



Comptes consolidés

Version préliminaire, comptes non-audités – en cours de certification

Au 31 décembre 2021

SOMMAIRE

Bilan consolidé	3
Autres éléments du résultat global consolidé	6
Tableau de variation des capitaux propres consolidé	7
Tableau de flux de trésorerie consolidé	8
Base de préparation	9
Faits marquants	10
Périmètre de consolidation	12
Principes et méthodes comptables	15
Note 1. Ecart d'acquisition	34
Note 2. Autres immobilisations incorporelles	36
Note 3. Placements des activités d'assurance	37
Note 4. Créances des activités du secteur bancaire	42
Note 5. Investissements dans les entreprises associées	43
Note 6. Immeubles d'exploitation et autres immobilisations	43
Note 7. Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	45
Note 8. Autres actifs	45
Note 9. Trésorerie et équivalents de trésorerie	46
Note 10. Composition du capital social	46
Note 11. Paiements sur la base d'actions	46
Note 12. Réserves de réévaluation	47
Note 13. Provisions pour risques et charges	48
Note 14. Avantages au personnel	49
Note 15. Dettes de financement	53
Note 16. Passifs locatifs	53
Note 17. Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	54
Note 18. Ressources des activités du secteur bancaire	54
Note 19. Impôts différés	54
Note 20. Dettes d'assurance et de réassurance	56
Note 21. Autres passifs	56
Note 22. Chiffre d'affaires	56
Note 23. Charges des prestations des contrats	57
Note 24. Frais généraux par destination	58
Note 25. Charges d'exploitation bancaire	58
Note 26. Résultat des cessions en réassurance	58
Note 27. Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement	59
Note 28. Autres produits et charges opérationnels	60
Note 29. Impôt sur le résultat	60
Note 30. Ventilation du résultat par secteur	61
Note 31. Résultat par action	64
Note 32. Effectifs	64
Note 33. Parties liées	64
Note 34. Rémunération des principaux dirigeants	66
Note 35. Honoraires des commissaires aux comptes	67
Note 36. Engagements hors bilan	67
Note 37. Contrats de locations	68
Note 38. Relations mère-filiales	68
Note 39. Événements post-clôture	69
Note 40. Gestion des risques	69

Bilan consolidé

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Actifs incorporels		229 951	230 852
Ecarts d'acquisition	1	155 529	154 245
Autres immobilisations incorporelles	2	74 423	76 607
Placements des activités d'assurance	3	3 219 430	2 982 945
Immobilier de placement	3	288	288
Titres conservés jusqu'à échéance	3	1 833	1 872
Titres disponibles à la vente	3	3 115 154	2 896 314
Titres de transaction	3	15	67
Dérivés	3	10 458	7 237
Prêts et créances	3	91 683	77 167
Créances des activités du secteur bancaire	4	2 690 125	2 326 941
Part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	17	512 187	603 453
Autres actifs		1 024 871	1 007 645
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	6	105 809	112 765
Frais d'acquisition reportés	8	38 900	35 494
Impôts différés actifs	19	58 345	49 250
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	7	511 038	516 561
Créances clients des activités de service	8	59 489	62 390
Créances d'impôts exigibles	8	75 682	49 853
Autres créances	8	175 609	181 332
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	362 441	400 969
TOTAL ACTIF		8 039 006	7 552 804

Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres du groupe		2 141 041	1 998 308
Capital	10	300 360	304 064
Primes d'émission, de fusion et d'apport		810 420	810 420
Report à nouveau		644 807	656 118
Autres éléments du résultat global		161 638	144 807
Résultat net consolidé de l'exercice		223 817	82 900
Participations ne donnant pas le contrôle		309	267
Capitaux propres totaux		2 141 351	1 998 575
Provisions pour risques et charges	13	85 748	96 307
Dettes de financement	15	390 553	389 810
Passifs locatifs	16	81 930	88 124
Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	17	1 859 059	1 804 092
Ressources des activités du secteur bancaire	18	2 698 525	2 318 392
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	18	822 962	535 447
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	18	376 788	357 384
Dettes financières représentées par des titres	18	1 498 775	1 425 562
Autres passifs		781 841	857 504
Impôts différés passifs	19	120 326	110 507
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	20	286 583	414 133
Dettes d'impôts exigibles	21	80 712	70 621
Dérivés	21	3 480	26
Autres dettes	21	290 739	262 219
TOTAL PASSIF	21	8 039 006	7 552 804

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Primes brutes émises		1 462 424	1 273 767
Ristournes de primes		-121 336	-78 111
Variation des primes non acquises		-28 451	8 678
Primes brutes acquises	22	1 312 637	1 204 334
Accessoires de primes		140 691	143 985
Produits nets des activités bancaires		64 400	58 450
Produits des activités de services		50 130	44 094
Autres revenus	22	255 221	246 530
Chiffre d'affaires		1 567 858	1 450 864
Charges des prestations des contrats	23	-280 456	-623 653
Frais d'acquisition des contrats	24	-259 317	-238 453
Frais d'administration	24	-270 990	-261 807
Autres charges de l'activité assurance	24	-66 243	-60 971
Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque	24/25	-13 103	-12 833
Charges des activités de services	24	-89 674	-81 608
Charges d'exploitation	24	-699 327	-655 672
Coût du risque	25	76	-100
RESULTAT TECHNIQUE AVANT REASSURANCE		588 150	171 439
Résultat des cessions en réassurance	26	-314 288	-44 116
RESULTAT TECHNIQUE APRES REASSURANCE		273 862	127 322
Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement	27	42 177	26 903
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		316 039	154 225
Autres produits et charges opérationnels	28	-3 177	-13 787
RESULTAT OPERATIONNEL		312 862	140 438
Charges de financement		-21 477	-21 740
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		0	0
Ecart d'acquisition négatif		0	8 910
Impôts sur les résultats	29	-67 511	-44 704
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		223 874	82 904
Participations ne donnant pas le contrôle		-57	-4
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)		223 817	82 900
Résultat par action (en €)	31	1,50	0,55
Résultat dilué par action (en €)	31	1,50	0,55

Autres éléments du résultat global consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net (part du groupe)		223 817	82 900
Participations ne donnant pas le contrôle		57	4
Autres éléments du résultat net global			
Variation des écarts de conversion recyclable en résultat		4 956	-25 150
<i>Transférée vers le résultat</i>		0	0
<i>Comptabilisée en capitaux propres</i>		4 956	-25 150
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	3 ; 12 ; 19	10 252	17 824
<i>Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - part brute</i>		23 488	20 218
<i>Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - effet d'impôt</i>		-5 873	-2 956
<i>Transférée en résultat - part brute</i>		-9 185	959
<i>Transférée en résultat - effet d'impôt</i>		1 822	-397
Variation de la réévaluation des engagements sociaux	3 ; 12 ; 19	1 622	1 298
<i>Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - part brute</i>		2 349	1 700
<i>Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - effet d'impôt</i>		-727	-402
Total des autres éléments du résultat net global, nets d'impôts		16 830	-6 028
Résultat global de la période de l'ensemble consolidé		240 704	76 876
- dont part du groupe		240 648	76 886
- dont part des participations ne donnant pas le contrôle		56	-10

Tableau de variation des capitaux propres consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	Autres éléments du résultat global										
		Capital	Primes	Réserves consolidées	Actions propres	Ecart de conversion	Réserves de réévaluation recyclables	Réserves de réévaluation non recyclables	Résultat net part du groupe	Capitaux propres du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
Capitaux propres au 31 décembre 2019		304 064	810 420	523 628	-11 190	-8 425	184 659	-25 413	146 729	1 924 472	269	1 924 741
Affectation du résultat 2019				146 729					-146 729	0	0	0
Distribution 2020 au titre du résultat 2019				0					0	0	0	0
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires		0	0	146 729	0	0	0	0	-146 729	0	0	0
Résultat au 31 décembre 2020									82 900	82 900	4	82 904
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée en capitaux propres							17 261			17 261	1	17 262
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat							562			562	0	562
Variation des écarts actuariels IAS19R								1 298		1 298	0	1 298
Variation des réserves de conversion						-25 135				-25 135	-15	-25 150
Annulation des actions COFACE SA									0	0	0	0
Elimination des titres auto-détenus					-4 632				-4 632	0	0	-4 632
Charges liées aux plans d'actions gratuites				1 698					1 698	0	0	1 698
Transactions avec les actionnaires et autres				-116					-116	8	8	-108
Capitaux propres au 31 décembre 2020		304 064	810 420	671 939	-15 822	-33 560	202 482	-24 115	82 900	1 998 308	267	1 998 575
Affectation du résultat 2020				82 900					-82 900	0	0	0
Distribution 2021 au titre du résultat 2020				-81 976					-81 976	-81 976	-4	-81 980
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires		0	0	924	0	0	0	0	-82 900	-81 976	-4	-81 980
Résultat au 31 décembre 2021									223 817	223 817	57	223 874
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée en capitaux propres	3 ; 12 ; 14 ; 19						17 106			17 106	1	17 107
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat	3 ; 12 ; 14 ; 19						-7 363			-7 363	0	-7 363
Variation des écarts actuariels IAS19R								1 622		1 622	0	1 622
Variation des réserves de conversion						4 958			4 958	-2	0	4 956
Annulation des actions COFACE SA		-3 704		-11 298					-15 002	0	0	-15 002
Elimination des titres auto-détenus					103				103	0	0	103
Charges liées aux plans d'actions gratuites				465					465	0	0	465
Transactions avec les actionnaires et autres				-1 504			508		-996	-10	-10	-1 006
Capitaux propres au 31 décembre 2021		300 360	810 420	660 526	-15 719	-28 602	212 733	-22 493	223 817	2 141 042	309	2 141 351

Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net (part du groupe)	223 817	82 900
Participations ne donnant pas le contrôle	57	4
Impôts sur le résultat	67 511	44 704
Charges de financement	21 477	21 740
Résultat opérationnel (A)	312 862	149 348
+/- Dotations aux amortissements et aux provisions	30 153	39 216
+/- Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance	106 475	-75 244
+/- Résultat latent de change	13 499	12 922
+/- Éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	24 219	7 327
Total des éléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie (B)	174 347	-15 778
Flux de trésorerie opérationnelle brute (C) = (A) + (B)	487 208	133 570
Variation des créances et des dettes d'exploitation	-90 077	118 692
Impôts nets décaissés	-87 081	-32 419
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation (D)	-177 157	86 273
Augmentation (diminution) des créances d'affacturage	-366 695	-6 321
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs d'affacturage	92 618	-56 841
Augmentation (diminution) des dettes financières d'affacturage	290 984	37 677
Flux de trésorerie nets provenant des activités bancaires et d'affacturage (E)	16 907	-25 485
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles (F) = (C+D+E)	326 958	194 358
Acquisitions des placements	-892 110	-655 210
Cessions des placements	693 321	631 206
Flux de trésorerie nets provenant des variations d'actifs de placement (G)	-198 789	-24 004
Acquisitions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie acquise	7 285	-4 887
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée		
Flux de trésorerie nets liés aux variations de périmètre (H)	7 285	-4 887
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-17 166	-33 899
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	728	8 456
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (I)	-16 438	-25 442
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J) = (G+H+I)	-207 942	-54 334
Emissions d'instruments de capital		
Opérations sur actions propres	-14 886	-4 632
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	-81 976	
Dividendes payés aux minoritaires des sociétés intégrées	-4	-1
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	-96 866	-4 632
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement	-	
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement		
Remboursement des passifs localifs	-16 762	-13 629
Intérêts payés	-20 732	-21 193
Flux de trésorerie liés au financement du Groupe	-37 494	-34 822
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)	-134 360	-39 454
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)	-23 187	-20 378
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (F+J+K+L)	-38 528	80 192
Flux de trésorerie opérationnels nets (F)	326 958	194 358
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J)	-207 942	-54 334
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)	-134 357	-39 454
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)	-23 187	-20 378
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	400 969	320 777
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	362 441	400 969
Variation de la trésorerie nette	-38 528	80 192

Base de préparation

Les présents comptes consolidés IFRS du Groupe Coface au 31 décembre 2021 sont établis conformément aux normes comptables internationales (« IFRS ») telles que publiées par l'IASB et adoptée par l'Union européenne¹. Ces normes sont détaillées dans les « Principes et méthodes comptables ».

Le bilan est présenté avec un comparatif au 31 décembre 2020, le compte de résultat avec un comparatif au 31 décembre 2020.

Les présents comptes consolidés IFRS de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du Groupe Coface en date du 15 février 2022.

¹ Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en#ifs-financial-statements

Faits marquants

Evolution de la gouvernance

Au sein du conseil d'administration

Le 10 février 2021, Natixis et Arch Capital Group ont annoncé que la transaction portant sur la cession de 29,5% des titres de Coface SA avait obtenu toutes les autorisations nécessaires. Conformément aux annonces faites en février 2020, les administrateurs représentant Natixis ont ainsi présenté leur démission. Le conseil a alors coopté quatre administrateurs nommés par Arch ainsi que Bernardo Sanchez Incera qui a été alors nommé Président du Conseil. A compter de cette date, le conseil d'administration de Coface est donc composé de 10 membres, 4 femmes et 6 hommes, dont la majorité (6) d'administrateurs indépendants.

Le 28 juillet 2021, le Conseil d'administration a coopté David Gansberg, directeur général de l'activité de prêt hypothécaire monde chez Arch, en qualité d'administrateur non-indépendant en remplacement de Benoît Lapointe de Vaudreuil qui quitte le Conseil pour se concentrer sur ses responsabilités professionnelles actuelles.

Au sein du comité de direction groupe

Au cours de l'année 2021, plusieurs nominations sont venues renforcer l'équipe de direction de Coface :

- Le 24 mars 2021, Declan Daly a été nommé Directeur des opérations du Groupe Coface à compter du 1er avril.
- Le 1^{er} septembre 2021, les nominations suivantes ont été annoncées :
 - Antonio Marchitelli, directeur de Coface pour la région Europe de l'Ouest, a été nommé directeur en charge des lignes de produits spécialisés à partir du 1^{er} janvier 2022 ;
 - Carine Pichon, directrice financière et risques, remplacera Antonio en tant que directrice générale de Coface pour la région Europe de l'Ouest ;
 - Phalla Gervais a remplacé Carine en tant que directrice financière et risques à compter du 6 septembre 2021
 - Jaroslaw Jaworski a été confirmé au poste de directeur général de Coface pour la Région Europe Centrale et de l'Est, à compter du 1er septembre 2021
- Le 10 septembre 2021, Marcele Lemos a été nommé en tant que nouveau directeur général de sa région Amérique Latine, à compter du lundi 13 septembre 2021.

Les agences de notation reconnaissent les bonnes performances de Coface

Le 10 février 2021, l'agence de notation Moody's a confirmé la note de solidité financière (Insurance Financial Strength – IFS) A2 de Coface. Elle a également relevé la perspective de cette note qui est désormais assortie d'une perspective stable.

Le 18 mars 2021, L'agence de notation AM best a confirmé la note de solidité financière (Insurer Financial Strength – IFS) 'A' (Excellent) attribuée à Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (la Compagnie), Coface North America Insurance Company (CNAIC) et Coface Ré. La perspective de ces notes reste « stable ».

Le 20 avril 2021, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note de solidité financière (Insurer Financial Strength - IFS) 'AA-' de Coface. L'agence a également retiré la surveillance négative attachée à cette note. Les perspectives sont désormais stables. Le 9 décembre 2021, Fitch a confirmé la note solidité financière et les perspectives restent stables.

Réduction du capital social par annulation d'actions auto-détenues

Le Conseil d'administration de COFACE SA, dans sa réunion du 4 mars 2021, a décidé d'annuler les 1 852 157 actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions du 27 octobre 2020, et corrélativement, de réduire le capital social de la société.

En conséquence, le capital social de COFACE SA s'établit désormais à 300 359 584 € divisé en 150 179 792 actions d'une valeur nominale de 2 € chacune.

Expiration des principaux schémas gouvernementaux

En 2020, de nombreux gouvernements ont rapidement reconnu le rôle crucial de l'assurance-crédit dans le maintien du crédit inter-entreprises, première source de financement de nombreuses entreprises. Afin de permettre de garantir la disponibilité de l'assurance-crédit dans une période où le risque n'est pas forcément assurable, de nombreux états ont mis en place des mécanismes de garantie dont la forme et le périmètre varient. Au 31 décembre 2020, Coface avait ainsi finalisé 13 accords dans des pays qui représentaient 64% des expositions.

Comme initialement prévu, la grande majorité des schémas gouvernementaux (hors top-up, complément d'assurance-crédit) ont expiré au 30 juin 2021 entraînant ainsi une mise en run-off des contrats. En effet, les états et les acteurs d'assurance-crédit, dont Coface, partagent l'analyse selon laquelle une prolongation n'est pas nécessaire compte tenu de la situation actuelle du marché. Cependant, les différents acteurs continueront à

travailler en étroite collaboration après le 30 juin 2021 afin d'être en mesure d'agir rapidement, dans le cadre de la législation européenne, au cas où la situation économique se détériorerait de manière significative. Les plans gouvernementaux ont un impact négatif sur le résultat avant impôt de -103 M€ sur le T4-2021 portant le total à -160 M€ sur 12M-2021.

Renouvellement de sa ligne de crédit syndiquée

Dans le cadre du refinancement de son activité d'affacturage, COFACE SA a signé le 4 août 2021 avec un groupe de banques partenaires, le renouvellement par anticipation de son crédit syndiqué en euros d'un montant de 700 M€. Il s'inscrit dans le cadre du plan *Build to Lead* qui vise à mieux valoriser les actifs de Coface dans les métiers de spécialités et va donc permettre de continuer de soutenir le développement de l'affacturage.

Cette opération avait été initialement conclue en 2017 pour se substituer à des lignes de crédit bilatérales existantes. Coface s'appuie sur un panel de 7 banques relationnelles : BNP Paribas, Crédit Agricole CIB, Natixis, Société Générale, intervenant en qualité d'arrangeurs mandatés et teneurs de livres, BRED, HSBC et La Banque Postale intervenant en qualité d'arrangeurs mandatés. Société Générale agit en qualité d'agent de la documentation et de la facilité.

Le crédit est renouvelé pour une durée de 3 ans avec deux options d'extension d'une année chacune, à la main des prêteurs. Cette opération permet au Groupe une amélioration de sa flexibilité financière et un allongement de la maturité de son refinancement, tout en profitant des conditions de marché favorables et en renforçant les relations avec ses banques de premier rang qui confirment ainsi leur engagement de moyen terme auprès de Coface.

Périmètre de consolidation

Variations du périmètre de consolidation sur l'exercice 2021

Entrées de périmètre

Au cours du second trimestre 2021, trois entités détenues exclusivement depuis plusieurs exercices sont entrées dans le périmètre de consolidation. Il s'agit de Coface Poland insurance service, Coface Romania insurance service et Coface Finance Israël.

Lors du dernier trimestre 2021, l'entité Mexique Services est également rentrée dans le périmètre.

Sorties de périmètre

La société Coface North America, Inc (MGU) est sortie du périmètre au 31 Décembre 2021.

Fusion

La société Coface Poland CMS a été absorbée par la société Coface Poland insurance Service.

La société Coface Romania CMS a été absorbée par la société Coface Romania insurance Service

Entités ad hoc

Entités ad hoc relevant de l'activité d'assurance-crédit

Les opérations de rehaussement de crédit du Groupe Coface consistent à assurer les créances titrisées par un tiers auprès d'investisseurs via une entité ad hoc au-delà d'un certain montant de pertes. Dans ce type d'opérations, le Groupe Coface ne joue aucun rôle dans la détermination de l'activité de l'entité ad hoc ou dans sa gestion opérationnelle. La prime reçue en contrepartie du contrat d'assurance pèse de façon minoritaire dans l'ensemble des flux générés par la structure dont la majorité revient aux investisseurs.

Coface n'est pas sponsor des montages de titrisation. Son rôle est celui de simple prestataire de service auprès de l'entité ad hoc via la signature d'un contrat avec celle-ci. De fait, Coface ne détient pas de pouvoirs sur les activités pertinentes des entités ad hoc impliquées dans ces montages (sélection des créances composant le portefeuille, gestion des créances...). Aucune entité ad hoc relevant de l'activité d'assurance-crédit n'est consolidée dans les comptes du Groupe.

Entités ad hoc relevant de l'activité de financement

Coface a mis en place, depuis 2012, une solution de refinancement alternative à la ligne de liquidité octroyée par Natixis pour l'activité d'affacturage en Allemagne et en Pologne (entités ad hoc relevant de l'activité de financement).

Coface Finanz, société d'affacturage du Groupe, cède ainsi ses créances affacturées tous les mois à un SPV (Special Purpose Vehicle) de type français, soit le Fonds Commun de Titrisation (FCT) VEGA. Les créances transférées bénéficient d'une couverture d'assurance-crédit.

Le FCT acquiert les créances à la valeur nominale minorée d'un discount (déterminé sur la base des pertes historiques du portefeuille et des coûts de refinancement). Pour se refinancer, le FCT émet des parts seniors en faveur des conduits (un conduit par banque) émettant ensuite sur le marché des ABCP (Asset-Backed Commercial Paper), et des parts subordonnées en faveur de Coface Factoring Poland. Le Groupe Coface détient le contrôle sur les activités pertinentes du FCT.

L'entité VEGA est consolidée dans les comptes du Groupe.

Entités ad hoc relevant de l'activité de l'investissement

Les fonds communs de placements Colombes ont été créés en 2013 afin de centraliser la gestion des placements au niveau du Groupe Coface. La gestion administrative est confiée à Amundi et le dépositaire et valorisateur est Caceis.

Les succursales européennes de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur n'ayant pas de contraintes réglementaires locales spécifiques participent à la gestion centralisée de leurs actifs, mise en place par Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur. Elles reçoivent une quote-part du résultat global résultant de l'application d'une clé d'allocation représentative des risques souscrits par chaque succursale et déterminée par les provisions techniques.

Les fonds communs de placements Lausanne ont été créés en 2015 afin que Coface Ré puisse souscrire à des parts de fonds. La gestion administrative est confiée à Amundi, le dépositaire est Caceis Suisse et le valorisateur est Caceis.

Les trois critères établis par IFRS 10 pour consolider les fonds FCP Colombes et FCP Lausanne sont remplis. Les OPCVM dédiés sont inclus dans le périmètre de consolidation et consolidés par intégration globale. Ils sont contrôlés à 100 %.

Toutes les entités du périmètre Coface sont consolidées en intégration globale.

Pays	Entité	Méthode de Consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/2021	Intérêt 31/12/2021	Contrôle 31/12/2020	Intérêt 31/12/2020
Europe du Nord						
Allemagne	Coface, Niederlassung in Deutschland (ex Coface Kreditversicherung)	-	Succursale*		Succursale*	
Allemagne	Coface Finanz GMBH	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Allemagne	Coface Debitorenmanagement GMBH	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Allemagne	Coface Rating Holding GMBH	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Allemagne	Coface Rating GMBH	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Allemagne	Kisselberg KG	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Allemagne	Fct Vega (Fonds de titrisation)	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Pays Bas	Coface Nederland Services	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Pays-Bas	Coface Nederland	-	Succursale*		Succursale*	
Danemark	Coface Danmark	-	Succursale*		Succursale*	
Suède	Coface Sverige	-	Succursale*		Succursale*	
Norvège	Coface Norway - SUCC (Coface Europe)	-	Succursale*		100,00%	100,00%

Europe de l'Ouest

France	COFACE SA	Société Mère	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Cofinpar	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Cogerif	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fimipar	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 2	Globale	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 2 bis	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 3	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 3 bis	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 3 ter	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 3 quater	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 4	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 5 bis	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 6	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Belgique	Coface Belgium Services	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Belgique	Coface Belgique	-	Succursale*		Succursale*	
Suisse	Coface Suisse	-	Succursale*		Succursale*	
Suisse	Coface Ré	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Fonds Lausanne 2	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Fonds Lausanne 2 bis	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Fonds Lausanne 3	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Fonds Lausanne 3 bis	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Fonds Lausanne 5	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Fonds Lausanne 6	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Grande-Bretagne	Coface UK Holdings	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Grande-Bretagne	Coface UK Services	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Grande-Bretagne	Coface UK	-	Succursale*		Succursale*	
Irlande	Coface Ireland	-	Succursale*		Succursale*	

Europe Centrale

Autriche	Coface Austria Kreditversicherung Service GmbH	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Autriche	Coface Central Europe Holding AG	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Autriche	Compagnie française d'assurance pour le Commerce Extérieur SA Niederlassung Austria	-	Succursale*		Succursale*	
Hongrie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Hungarian Branch Office	-	Succursale*		Succursale*	
Pologne	Coface Poland Credit Management Services Sp. z o.o.	Globale	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%
Pologne	Coface Poland Insurance Services	Globale	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%
Pologne	Coface Poland Factoring Sp. z o.o.	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Pologne	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Spółka Akcyjna Oddział w Polsce	-	Succursale*		Succursale*	
République	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur organizační složka Česko	-	Succursale*		Succursale*	
Roumanie	Coface Romania CMS	Globale	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%

Pays	Entité	Méthode de Consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31.12.2021	Intérêt 31.12.2021	Contrôle 31.12.2020	Intérêt 31.12.2020

Roumanie	Coface Romania Insurance Services ¶	Globale	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%
Roumanie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur S.A. Bois - Colombes – Succursale Bucarest¶	-	Succursale*		Succursale*	
Roumanie	Coface Technologie - Roumanie¶	-	Succursale*		Succursale*	
Slovaquie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, pobočka poisťovne z iného členského štátu¶	-	Succursale*		Succursale*	
Slovénie	Coface PKZ	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Lithuanie	Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur Lietuvos filialas¶	-	Succursale*		Succursale*	
Bulgarie	Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur SA – Branch Bulgaria¶	-	Succursale*		Succursale*	
Russie	CJSC Coface Rus Insurance Company¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Méditerranée et Afrique

Italie	Coface Italy (Succursale) ¶	-	Succursale*		Succursale*	
Italie	Coface Italia¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Israël	Coface Israel¶	-	Succursale*		Succursale*	
Israël	Coface Holding Israel ¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Israël	Coface Finance Israel ¶	Globale	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%
Israël	BDI – Coface (business data Israel) ¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Afrique du Sud	Coface South Africa ¶	Globale	97,50%	97,50%	97,50%	97,50%
Afrique du Sud	Coface South Africa Services¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Espagne	Coface Servicios España, ¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Espagne	Coface Iberica ¶	-	Succursale*		Succursale*	
Portugal	Coface Portugal ¶	-	Succursale*		Succursale*	
Grèce	Coface Grèce	-	Succursale*		Succursale*	
Turquie	Coface Sigorta ¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Amérique du Nord

Etats-Unis	Coface North America Holding Company ¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Etats-Unis	Coface North America¶	Globale	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%
Etats-Unis	Coface Services North America ¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Etats-Unis	Coface North America Insurance company ¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Canada	Coface Canada ¶	-	Succursale*		Succursale*	

Amérique Latine

Mexique	Coface Seguro De Credito Mexico SA de CV¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Mexique	Coface Holding America Latina SA de CV¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Mexique	Coface Servicios Mexico. S.A.DE C.V.¶	Globale	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%
Brésil	Coface Do Brasil Seguros de Credito	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Chili	Coface Chile SA¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Chili	Coface Chile ¶	-	Succursale*		Succursale*	
Argentine	Coface Argentina ¶	-	Succursale*		Succursale*	
Equateur	Coface Ecuador ¶	-	Succursale*		Succursale*	

Asie Pacifique

Australie	Coface Australia ¶	-	Succursale*		Succursale*	
Hong-Kong	Coface Hong Kong ¶	-	Succursale*		Succursale*	
Japon	Coface Japon ¶	-	Succursale*		Succursale*	
Singapour	Coface Singapour ¶	-	Succursale*		Succursale*	
Taiwan	Coface Taiwan ¶	-	Succursale*		Succursale*	

*Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur

Principes et méthodes comptables

Normes applicables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de Coface au 31 décembre 2021 sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et interprétations IFRIC telles qu'adoptées dans l'Union européenne et applicables à cette date.

Textes applicables depuis le 1er janvier 2021

IFRS 16

L'amendement à la norme IFRS 16 « Contrats de Location » sur les allègements de loyers liés au Covid-19 au-delà du 30 juin 2021 adopté par la Commission européenne le 30 août 2021 est applicable aux exercices ouverts à compter du 1 avril 2021, avec possibilité d'application anticipée. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes de Coface.

IFRS 17

La norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » publiée par l'IASB le 18 mai 2017 remplacera la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance ». La norme IFRS 17 n'a pas encore été homologuée par l'Union européenne. IFRS 17 entrera en vigueur le 1er janvier 2023 ; une application anticipée est autorisée, à condition d'appliquer aussi IFRS 9 « Instruments financiers » et IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ».

La norme IFRS 17 pose les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement avec participation discrétionnaire.

Valorisées aujourd'hui au coût historique, les obligations aux contrats devront être comptabilisées, en application de la norme IFRS 17, à la valeur actuelle. Pour cela, les contrats d'assurance seront valorisés en fonction des flux de trésorerie qu'ils généreront dans le futur, en incluant une marge de risques afin de prendre en compte l'incertitude relative à ces flux. D'autre part, la norme IFRS 17 introduit la notion de marge de service contractuelle. Celle-ci représente le bénéfice non acquis par l'assureur et sera libérée au fil du temps, en fonction du service rendu par l'assureur à l'assuré.

La norme demande un niveau de granularité des calculs plus détaillés qu'auparavant puisqu'elle requiert des estimations par groupe de contrats.

Ces changements comptables modifieront le profil du résultat de l'assurance.

Compte tenu de l'importance des changements apportés et en dépit des incertitudes pesant encore sur la norme, Coface s'est dotée d'une structure projet, qui permettra, au sein des différents chantiers, d'appréhender l'ensemble des dimensions de la norme : modélisation, adaptation des systèmes et des organisations, production des comptes et stratégie de bascule, communication financière et conduite du changement.

IFRS 9

La nouvelle norme IFRS 9 « Instruments financiers » a été adoptée par la Commission européenne le 22 novembre 2016 et est applicable de façon rétrospective depuis le 1er janvier 2018.

La norme IFRS 9 remplace IAS 39 et définit les nouvelles règles de classement et d'évaluation des actifs et des passifs financiers, la nouvelle méthodologie de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers, ainsi que le traitement des opérations de couverture, à l'exception des opérations de macro-couverture pour lesquelles un projet de norme séparée est en cours d'étude par l'IASB.

Exemption

L'amendement à la norme IFRS 4 portant sur l'application conjointe de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » avec la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » et concernant des dispositions spécifiques pour les conglomerats financiers, adopté le 9 novembre 2017 par la Commission européenne, est applicable depuis le 1er

janvier 2018. Ce règlement européen permet aux conglomérats financiers d'opter pour le report d'application de la norme IFRS 9 pour leur secteur d'assurance jusqu'au 1er janvier 2023 (date d'application de la nouvelle norme IFRS 17 Contrats d'assurance) sous conditions :

- de ne pas transférer d'instruments financiers entre le secteur de l'assurance et les autres secteurs du conglomérat (à l'exception des instruments financiers à la juste valeur par le résultat pour les deux secteurs concernés par le transfert) ;
- d'indiquer les entités d'assurance qui appliquent la norme IAS 39 ;
- d'apporter des informations complémentaires spécifiques en note annexes.

Coface, répondant aux critères d'éligibilité de conglomérat financier, applique cette disposition pour ses entités d'assurance qui resteront donc sous IAS 39 jusqu'au 31 décembre 2021. Les entités concernées par cette mesure sont l'ensemble des entités d'assurance et les entités dont l'activité est directement liée à l'assurance (entités de services, fonds consolidés).

Périmètre d'application

Par conséquent, les entités concernées par l'application de la norme IFRS 9 sont exclusivement les entités portant l'activité d'affacturage, activité exploitée par Coface en Allemagne et en Pologne.

En application de l'option ouverte par les dispositions de la norme IFRS 9, Coface a choisi de ne pas retraiter les exercices antérieurs publiés au titre d'information comparative pour ses états financiers.

Méthodes de consolidation

Conformément aux normes IAS 1 « Présentation des états financiers », IFRS 10 et IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises, certaines participations ont été exclues du périmètre de consolidation dès lors que leur consolidation ne présentait pas un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés du Groupe Coface. La notion de significativité résulte de la mise en œuvre de seuils et d'une appréciation qualitative de la pertinence de l'apport des entités dans les comptes consolidés de Coface. Les principaux seuils applicables sont les suivants :

Total bilan : 40 millions d'euros
Résultat technique : 5 millions d'euros
Résultat net : +/- 2 millions d'euros

Par ailleurs, selon la politique du groupe, toutes entités non consolidées doivent distribuer la totalité de leur revenu distribuable sauf contrainte réglementaire et/ou éléments exceptionnels

Les participations sont consolidées :

- par intégration globale, lorsque Coface exerce un contrôle sur ces sociétés ;
- par mise en équivalence, lorsqu'elles sont sous influence notable.

Toutes les entités du périmètre du Groupe Coface sont consolidées en intégration globale.

La norme IFRS 10 remplace la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » pour la partie relative aux états financiers consolidés et l'interprétation SIC 12 sur les entités ad hoc. Le contrôle d'une entité doit désormais être analysé au travers de trois critères cumulatifs : le pouvoir sur les activités pertinentes de l'entité, l'exposition aux rendements variables de l'entité et le pouvoir d'influencer sur les rendements variables obtenus de l'entité. L'analyse des entités ad hoc du Groupe Coface est présentée dans la note Périmètre de consolidation.

Opérations internes entre sociétés consolidées

Les opérations réciproques significatives font l'objet d'une élimination au bilan et au compte de résultat.

Actifs destinés à être cédés et dettes liées et activités abandonnées

Un actif (ou un groupe d'actifs) non courant est destiné à être cédé lorsque sa valeur comptable est recouverte par le biais d'une transaction de vente (norme IFRS 5). Cet actif (ou groupe d'actifs) doit être disponible immédiatement en vue de la vente et il doit être hautement probable que cette vente intervienne dans les douze mois.

Une vente est hautement probable si :

- un plan de vente de l'actif (ou du groupe d'actifs) est engagé au niveau de la direction ;
- une offre non liante a été remise par au moins un acquéreur potentiel ;
- il est peu probable que des changements notables soient apportés au plan ou que celui-ci soit retiré.

Au bilan, les actifs concernés sont classés dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés » à la clôture de l'exercice au cours duquel les critères sont remplis et cessent d'être amortis à compter de leur classification en « Actifs courants destinés à être cédés ». Ils font l'objet d'un provisionnement dès que leur valeur comptable est supérieure à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les dettes liées sont comptabilisées au passif dans une rubrique dédiée.

Si la cession n'est pas intervenue dans les douze mois suivant la classification dans les « Actifs non courants destinés à être cédés », l'actif cesse d'être classé dans cette catégorie, sauf circonstances particulières indépendantes du contrôle de Coface.

Une activité abandonnée est une composante d'une entité clairement identifiable, cédée ou classée comme détenue en vue de la vente qui respecte l'une des trois conditions suivantes :

- la composante constitue une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte ;
- sans constituer une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte, la composante fait partie d'un plan unique et coordonné de cession d'une ligne d'activité ou d'une zone géographique principale et distincte ;
- la composante constitue une filiale acquise uniquement dans l'objectif d'être cédée.

Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte au compte de résultat à la clôture de l'exercice au cours duquel les critères sont remplis et pour toutes les périodes comparatives présentées. Ce résultat inclut le résultat net après impôt des activités abandonnées jusqu'à la date de cession et le résultat net après impôt résultant de la cession effective ou de l'évaluation des actifs ou des groupes d'actifs détenus en vue de la vente à leur juste valeur minorée des frais de cession.

Date de clôture et durée des exercices

Les comptes sont arrêtés le 31 décembre de chaque année et les exercices ont une durée de 12 mois.

Conversion

Conversion des transactions en devises

Les transactions effectuées en devises étrangères (devises autres que la devise fonctionnelle) sont converties en devise fonctionnelle de l'entité concernée au cours de change en vigueur à la date de la transaction (norme IAS 21) ; les entités utilisent généralement le cours de clôture du mois précédant la date de la transaction qui est considéré comme une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives.

Conversion des comptes des filiales et succursales étrangères

Les comptes consolidés de Coface sont établis en euros.

Les bilans des filiales étrangères dont la devise fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros au cours de clôture, à l'exception du capital et des réserves convertis au cours historique. Les écarts de conversion qui en résultent sont portés dans les autres éléments du résultat global.

Les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change moyen de la période, qui est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives (IAS 21.40). La différence de valorisation du résultat de l'exercice entre le taux de change moyen et le taux de clôture appliqué au bilan est également portée dans les autres éléments du résultat global.

Economies hyperinflationnistes

L'application de la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes » est requise, à compter du 1er juillet 2018, pour les entités dont la monnaie fonctionnelle est le Peso argentin.

Le Groupe Coface possède des activités en Argentine dont la contribution au total du bilan et du résultat net consolidés est non significative au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

Ainsi, l'impact de l'application de cette norme est également non significative à l'échelle du groupe et n'a pas été prise en compte dans les états financiers au 31 décembre 2021 ni au 31 décembre 2020.

Principes généraux

Activité d'assurance

L'analyse de l'ensemble des contrats d'assurance-crédit de Coface permet de conclure qu'ils relèvent de la norme IFRS 4.

La norme IFRS 4 autorise l'application des normes locales pour la comptabilisation des contrats d'assurance. Coface a retenu les règles comptables françaises pour la comptabilisation des contrats d'assurance.

La norme IFRS 4 exige cependant de prendre en compte les points suivants :

- annulation des provisions pour égalisation ou pour risque de catastrophe ;
- réalisation d'un test de suffisance des passifs.

Activité de services

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » s'applique pour les sociétés ayant une activité de vente de l'information et de recouvrement de créances.

Les produits sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, qu'il est probable que les avantages économiques iront à l'acquéreur et que le montant des produits ainsi que des coûts encourus ou à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Activité de factoring

Les sociétés ayant une activité de factoring appliquent la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». Un instrument financier est un contrat qui donne lieu à la fois à un actif financier pour une entreprise (droit contractuel de recevoir d'une autre entité de la trésorerie ou un autre actif financier) et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre entreprise (obligation contractuelle consistant à remettre à une autre entité de la trésorerie ou un actif financier).

Les créances commerciales sont classées dans la catégorie des « prêts et créances ». Après leur comptabilisation initiale à la juste valeur, les créances sont évaluées selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif (TIE). La commission de financement est étalée sur la durée des opérations d'affacturage ce qui équivaut à une intégration de cette commission dans le TIE, compte tenu de leur caractère court terme.

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » s'applique également pour les activités de factoring selon les mêmes modalités que pour les activités de service.

Classement des produits et charges relatifs aux différents métiers du Groupe

Ventilation par destination des frais des sociétés d'assurance

Les frais des sociétés d'assurance françaises et étrangères sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes du compte de résultat au moyen de clés de répartition. Les frais de gestion des placements sont inclus dans la charge des placements. Les frais de règlement de sinistres sont compris dans la charge des sinistres. Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges opérationnelles courantes apparaissent directement au compte de résultat.

Sociétés ayant une activité d'affacturage

Les produits et charges d'exploitation des sociétés d'affacturage sont respectivement classés en « Produits d'exploitation bancaire » et « Charges d'exploitation bancaire ».

Sociétés n'ayant ni une activité d'assurance ni une activité d'affacturage

Les produits et charges d'exploitation des sociétés n'ayant ni une activité d'assurance ni une activité d'affacturage sont respectivement classés en « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé se compose :

- de primes, correspondant à la rémunération de l'engagement du Groupe de couvrir les risques prévus aux polices d'assurance suivantes : assurance-crédit (court terme), single risk (moyen terme) et cautionnement (moyen terme). Le cautionnement ne constitue pas un produit d'assurance-crédit car il représente une nature de risque différente (en termes de sous-jacent et de durée du risque), mais sa rémunération prend la forme d'une prime ; il répond à ce titre aux définitions des contrats d'assurance données par la norme IFRS 4.
- d'autres revenus, comprenant :
 - la rémunération de prestations de services liés aux contrats d'assurance-crédit (« accessoires de primes » et « autres prestations et services liés »), correspondant à des services d'information sur les débiteurs, surveillance des limites de crédit, gestion et recouvrement de créances. Ils entrent dans le calcul du chiffre d'affaires de l'activité d'assurance-crédit ;
 - la rémunération des ventes de services d'accès à l'information sur la solvabilité des entreprises et l'information marketing, et la vente de services de recouvrement de créances auprès de clients dépourvus d'assurance-crédit ;
 - les produits nets des activités bancaires, qui correspondent aux revenus des activités d'affacturage. Ils sont constitués principalement des commissions d'affacturage (perçues au titre de la gestion des créances affacturées) et des commissions de financement nettes (marge de financement, correspondant au montant des intérêts financiers reçus des clients d'affacturage, diminué des intérêts payés au titre du refinancement de la dette d'affacturage). Les primes versées par les sociétés d'affacturage aux sociétés d'assurance (au titre de la couverture du risque débiteur et du risque

cédant) viennent en déduction du produit net des activités bancaires.

Le chiffre d'affaires consolidé est suivi par pays de facturation (le pays de facturation étant le pays de l'entité émettant la facturation pour les affaires directes et le pays de la cédante pour les affaires acceptées) et par activité (assurance-crédit, cautionnement, affacturage et information & autres services).

Opérations techniques d'assurance

Primes brutes acquises

Primes brutes émises

Les primes brutes correspondent aux primes émises hors taxes, nettes d'annulations. Elles incluent une estimation des primes à émettre pour la partie acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la clôture.

Cette estimation des primes à émettre comprend des primes négociées mais non encore facturées ainsi que des ajustements de primes correspondants à la différence entre les minima de primes et les primes définitives. Elle inclut également les aléas de conjoncture liés aux émissions de primes de fin d'année.

Les primes facturées sont principalement assises sur le chiffre d'affaires réalisé par les assurés du Groupe ou sur l'encours de leur risque clients, lui-même fonction du chiffre d'affaires. Les primes sont par conséquent directement tributaires du volume des ventes réalisées dans les pays où le Groupe est présent.

Ristournes de primes

Les ristournes de primes regroupent les participations bénéficiaires, boni et no claims bonus, qui sont des mécanismes qui prévoient de restituer à un assuré une partie de sa prime en fonction de la rentabilité du contrat. Elles incluent également les malus, qui prennent la forme d'un montant de prime additionnelle à facturer aux assurés dont la police est déficitaire.

Le poste « Ristourne de primes » inclut des provisions établies sur une estimation des ristournes à verser.

Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises est calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance. Elle correspond à la partie de la prime restant à courir entre la date de clôture de l'exercice et la date de fin de couverture de la prime.

Primes brutes acquises

Les primes brutes acquises sont constituées des primes brutes émises, nettes des ristournes de primes, et de la variation des provisions pour primes non acquises.

Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition des contrats incluent les commissions d'acquisition ; ils sont répartis sur la durée de vie des contrats selon la même règle que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition de contrats relative à la période comprise entre la date de clôture de la période et la date d'échéance de la prime est reportée à l'actif du bilan dans le poste « Frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres actifs.

La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'acquisition au compte de résultat.

Charges de prestations des contrats

Sinistres payés

Les sinistres payés correspondent aux indemnités versées nettes de récupérations encaissées ainsi qu'aux frais

engagés pour en assurer la gestion.

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres comprennent une estimation du coût de l'ensemble des sinistres déclarés et non réglés à la clôture de la période. Le montant de sinistres à payer est complété par une provision pour sinistres inconnus calculée sur une base statistique à partir de données historiques correspondant à l'estimation du montant final de sinistres.

Les provisions incluent également une provision pour frais de recouvrement et frais de gestion des sinistres.

En sus de cette estimation statistique, des provisions spécifiques sont enregistrées sur des sinistres majeurs sur la base d'une probabilité de défaut et de sévérité, estimées au cas par cas et validé par un comité (*comité special reserves*).

En ce qui concerne l'assurance-caution, les sinistres qui ont fait l'objet d'une notification à la date d'inventaire sont provisionnés. Un complément de provision est enregistré sur base d'un standard de provisionnement. Ce standard est fixé pour les quatre années de rattachement les plus récentes. Pour les années plus anciennes, ce standard ne s'applique que si la garantie est encore active. Son principe est que le risque d'appel de la caution devient plus élevé du fait de l'insolvabilité du « principal » (cautionné), même si aucun appel n'a été fait pour les dossiers concernés. Ce complément est évalué sur la base de la probabilité de défaut et de sévérité

Prévision de recours

La prévision de recours représente les estimations des récupérations attendues; elle est calculée en appliquant un taux ultime de récupération à l'ensemble des exercices de souscription non encore liquidés.

La prévision de recours inclut une provision pour frais de recouvrement.

Opérations de réassurance

L'ensemble des opérations d'acceptations et de cessions en réassurance sont des opérations portant des transferts de risques.

Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées, affaire par affaire, sur la base des données fournies par les cédantes.

Les provisions techniques correspondent aux montants communiqués par les cédantes, majorés de compléments le cas échéant.

Les commissions versées aux cédants sont étalées selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises. Lorsque les commissions sont à échelle (variation en fonction du niveau de sinistralité accepté), une estimation de ces commissions est réalisée à chaque clôture.

Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités.

La part des cessionnaires dans les provisions techniques est déterminée sur la base des provisions techniques inscrites au passif.

Les fonds reçus des réassureurs figurent au passif.

Les commissions reçues des cessionnaires sont calculées sur la base des primes émises. Elles font ensuite l'objet d'un étalement, selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises cédées (les primes non acquises cédées correspondent aux primes non acquises brutes multipliées par le taux de cession).

Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles

Conformément à la recommandation n° 2013-03 de l'ANC, les rubriques « Autres produits opérationnels » et « Autres charges opérationnelles » ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montant particulièrement significatif – que Coface souhaite présenter de manière distincte dans le compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante et pour permettre une meilleure comparabilité des exercices, ceci conformément au principe de pertinence de l'information du « Conceptual Framework ».

Les autres produits opérationnels et les autres charges opérationnelles sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée.

Écarts d'acquisition

En application de la norme IFRS 3 révisée, le Groupe évalue les écarts d'acquisition à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ;
- auquel on ajoute le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ;
- auquel on ajoute, si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ;
- diminué du montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Lorsque la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Si de nouvelles informations conduisent, dans les 12 mois suivant l'entrée dans le périmètre de consolidation, à une nouvelle appréciation des valeurs fixées lors de l'entrée dans le bilan consolidé, celles-ci sont modifiées. Il en découle automatiquement une modification de la valeur brute de l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition est affecté, à la date d'acquisition, à un ou plusieurs groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de retirer des avantages de l'acquisition. L'écart d'acquisition est non amortissable, mais reste soumis à des tests de dépréciation, effectués chaque année et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'intervenir (IAS 36.10). Ce test de dépréciation s'effectue par comparaison entre la valeur nette comptable du groupe d'UGT (valeur comprenant l'écart d'acquisition) et sa valeur recouvrable, correspondant au plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et de la valeur d'utilité résultant de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Tests sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels

En application de la norme IAS 36, les tests de dépréciation sont réalisés en regroupant les entités stratégiques du périmètre de consolidation du Groupe Coface par UGT.

Le groupe d'UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs (autres UGT). La norme IAS 36.80 définit que les écarts d'acquisition dégagés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être affectés, à compter de la date du regroupement, aux groupes d'UGT de l'acquéreur ou aux groupes d'UGT qui sont censés bénéficier des synergies issues de l'opération.

Le Groupe Coface a identifié des groupes d'UGT qui reflètent le découpage utilisé par le management dans sa gestion opérationnelle.

Les 7 groupes d'UGT sont les suivants :

- Europe du Nord ;
- Europe de l'Ouest ;
- Europe Centrale ;
- Méditerranée & Afrique ;
- Amérique du Nord ;
- Amérique Latine ;
- Asie Pacifique.

Méthode de valorisation des groupes d'UGT et tests de dépréciation des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition existants sont affectés à chaque groupe d'UGT de façon à pouvoir être testés. Des tests de dépréciation sont réalisés à chaque fois qu'un indicateur objectif de dépréciation met en exergue l'existence d'un tel risque, et en tout état de cause au minimum une fois par an.

Le test de dépréciation des écarts d'acquisition se fait ainsi en testant le groupe UGT à laquelle les écarts d'acquisition ont été affectés.

Si la valeur comptable du groupe d'UGT excède la valeur recouvrable, il convient de reconnaître la perte de valeur correspondante :

- en priorité par réduction de la valeur des écarts d'acquisition (sans possibilité de reprise ultérieure) ;
- ensuite en réduisant la valeur des autres actifs du groupe d'UGT au prorata de la valeur respective de chaque actif.

La valeur recouvrable est déterminée par l'actualisation des flux futurs.

Méthode utilisée pour valoriser les entités

Valeur d'utilité : actualisation des flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie attendus ressortent des business plans à trois ans préparés par les entités opérationnelles dans le cadre de la procédure budgétaire et validés par le management du Groupe Coface.

Ces prévisions se basent sur les performances passées de chaque entité et prennent en compte les hypothèses de développement de Coface dans ses différentes lignes de métier. Coface établit des projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les budgets par extrapolation des flux de trésorerie sur deux années supplémentaires.

Les hypothèses choisies en termes de taux de croissance, de taux de marge ou de ratios de coûts et de sinistres tiennent compte de la maturité de l'entité, de l'historique de l'activité, des perspectives du marché et du pays dans lequel l'entité opère.

Coface calcule un taux d'actualisation et un taux de croissance à l'infini pour l'évaluation de l'ensemble des sociétés.

Juste valeur

Selon cette approche utilisée à titre informatif, Coface valorise ses sociétés par application de multiples de résultat net d'une part, de Chiffre d'Affaires (CA) pour les sociétés de services, d'Actif Net Réévalué (ANR) pour les sociétés d'assurances et pour les sociétés d'affacturage d'autre part. Les multiples de référence sont issus de comparables boursiers ou de transactions récentes, de manière à bien prendre en compte la valorisation des actifs par le marché.

La valorisation par les multiples est obtenue en faisant la moyenne de la valorisation issue du multiple de résultat net, et de celle issue du multiple de CA pour les sociétés de services, et d'ANR pour les sociétés d'assurance et d'affacturage.

Immobilisations incorporelles

Coface immobilise les frais de développement dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- son intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre ;
- sa capacité à l'utiliser ou à le vendre ;
- la manière dont l'actif générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaires pour réaliser le projet ;
- sa capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Les frais de développement et les logiciels générés en interne sont amortis sur leur durée d'utilité; celle-ci ne peut excéder quinze ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Les immeubles d'exploitation sont constitués de composants ayant des durées d'utilité différentes; ces composants sont comptabilisés séparément et amortis linéairement selon leur durée

d'utilité.

Le Groupe Coface a identifié les composants suivants :

Terrain	Non amortissable
Structure close ou couverte	Amortie sur 30 ans
Équipement technique	Amorti sur 15 ans
Aménagement intérieur	Amorti sur 10 ans

Les actifs immobiliers financés au moyen de contrats de crédit-bail sont présentés dans les comptes consolidés comme s'ils avaient été acquis directement par endettement financier.

Si la valeur de marché de l'immeuble est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

Actifs financiers

Hors activité de factoring, le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories IAS 39

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs disponibles à la vente, actifs détenus à des fins de transaction, actifs détenus jusqu'à l'échéance, actifs à la juste valeur par résultat et prêts et autres créances.

La date de comptabilisation des actifs financiers retenue par Coface correspond à celle de la négociation de ces actifs.

Actifs disponibles à la vente (AFS)

Les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition (ci-après prix d'achat). La différence entre la juste valeur des titres à la date de clôture et leur prix d'achat (diminué de l'amortissement actuariel pour les instruments de dettes) est comptabilisée dans le poste « actifs disponibles à la vente » en contrepartie de la réserve de réévaluation sans effet sur le résultat. Ce poste inclut les titres de participation.

Actifs détenus à des fins de transaction (Trading)

Les actifs détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La variation de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction durant la période est constatée dans le compte de résultat de la période.

Actifs détenus jusqu'à l'échéance (HTM)

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti. Les primes et décotes entrent dans le calcul du coût amorti et sont constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie de l'actif financier.

Actifs comptabilisés selon l'option de juste valeur par résultat

Les modalités de comptabilisation sont identiques à celles des titres détenus à des fins de transaction.

Prêts et créances

Cette catégorie comprend les créances relatives aux dépôts en espèces détenus par les cédantes en garantie des engagements de souscription. Ils figurent au bilan à hauteur des montants versés.

Cette catégorie comporte aussi les actifs financiers non dérivés dont le paiement est déterminé ou déterminable, et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les prêts et créances comprennent les dépôts courts termes dont la maturité est supérieure à trois mois et inférieure à douze mois à compter de la date d'achat ou de dépôt.

Juste valeur

Les titres cotés sont valorisés à leur cours de bourse à la date d'inventaire. La juste valeur des titres non cotés est obtenue par l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Test de dépréciation

Les actifs disponibles à la vente font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date d'arrêté comptable. Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation d'un tel actif et qu'une diminution de la juste valeur de celui-ci a précédemment été comptabilisée directement en capitaux propres, la perte cumulée est extraite des capitaux propres et comptabilisée en résultat au niveau de l'agrégat du compte de résultat « Produits des placements nets de charges de gestion ».

La détection d'un indice objectif de dépréciation résulte d'une analyse multicritères qui fait intervenir, notamment pour les instruments de dette, le jugement d'expert.

Constitue un indice de dépréciation :

- pour les instruments de dettes : un défaut de paiement des intérêts ou du principal, l'existence d'une procédure de conciliation, d'alerte, ou de redressement judiciaire, la faillite de la contrepartie, et tout autre indicateur témoignant de la dégradation significative de la situation financière de la contrepartie comme par exemple la mise en évidence de pertes à terminaison par application d'un modèle de calcul de projection de flux recouvrables actualisés ou à l'issue de la réalisation de stress tests ;
- pour les instruments de capitaux propres (hors titres de participations non cotés) : l'existence d'indices indiquant que l'entité ne pourra pas recouvrer tout ou partie de son investissement initial. En outre, un test de dépréciation est systématiquement mené pour les titres en situation de moins-value latente de plus de 30 % ou en situation de moins-value latente depuis plus de six mois. Ce test consiste à réaliser une analyse qualitative s'appuyant sur différents facteurs comme l'analyse du cours sur une période donnée, ou bien sur des informations afférentes à la situation de l'émetteur. Le cas échéant une dépréciation est constatée sur la base du cours de cotation à la date d'arrêté. Indépendamment de cette analyse, une dépréciation est systématiquement constatée dès lors que le titre présente une moins-value

latente en date d'arrêté de plus de 50 %, ou une moins-value latente de plus de 24 mois ;

- pour les participations non cotées : une moins-value latente de plus de 20 % sur une période supérieure à 18 mois, ou la survenance de changements significatifs dans l'environnement technologique, de marché, économique ou légal ayant un effet défavorable sur l'émetteur, qui indique que le montant de l'investissement dans l'instrument de capitaux propres ne peut pas être recouvré.

Si la juste valeur d'un instrument classé comme disponible à la vente augmente au cours d'un exercice ultérieur, et si cette augmentation peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation en résultat de la perte de valeur, les reprises de pertes de valeur :

- des instruments de capitaux propres ne sont pas constatés en compte de résultat mais au niveau des capitaux propres ;
- des instruments de dettes sont comptabilisés en résultat à hauteur de la dépréciation précédemment constatée.

Les dépréciations constatées sur des instruments de capitaux propres aux dates d'arrêtés intermédiaires sont figées dans le résultat et ne peuvent être reprises avant la cession des titres conformément à l'interprétation IFRIC 10.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Un produit dérivé est un instrument financier (IAS 39) :

- dont la valeur fluctue en fonction de l'évolution du taux ou du prix d'un produit appelé sous-jacent ;
- qui ne requiert aucun placement net initial ou peu significatif ;
- dont le règlement s'effectue à une date future.

Il s'agit d'un contrat entre deux parties, un acheteur et un vendeur, qui fixe des flux financiers futurs fondés sur ceux d'un actif sous-jacent.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 39, les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur par résultat, sauf s'il s'agit des instruments de couverture efficaces. Dans ce cas, les modalités de comptabilisation de plus ou moins-values vont dépendre des relations de couverture à laquelle le dérivé est attaché.

Les dérivés qualifiés de couverture sont ceux qui respectent, dès l'initiation de la relation de couverture et sur toute la durée, les conditions requises par la norme IAS 39 et notamment la documentation formalisée de l'existence d'une efficacité des relations de couverture entre les instruments dérivés et les éléments couverts, tant de manière prospective que de manière rétrospective. À cet égard, les relations de couvertures sont considérées comme étant efficaces lorsque le rapport entre les variations effectives de valeur de l'élément de couverture et de l'élément couvert est compris entre 80 % et 125 %.

- Pour les dérivés conclus dans le cadre d'une couverture de juste valeur, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement et en totalité en résultat. Ces variations sont en partie compensées par les variations de juste valeur des éléments couverts (évalués à la juste valeur pour la portion de risque couverte) qui sont également comptabilisées en résultat. L'impact net dans le compte de résultat est donc limité à la part inefficace de la couverture.
- Pour les dérivés conclus dans le cadre d'une couverture de flux de trésorerie, les variations de juste valeur sont enregistrées dans les capitaux propres recyclables, à hauteur de la partie efficace de la couverture et en résultat pour la partie inefficace.

Les instruments dérivés sont utilisés à des fins de couverture, plus précisément couverture de change, risque de taux et de la couverture juste valeur des actions dans les portefeuilles des fonds Colombes. La Société n'effectue pas d'opération de couverture au sens de la norme IAS 39. Les instruments utilisés sont comptabilisées en juste valeur par le résultat.

Dettes de financement

Ce poste concerne la dette subordonnée.

Lors de sa comptabilisation initiale, la dette financière a été évaluée à la juste valeur sur laquelle ont été imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette.

Après son évaluation initiale, la dette est valorisée au coût amorti, déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE). Ce coût amorti correspond :

- au montant de l'évaluation initiale du passif financier ;
- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé (calculé selon la méthode du TIE) et de toute décote ou prime entre le montant initial et le montant à l'échéance.

Les primes et décotes n'entrent pas dans le coût initial d'un passif financier. Toutefois, elles entrent dans le calcul du coût amorti et seront donc constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée du passif financier. Les primes et décotes viennent ainsi modifier le coût amorti du passif financier au fur et à mesure de leur amortissement.

Traitement comptable des frais d'émission de la dette

Les frais d'émission directement attribuables à l'émission d'un passif financier sont inclus dans la juste valeur initiale du passif. Ces frais sont définis comme étant les coûts marginaux directement attribuables à l'émission du passif financier ; un coût marginal étant un coût qui n'aurait pas été encouru si l'entreprise n'avait pas acquis, émis ou cédé l'instrument financier.

Ils comprennent :

- les honoraires et commissions versés à des agents, conseils, courtiers et autres intermédiaires ;
- les coûts prélevés par les agences réglementaires et les bourses de valeurs ;
- les taxes et droits de transfert.

En revanche, ils n'incluent pas :

- la prime de remboursement ou d'émission d'une dette ;
- les coûts de financement ;
- les coûts internes administratifs ou les frais de siège.

Ressources des activités bancaires

Ce poste comprend :

- les dettes envers les entreprises du secteur bancaire ; ce poste regroupe les lignes de crédit bancaire. Elles représentent le refinancement du factor des crédits accordés aux adhérents ;
- les dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire ; il s'agit des comptes créditeurs d'affacturage. Ils regroupent :
 - d'une part les montants inscrits au crédit des comptes courants des adhérents qui n'ont pas fait l'objet d'une mise à disposition anticipée par les soins du factor et ;
 - d'autre part, les retenues de garantie constituées sur chaque contrat ;
- les dettes financières représentées par des titres ; ce poste comprend les emprunts subordonnés et les emprunts obligataires non-subordonnés. Ces emprunts sont classés en "Ressources des activités du secteur bancaire" car ils servent à financer l'activité d'affacturage.

À l'origine, tous les emprunts sont comptabilisés à la juste valeur minorée des coûts de transaction directs. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Créances d'affacturage

Les créances d'affacturage sont représentées à l'actif du bilan pour la totalité des créances non recouvrées à la date d'établissement des comptes. Elles sont comptabilisées pour leur valeur nominale, correspondant au montant des factures cédées, toutes taxes comprises, par les adhérents.

Deux catégories de provisions sont enregistrées et viennent s'inscrire en diminution des créances d'affacturage :

- des dépréciations dotées par le compte de résultat (poste « coût du risque ») lorsqu'un risque probable

- de non recouvrement partiel ou total apparaît
- des dépréciations calculées sur les pertes de crédit attendues dotées également par le compte de résultat (poste « coût du risque »)

Ces dépréciations, instaurées par la norme IFRS 9, s'appuient sur les modèles de calcul exploitant les notations internes des débiteurs (DRA « Debtor Risk Assessment »). La méthodologie de calcul des dépréciations (perte attendue ou ECL « Expected Credit Loss ») est basée sur les trois paramètres principaux : la probabilité de défaut « PD », la perte en cas de défaut (LGD « Loss Given Default ») et le montant de l'exposition en cas de défaut « EAD » (Exposure at default). Les dépréciations seront le produit de la PD par la LGD et l'EAD, sur la durée de vie des créances. Des ajustements spécifiques sont réalisés afin de prendre en compte les conditions courantes et les projections prospectives macro-économiques (Forward Looking).

La valeur nette comptable des créances d'affacturage est présentée à l'actif du bilan consolidé dans le poste « Créances des activités du secteur bancaire et autres activités ».

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend l'ensemble des comptes bancaires et des dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les SICAV monétaires dont l'échéance est inférieure à trois mois.

Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée, à la date de clôture de l'exercice, lorsqu'il existe une obligation actuelle, résultant d'un événement passé envers un tiers à cette date, et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers, représentative d'avantages économiques nécessaires pour régler l'obligation et une estimation fiable du montant de l'obligation.

Elles font l'objet d'une actualisation dans le cas où l'impact s'avère significatif.

Les provisions pour risques et charges incluent les provisions pour risques fiscaux (hors impôts sur le résultat), pour litiges avec des tiers et sur les locaux vacants. Ces provisions font l'objet d'une revue à chaque clôture.

La provision pour locaux vacants est calculée en tenant compte des loyers futurs que la société est engagée à payer jusqu'à la fin du bail, desquels sont déduits les produits futurs attendus au titre d'éventuelles sous-locations.

Avantages au personnel

Les salariés de Coface bénéficient dans un certain nombre de pays d'avantages à court terme (du type congés payés), d'avantages à long terme (du type « médailles du travail ») et d'avantages postérieurs à l'emploi (du type indemnités de départ à la retraite).

Les avantages à court terme sont reconnus dans les dettes des différentes sociétés de Coface qui les octroient. Les autres avantages (avantages à long terme et avantages postérieurs à l'emploi) font l'objet de modalités différentes de couverture définies ci-après :

- Régimes (ou plans) à cotisations définies : ils se caractérisent par des versements à des organismes libérant l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit généralement des régimes publics de retraites sur le même modèle que ceux qui existent en France ;
- Régimes (ou plans) à prestations définies pour lesquels l'employeur a une obligation envers ses salariés.

Conformément à la norme IAS 19, Coface inscrit au bilan, sous forme de provision, le montant correspondant à ses engagements en matière principalement :

- d'indemnités et congés de fin de carrière ;
- d'allocations pour préretraite et complément sur retraite ;
- de part patronale à verser aux mutuelles pour les retraités ;
- de médailles du travail.

Sur la base des règlements internes de chaque régime et dans chacun des pays concernés, des actuaires indépendants calculent :

- la valeur actuarielle des prestations futures, correspondant à la valeur actualisée de l'ensemble des prestations à verser. Cette valeur actualisée est principalement basée sur :
 - les caractéristiques connues de la population concernée,
 - les prestations à verser (indemnités de fin de carrière, médailles du travail...),
 - les probabilités de survenance de chaque événement,
 - la valorisation de chacun des facteurs entrant dans le calcul des prestations (évolution des salaires, etc.),
 - le taux d'intérêt permettant d'escompter les prestations futures à la date de l'évaluation ;
- la valeur actuarielle des prestations pour services rendus avec projection des salaires, déterminée en utilisant la méthode des unités de crédits projetés, qui répartit la valeur actuarielle des prestations uniformément sur la durée de service des salariés.

Stock-option

Selon la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » qui définit notamment l'évaluation et la comptabilisation des stocks-options, les options sont évaluées à la date d'octroi. Pour cette évaluation, le Groupe applique le modèle de valorisation *Black and Scholes*. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est fonction de leur durée de vie attendue, que le Groupe estime correspondre à leur période d'indisponibilité fiscale. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement, à compter de la date d'octroi, sur la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Dans le cadre de son introduction en bourse, le Groupe Coface a attribué à certains bénéficiaires (salariés de filiales de COFACE SA) des actions gratuites (cf. note 11).

En application des dispositions de la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'ont pas été acquis au 1er janvier 2005 ont été évalués et comptabilisés en charges de personnel.

Contrats de location

Selon la norme IFRS 16, applicable depuis le 1^{er} janvier 2019, la définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif. Le contrôle est établi lorsque le preneur détient tout au long de la durée d'utilisation les deux droits suivants :

- Le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien,
- Le droit de décider de l'utilisation du bien.

Coface n'exerce qu'une activité de preneur. Pour ce dernier, la norme impose la comptabilisation au bilan de tous les contrats de location sous forme d'un droit d'utilisation sur l'actif loué, enregistré dans les immobilisations, et au passif la comptabilisation d'une dette financière au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location. Coface utilise les exemptions prévues par la norme en ne modifiant pas le traitement comptable des contrats de location de courte durée (inférieure à 12 mois) ou portant sur des actifs sous-jacents de faible valeur (inférieure à 5 000 US \$).

Le droit d'utilisation est amorti linéairement, et la dette financière est amortie actuariellement sur la durée du contrat de location. La charge d'intérêt relative à la dette financière et la charge d'amortissement du droit d'utilisation sont portées distinctement au compte de résultat.

Impôts

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

L'impôt exigible est calculé conformément aux législations fiscales en vigueur dans chaque pays où les résultats sont imposables.

COFACE SA a opté au 1er janvier 2015, pour le régime de l'intégration fiscale en intégrant les filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95% (Compagnie française d'assurance pour le commerce

extérieur, Cofinpar, Cogeri et Fimipar).

Les différences temporelles entre les valeurs des éléments d'actif et de passif dans les comptes consolidés, et celles retenues pour la détermination du résultat fiscal, donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés.

Les dettes et les créances d'impôt différés sont calculées en utilisant le taux d'impôt qui sera en vigueur à la date probable de reversement des différences concernées ; ou à défaut, en utilisant le taux d'impôt en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que s'il est probable que des bénéfices futurs imposables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables sur un horizon raisonnable.

Créances et dettes libellées en devises

Les créances et dettes libellées en devises sont valorisées au cours de clôture.

Les pertes et gains de change latents sur les créances et dettes libellées en devises sont enregistrés dans le résultat consolidé, à l'exception des écarts de conversion sur les provisions techniques des succursales de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur et des écarts de conversion sur les créances et dettes à caractère long terme concernant une entreprise consolidée dont le règlement n'est ni planifié ni susceptible de survenir dans un avenir prévisible.

Les différences de change relatives à une créance ou une dette libellée en monnaie étrangère sur une entreprise consolidée sont considérées comme faisant partie de l'investissement net dans l'entreprise consolidée et sont imputées en autres éléments du résultat global conformément à la norme IAS 21 jusqu'à la cession de cet investissement net.

Information sectorielle

Le Groupe Coface applique la norme IFRS 8 qui prévoit la présentation d'une information sectorielle fondée sur l'organisation du Groupe telle qu'utilisée par le management pour l'allocation des ressources et la mesure des performances.

Aussi, l'information sectorielle utilisée par le management correspond aux régions suivantes :

- Europe du Nord ;
- Europe de l'Ouest ;
- Europe Centrale ;
- Méditerranée et Afrique ;
- Amérique du Nord ;
- Amérique Latine ;
- Asie Pacifique.

Aucun regroupement de secteur opérationnel n'a été réalisé pour les besoins de l'information sectorielle publiée. La segmentation sectorielle géographique correspond au pays de facturation.

Parties liées

Une partie liée est une personne ou une entité qui est liée à l'entité qui prépare ses états financiers (dénommée « l'entité présentant les états financiers » dans IAS 24).

Estimations

Les principaux postes du bilan donnant lieu à une estimation par le management sont présentés dans le tableau ci-après :

Estimation	Notes	Nature de l'information demandée
Dépréciation d'écart d'acquisition	1	Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable, déterminée comme la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie est établie sur la base d'hypothèses de coût du capital, de taux de croissance à long terme et de loss ratio.
Dépréciation des créances d'affacturage	4	Les dépréciations des créances d'affacturage incluent une partie calculée selon les pertes de crédit attendues (notion instaurée par la norme IFRS 9)
Provision pour primes acquises non	17	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant

émises		des primes attendues sur la période diminuée des primes comptabilisées.
Provision pour ristournes de primes	17 ; 22	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant des ristournes de primes à verser aux assurés selon les modalités de la police souscrite.
Provision pour recours	17 ; 23	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant des récupérations potentielles sur les sinistres réglés.
Provision pour sinistres	17 ; 23 ; 42	Elle comprend une estimation du coût de l'ensemble des sinistres déclarés et non réglés à la période de clôture.
Provision IBNR	17 ; 23 ; 42	Elle est calculée sur une base statistique correspondant à l'estimation du montant final de sinistres qui sera réglé après extinction du risque et après toute action de recouvrement.
Engagements de retraite	14	Les engagements de retraite sont évalués conformément à IAS 19 et font l'objet d'un examen annuel, par des actuaires en fonction des hypothèses actuarielles du Groupe.

Les contrats gérés par les filiales d'assurance du Groupe Coface répondent aux définitions des contrats d'assurance donnés par IFRS 4. Conformément à cette norme, ces contrats donnent donc lieu à la comptabilisation de provisions techniques au passif du bilan évaluées selon les principes fixés par les principes comptable Groupe, dans l'attente de la publication d'une norme IFRS traitant du passif technique des entreprises d'assurance.

La constitution des provisions techniques d'assurance amène le Groupe Coface à réaliser des estimations, essentiellement fondées sur des hypothèses d'évolution de facteurs liées à l'assuré et à son débiteur ainsi qu'à leur environnement économique, financier, social, réglementaire ou encore politique, qui peuvent s'avérer différentes des observations a posteriori, en particulier si elles affectent simultanément les principaux portefeuilles du Groupe Coface. Le recours à ces hypothèses implique un degré élevé d'appréciation de la part du Groupe Coface, susceptibles d'affecter le niveau de provisionnement et d'avoir en conséquence un effet défavorable significatif sur la situation financière, les résultats ou la marge de solvabilité du Groupe Coface.

De même, pour certains actifs financiers du Groupe Coface pour lesquels il n'existe pas de marché actif ou lorsque les valeurs observables sont réduites ou non représentatives, la juste valeur est mesurée par des techniques de valorisation utilisant des méthodologies ou modèles ayant recours à des hypothèses ou des appréciations qui impliquent une part importante du jugement. Il ne peut être garanti que les estimations de juste valeur sur la base de ces techniques de valorisations représentent le prix auquel un titre pourra finalement être cédé ou auquel il pourrait être cédé à un moment précis. Les évaluations et estimations sont révisées lorsque les conditions changent ou que de nouvelles informations sont disponibles. Les instances dirigeantes du Groupe Coface, à la lumière de ces informations et dans le respect des principes et méthodologies objectives détaillés dans ses états financiers consolidés et combinés analysent, évaluent et arbitrent régulièrement selon leur appréciation les causes d'une baisse dans l'estimation de juste valeur de titres, ses perspectives de récupération à court terme et le niveau jugé adéquat de provisions pour dépréciations qui en découlent. Il ne peut cependant être garanti que des dépréciations ou des provisions supplémentaires ne puissent pas avoir un effet défavorable significatif sur les résultats, la situation financière et la marge de solvabilité du Groupe Coface.

Note 1. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis ; ils sont soumis systématiquement à un test de dépréciation réalisé annuellement, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur, conformément à la norme IAS 36.

La décomposition de la valeur nette des écarts d'acquisition² par région est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Europe du Nord	112 603	112 603
Europe de l'Ouest	5 068	5 068
Europe Centrale	8 339	8 345
Méditerranée & Afrique	23 374	22 541
Amérique du Nord	6 145	5 687
Amérique du Sud	0	0
TOTAL	155 529	154 245

La valeur des écarts d'acquisition augmente de 1 284 milliers d'euros sur l'exercice 2021 ; cette hausse est due à la variation des taux de change.

Méthode des tests d'impairment

Les écarts d'acquisition et les autres actifs non financiers ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2021. Coface a procédé à cet exercice en comparant la valeur d'utilité des groupes d'unité génératrice de trésorerie (UGT) auxquels ont été affectés les écarts d'acquisition avec leur valeur comptable.

La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. La valorisation, issue de la méthode des *cash flows* actualisés, s'appuie sur le budget prévisionnel à trois ans préparé par les filiales et validé par le management avec deux années supplémentaires construites sur la base de ratios de gestion normalisés, reflétant la sinistralité « moyenne » attendue à long terme (*loss ratios* et *cost ratios* cibles). Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini du flux de trésorerie de la dernière année.

Les principales hypothèses retenues pour déterminer la valeur d'utilité des groupes d'UGT sont : le taux de croissance à long terme fixé à 1,5% pour l'ensemble des entités et le coût du capital.

Les écarts d'acquisition ont donné lieu à des tests de perte de valeur en retenant les hypothèses suivantes au 31 décembre 2021 :

(en millions d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe Centrale	Méditerranée et Afrique	Amérique du Nord
Coût du capital	11,1%	11,1%	11,1%	11,1%	11,1%
Croissance perpétuelle	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé	583,4	473,7	207,7	321,4	71,0

Pour rappel, les hypothèses étaient les suivantes pour l'exercice 2020 :

² Il n'existe pas de goodwill dans la région Asie Pacifique. En Amérique Latine, le goodwill est entièrement déprécié.

	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe Centrale	Méditerranée et Afrique	Amérique du Nord
<i>(en millions d'euros)</i>					
Coût du capital	11,5%	11,5%	11,5%	11,5%	11,5%
Croissance perpétuelle	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé	587,5	474,0	214,5	304,9	54,8

Sensibilité des tests d'impairment

Les analyses de sensibilité ont été effectuées sur les tests de perte de valeur en prenant en compte les sensibilités suivantes :

- sensibilité sur le taux de croissance perpétuel minoré de 0,5 point : il ressort qu'une variation de 0,5 point des hypothèses retenues n'aurait pas d'effet sur le résultat des tests de dépréciation et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2021 ;
- sensibilité sur coût de capital majoré de 0,5 point : il ressort qu'une variation de 0,5 point des hypothèses retenues n'aurait pas d'effet sur le résultat des tests de dépréciation et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2021 ;
- sensibilité sur le ratio de sinistre et sur le ratio des coûts sur les deux dernières années du plan d'affaires (2025 et 2026) : en considérant une augmentation de 1 à 2 points au niveau du ratio de sinistre et des coûts. Il ressort qu'une hausse de 1 à 2 points des hypothèses retenues n'aurait aucun effet sur le résultat des tests de dépréciation, compte tenu des valeurs d'utilité et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2021.

La sensibilité des valeurs d'entreprises aux hypothèses retenues est reflétée dans le tableau suivant :

Résultat des tests d'impairment

	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe Centrale	Méditerranée et Afrique	Amérique du Nord
<i>(en millions d'euros)</i>					
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé (1)	583,4	473,7	207,7	321,4	71,0
Valeur d'utilité de l'UGT	936,9	668,3	417,7	639,2	122,1
Sensibilité Croissance long terme -0,5 point (2)	911,4	653,6	399,8	620,2	118,3
Sensibilité Coût du capital +0,5 point (2)	901,3	648,3	395,7	612,3	116,9
Sensibilité Loss/ Cost Ratio 2026 +1 point (2)	923,1	604,3	409,2	618,8	114,1
Sensibilité Loss/ Cost Ratio 2026 +2 points (2)	909,3	540,2	400,6	598,4	106,0

(1) La Contribution à l'actif net du Groupe consolidé correspond à la valeur comptable.

(2) Des analyses de sensibilités ont été effectuées sur la Contribution à l'actif net du Groupe consolidé.

Note 2. Autres immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
	Valeur nette	Valeur nette
Frais de développement et logiciels	71 648	74 141
Fonds de commerce	2 529	2 062
Autres immobilisations incorporelles	246	404
TOTAL	74 423	76 607

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Frais de développement et logiciels	236 507	-164 859	71 648
Fonds de commerce	4 072	-1 543	2 529
Autres immobilisations incorporelles	2 930	-2 684	246
TOTAL	243 509	-169 086	74 423

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Frais de développement et logiciels	226 421	-152 280	74 141
Fonds de commerce	3 680	-1 618	2 062
Autres immobilisations incorporelles	2 944	-2 539	404
TOTAL	233 045	-156 437	76 607

Les immobilisations incorporelles du Groupe sont essentiellement composées de frais de développement (projet IFRS 17, Woodstock, autres).

Ces investissements se sont élevés à 14,4 millions d'euros sur l'exercice 2021, comparés à 24,5 millions d'euros sur l'exercice 2020.

Variation de la valeur brute des actifs incorporels

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Entrée de périmètre	Augmentations	Diminutions	Effet de change et autres	31/12/2021
Frais de développement et logiciels	226 421	9	11 460	-3 900	2 517	236 507
Fonds de commerce	3 680	0	0	0	392	4 072
Autres immobilisations incorporelles	2 944	0	20	-14	-21	2 930
TOTAL	217 615	9	11 480	-3 914	2 888	243 509

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	Entrée de périmètre	Augmentations	Diminutions	Effet de change	31/12/2020
Frais de développement et logiciels	210 814	557	24 725	-8 949	-726	226 421
Fonds de commerce	3 873	0	0	0	-193	3 680
Autres immobilisations incorporelles	2 928	0	70	-6	-71	2 944
TOTAL	217 615	557	24 817	-8 955	-990	233 045

Variation des amortissements et dépréciations des actifs incorporels

	31/12/2020	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises	Effet de change	31/12/2021
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Amortissement frais de développement et logiciel	-152 089	-9	-14 517	3 745	-1 837	-164 707
Provision pour dépréciation frais de développement et logiciel	-190	0	0	0	40	-150
Total Amortissement et dépréciation frais de développement et logiciel	-152 280	-9	-14 517	3 745	-1 797	-164 859
Amortissement fonds de commerce	-1 618	-	196	0	-120	-1 543
Provision pour dépréciation fonds de commerce	0	-	0	0	0	0
Total Amortissement et dépréciation fonds de commerce	-1 618	0	196	0	-120	-1 543
Amortissement autres immobilisations incorporelles	-2 539	-	-101	13	-56	-2 683
Provision pour dépréciation autres immobilisations incorporelles	0	-	0	0	0	0
Total Amortissement et dépréciation autres immobilisations incorporelles	-2 539	0	-101	13	-56	-2 684
TOTAL	-156 437	-9	-14 422	3 758	-1 973	-169 086

Note 3. Placements des activités d'assurance

3.1 – Placements par catégorie

Au 31 décembre 2021, la valeur nette comptable des titres AFS (*available for sale*) s'élève à 3 115 154 milliers d'euros, celle des titres classés en trading se monte à 15 milliers d'euros, et celle de titres HTM (*held to maturity*) est de 2 421 milliers d'euros.

Entreprise d'assurance, le Groupe Coface conserve une allocation très majoritairement orientée vers des produits de taux lui garantissant des revenus récurrents et stables.

La répartition du portefeuille obligataire, au 31 décembre 2021, selon les types de notation, est la suivante :

- Titres notés 'AAA' : 11,2%
- Titres notés 'AA' et 'A' : 54,2%
- Titres notés 'BBB' : 29,2%
- Titres notés 'BB' et inférieur : 5,4%

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021					31/12/2020				
	Coût amorti	Réévaluation	Valeur nette	Juste valeur	Plus et moins valeurs latentes	Coût amorti	Réévaluation	Valeur nette	Juste valeur	Plus et moins valeurs latentes
Titres AFS	2 876 416	238 738	3 115 154	3 115 154		2 672 996	223 318	2 896 314	2 896 314	
Actions et autres titres à revenus variables	191 074	194 077	385 151	385 151		153 192	145 980	299 172	299 172	
Obligations et effets publics	2 489 251	28 029	2 517 280	2 517 280		2 300 679	66 185	2 366 864	2 366 864	
<i>dont placements en titres viés</i>	2 087 552	25 285	2 112 837	2 112 837		1 853 153	58 531	1 911 685	1 911 685	
<i>dont placements en OPCVM</i>	401 699	2 745	404 444	404 444		447 525	7 654	455 179	455 179	
Parts de SCI	196 091	16 633	212 724	212 724		219 125	11 155	230 280	230 280	
Titres HTM										
Obligations et effets publics	1 833		1 833	2 421	588	1 872		1 872	2 587	715
JVO - Trading										
OPCVM monétaires	15	0	15	15		67		67	67	
Dérivés actifs	0	10 458	10 458	10 458			7 237	7 237	7 237	
<i>(pour information dérivés au passif)</i>		-3 480	-3 480	-3 480			-26	-26	-26	
Prêts et créances	91 683		91 683	91 683		77 167		77 167	77 167	
Immobilier de placements	695	-407	288	288		695	-407	288	288	
TOTAL	2 970 642	248 788	3 219 430	3 220 019	588	2 752 797	230 148	2 982 945	2 983 660	715

(en milliers d'euros)	Brut 31/12/21	Dépréciations	Net 31/12/21	Net 31/12/20
Titres AFS	3 153 343	-38 187	3 115 154	2 896 314
Actions et autres titres à revenus variables	417 584	-32 433	385 151	299 172
Obligations et effets publics	2 517 280		2 517 280	2 366 864
<i>dont placements en titres vifs</i>	2 112 837		2 112 837	1 911 685
<i>dont placements en OPCVM</i>	404 444		404 444	455 179
Parts de SCI	218 479	-5 754	212 724	230 280
Titres HTM				
Obligations et effets publics	1 833		1 833	1 872
JVO - Trading				
OPCVM monétaires	15		15	67
Dérivés actifs	10 458		10 458	7 237
<i>(pour information, dérivés au passif)</i>	-3 480		-3 480	-26
Prêts et créances	91 683		91 683	77 167
Immobilier de placements	288		288	288
TOTAL	3 257 619	-38 187	3 219 430	2 982 945

Dépréciations

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Dotations	Reprises	Effet de change et autres	31/12/2021
Titres AFS	43 457	1 526	-6 823	27	38 187
Actions et autres titres à revenus variables	38 848	380	-6 823	27	32 432
Obligations et effets publics	0	0	0	0	0
Parts de SCI	4 608	1 146	0	0	5 754
Prêts et créances	95	0	-95	0	0
TOTAL	43 552	1 526	-6 918	27	38 187

Les dépréciations de titres AFS sont reprises lorsque les titres sont cédés.
Aucune provision n'a été constatée sur le portefeuille au titre de la crise COVID

Variation des placements par catégorie

(en milliers d'euros)	31/12/2020						31/12/2021	
	Valeur nette comptable ouverture	Augmentations	Diminutions	Réévaluations	Dépréciations	Autres variations	Valeur nette comptable clôture	
Titres AFS	2 896 314	828 284	-669 875	14 267	5 297	40 867	3 115 154	
Actions et autres titres à revenus variables	299 172	51 832	-19 874	46 989	6 443	589	385 151	
Obligations et effets publics	2 366 864	776 451	-628 113	-38 200	0	40 278	2 517 280	
Parts de SCI	230 280	0	-21 888	5 478	-1 146	0	212 724	
Titres HTM								
Obligations	1 872	6	-46			0	1 833	
JVO - Trading	67	0	-49	0		-3	15	
Prêts, créances et autres placements financiers	84 692	67 921	-39 063	-1 339	95	-9 877	102 430	
TOTAL	2 982 945	896 211	-709 032	12 929	5 392	30 987	3 219 430	

La ligne JVO - Trading correspond aux OPCVM Monétaires

Dérivés

L'utilisation structurelle de produits dérivés est strictement limitée à des fins de couverture. Le nominal de la couverture est ainsi limité au montant d'actifs sous-jacents détenus dans le portefeuille.

Au cours de l'année 2021, la majeure partie des opérations réalisées a concerné la couverture systématique de change via conclusion de swaps ou d'opérations de change à terme pour des obligations émises principalement en USD et présentes dans le portefeuille de placement.

Les investissements actions ont fait l'objet d'une couverture partielle en dehors de la monnaie via l'achat et la vente d'options cotées sur le marché. La stratégie mise en œuvre vise une couverture dans une optique de protection du portefeuille en cas de baisse sensible du marché actions de la zone Euro.

Concernant le portefeuille obligataire, des couvertures de taux ponctuelles ont été mises en place au cours de l'année 2021 par certains gérants, afin de couvrir le risque de taux. Quelques opérations ponctuelles de couverture du risque de taux ont été mises en place sur des titres de créances négociables, dans le portefeuille monétaire.

Toutes ces opérations n'ont pas fait l'objet d'un traitement comptable de type « comptabilité de couverture » en IFRS car il s'agit majoritairement d'opérations de change et de couvertures marché partielles.

3.2 – Instruments financiers comptabilisés en juste valeur

Cette note présente la juste valeur des instruments financiers par niveau de hiérarchie des paramètres utilisés pour la valorisation des instruments au bilan.

Niveau 1 : Prix cotés pour un instrument identique sur des marchés actifs

Les titres classés en niveau 1 représentent 82% du portefeuille du Groupe Coface. Ils correspondent aux :

- actions, obligations et effets publics cotés sur des marchés organisés, ainsi qu'aux parts d'OPCVM dont la valeur liquidative est calculée et publiée de manière très régulière et facilement disponible (AFS) ;
- obligations d'Etat et obligations indexées à taux variable (HTM) ;
- SICAV monétaires françaises (*trading*).

Niveau 2 : Utilisation de données, autres que les prix cotés d'un instrument identique, observables directement ou indirectement sur le marché (données corroborées par le marché : courbe de taux d'intérêt, taux de *swap*, méthode des multiples, etc.)

Les titres classés en niveau 2 représentent 7% du portefeuille du Groupe Coface. Ce niveau regroupe les instruments suivants :

- actions non cotées ;
- prêts et créances souscrits auprès des banques ou de la clientèle, dont la juste valeur est déterminée d'après la méthode du coût historique.

Niveau 3 : Techniques d'évaluations fondées sur des données non observables telles que des projections ou des données internes.

Les titres classés en niveau 3 représentent 12% du portefeuille du Groupe Coface. Le niveau 3 est attribué aux actions non cotées, aux titres de participation ainsi qu'à l'immobilier de placement.

Répartition de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2021 par niveau

(en milliers d'euros)	Valeur nette comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
			Juste valeur déterminée à partir de cotations sur un marché actif	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données non observables
Titres AFS	3 115 154	3 115 154	2 613 799	130 593	370 761
Actions et autres titres à revenus variables	385 151	385 151	227 091	23	158 036
Obligations et effets publics	2 517 280	2 517 280	2 386 710	130 570	0
Parts de SCI	212 724	212 724			212 724
Titres HTM					
Obligations et effets publics	1 833	2 421	2 421		
JVO - Trading					
OPCVM monétaires	15	15	15		
Dérivés actifs	10 458	10 458	9 876	473	109
Prêts et créances	91 683	91 683		91 683	
Immobilier de placements	288	288			288
TOTAL	3 219 430	3 220 019	2 626 111	222 749	371 158

Variation des titres évalués selon le niveau 3 au 31 décembre 2021

(en milliers d'euros)	31.12.20	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période		Transactions de la période		Variation de périmètre	Ecart de change	31.12.21
		Au compte de résultat	Directement en capitaux propres	Achats / Emissions	Ventes / Remboursements			
Titres AFS	386 055	-1 368	9 995	2 385	-26 842	-613	1 149	370 761
Actions et autres titres à revenus variables	155 775	-222	4 516	2 385	-4 954	-613	1 149	158 036
Parts de SCI	230 280	-1 146	5 478	0	-21 888		0	212 724
Dérivés actifs	109			0			0	109
Immobilier de placements	288				0			288
TOTAL	386 452	-1 368	9 995	2 385	-26 842	-613	1 149	371 159

Répartition de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2020 par niveau

(en milliers d'euros)	Valeur nette comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
			Juste valeur déterminée à partir de cotations sur un marché actif	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données non observables
Titres AFS	2 896 314	2 896 314	2 442 488	67 771	386 055
Actions et autres titres à revenus variables	299 172	299 172	143 373	23	155 775
Obligations et effets publics	2 366 864	2 366 864	2 299 116	67 747	0
Parts de SCI	230 280	230 280			230 280
Titres HTM					
Obligations et effets publics	1 872	2 587	2 587		
JVO - Trading					
OPCVM monétaires	67	67	67		
Dérivés actifs	7 237	7 237	715	6 413	109
Prêts et créances	77 167	77 167		77 167	
Immobilier de placements	288	288			288
TOTAL	2 982 945	2 983 660	2 445 858	151 350	386 452

Variation des titres évalués selon le niveau 3 au 31 décembre 2020

(en milliers d'euros)	31/12/19	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période		Transactions de la période		Ecart de change	31/12/20
		Au compte de résultat	Directement en capitaux propres	Achats / Emissions	Ventes / Remboursements		
Titres AFS	390 308	-10 159	5 355	8 424	-1 488	-1 825	386 055
Actions et autres titres à revenus variables	154 835	-5 559	9 389	1 653	1 841	-1 825	155 775
Parts de SCI	235 473	-4 600	-4 034	6 771	-3 329	0	230 280
Dérivés actifs	109			0		0	109
Immobilier de placements	288				0		288
TOTAL	390 705	-10 159	5 355	8 424	-1 488	-1 825	386 452

Actifs financiers SPPI au 31 décembre 2021 (IFRS 9)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Juste valeur	Variation de la juste valeur au cours de la période
Placements en titres vifs - Actifs financiers SPPI	2 070 379	-17 922
Placements en titres vifs - Actifs financiers non SPPI	42 456	32
Placements en titres vifs	2 112 835	-17 891
Prêts et créances - Actifs financiers SPPI	91 683	
Prêts et créances	91 683	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie - Actifs financiers	362 441	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	311 183	0
Actifs financiers SPPI	2 524 502	-17 922
Actifs financiers non SPPI	42 456	32
TOTAL	2 566 958	-17 891

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute clôture	Juste valeur
Actifs financiers SPPI n'ayant pas de risque de crédit faible	104 618	110 351

Note 4. Créances des activités du secteur bancaire

Ventilation par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Créances des activités du secteur bancaire	2 690 125	2 326 941
Créances en défaut - activités du secteur bancaire	34 440	37 490
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire	-34 440	-37 490
TOTAL	2 690 125	2 326 941

Ventilation par échéance

Les créances du secteur bancaire représentent les créances acquises dans le cadre des contrats d'affacturage. Elles sont inscrites à l'actif du bilan pour leur montant d'acquisition. Elles sont enregistrées en niveau 1. La notion de créances affacturées recouvre aussi bien des créances dont la bonne fin est garantie par Coface, que des créances dont le risque est à la charge du client.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, étant précisé que ces créances sont assurées par un contrat d'assurance-crédit. En conséquence, les risques associés sont couverts par des provisions de sinistres.

(en milliers d'euros)	31/12/2021					
	Echues					Total
	Non échues	- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	2 235 811	453 181	587	1 194	34	2 690 808
Créances en défaut - activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	1 134	22 794	10 513	34 440
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	-1 134	-22 794	-10 513	-34 440
Total créances des activités du secteur bancaire et autres activités	2 235 811	453 181	587	1 194	34	2 690 808
Provisions de sinistres en couverture des créances d'affacturage	-683	0	0	0	0	-683
Total créances des activités du secteur bancaire et autres activités nettes des provisions de sinistres	2 235 128	453 181	587	1 194	34	2 690 125

(en milliers d'euros)	31/12/2020					
	Echues					Total
	Non échues	- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 583 412	743 529	0	0	0	2 326 941
Créances en défaut - activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	3 690	27 854	5 946	37 490
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	-3 690	-27 854	-5 946	-37 490
Total créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 583 412	743 529	0	0	0	2 326 941
Provisions de sinistres en couverture des créances d'affacturage						
Total créances des activités du secteur bancaire et autres activités nettes des provisions de sinistres	1 583 412	743 529	0	0	0	2 326 941

Note 5. Investissements dans les entreprises associées

Il n'y a pas d'investissement dans les entreprises associées au 31/12/2021.

Note 6. Immeubles d'exploitation et autres immobilisations

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
	Valeur nette	Valeur nette
Immeubles d'exploitation	19 542	21 196
Immobilisations corporelles	14 869	14 041
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs	71 398	77 528
TOTAL	105 809	112 765

(en milliers d'euros)	31/12/2021		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immeubles d'exploitation	85 281	-65 738	19 542
Immobilisations corporelles	48 184	-33 315	14 869
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs	125 797	-54 399	71 398
TOTAL	259 262	-153 452	105 809

(en milliers d'euros)	31/12/2020		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immeubles d'exploitation	85 281	-64 085	21 196
Immobilisations corporelles	49 332	-35 291	14 041
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs	113 330	-35 802	77 528
TOTAL	247 943	-135 178	112 765

Variation de la valeur brute des actifs corporels

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Entrée de périmètre	Augmentations	Diminutions	Effet de change	31/12/2021
Terrains - exploitation	7 140	0	0	0	0	7 140
Immeubles d'exploitation	78 141	0	0	0	0	78 141
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation	92 588	501	4 341	-464	1 386	98 352
Total immeubles d'exploitation	177 869	501	4 341	-464	1 386	183 633
Dépôts et cautionnements d'exploitation	3 668	0	38	-20	63	3 749
Autres immobilisations corporelles	45 665	331	4 209	-5 970	201	44 436
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles	20 742	212	6 360	-6	137	27 445
Total immobilisations corporelles	70 075	543	10 607	-5 996	401	75 629
TOTAL	247 943	1 044	14 948	-6 460	1 787	259 262

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Entrée de périmètre	Augmentations	Diminutions	Effet de change	31/12/2020
Terrains - exploitation	7 140	0	0	0	0	7 140
Immeubles d'exploitation	78 141	0	0	0	0	78 141
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation	88 009	0	6 295	-100	-1 616	92 588
Total immeubles d'exploitation	173 290	0	6 295	-100	-1 616	177 869
Dépôts et cautionnements d'exploitation	3 540	0	167	-3	-36	3 668
Autres immobilisations corporelles	52 656	82	1 947	-8 192	-828	45 665
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles	15 909	0	4 889	0	-56	20 742
Total immobilisations corporelles	72 105	82	7 003	-8 195	-920	70 075
TOTAL	245 395	82	13 298	-8 295	-2 536	247 943

Variation des amortissements et dépréciations des actifs corporels

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises	Effet de change	31/12/2021
Amortissement immeubles d'exploitation	-64 085	0	-1 653	0	0	-65 738
Amortissement des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles	-24 632	-193	-12 164	25	-402	-37 366
Total immeubles d'exploitation	-88 717	-193	-13 817	25	-402	-103 104
Amortissement autres immobilisations corporelles	-35 135	-175	-3 454	5 782	-146	-33 127
Dépréciations autres immobilisations corporelles	-157	0	-30	0	-1	-188
Amortissement des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres	-11 170	-72	-5 703	6	-93	-17 032
Total immobilisations corporelles	-46 462	-247	-9 187	5 788	-240	-50 348
TOTAL	-135 179	-440	-23 004	5 813	-642	-153 452

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Dotations	Reprises	Reclassement	Effet de change	31/12/2020
Amortissement immeubles d'exploitation	-62 919	-1 607	0	441	0	-64 085
Dépréciations immeubles d'exploitation	0	0	441	-441	0	0
Amortissement des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles	-12 652	-12 615	27	0	608	-24 632
Total immeubles d'exploitation	-75 571	-14 222	468	0	608	-88 717
Amortissement autres immobilisations corporelles	-38 380	-3 589	6 362	0	472	-35 135
Dépréciations autres immobilisations corporelles	-2 015	-8	1 796	0	70	-157
Amortissement des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres	-5 653	-5 545	0	0	28	-11 170
Total immobilisations corporelles	-46 048	-9 142	8 158	0	570	-46 462
TOTAL	-121 619	-23 364	8 626	0	1 178	-135 179

Valeur de marché des immeubles d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Valeur nette comptable	19 542	21 196
Valeur de marché	73 332	72 699
PLUS OU MOINS-VALUES LATENTES	53 790	51 503

Les immeubles d'exploitation détenus par le Groupe Coface ne présentent pas de moins-value latente ; aucune dépréciation n'est donc constatée au 31 décembre 2021.

Note 7. Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31/12/2021			31/12/2020		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Créances sur les assurés et les agents	306 927	-37 472	269 455	289 824	-37 915	251 909
Primes acquises non émises	116 894		116 894	90 499		90 499
Créances nées d'opérations de réassurance nettes	124 910	-221	124 689	174 374	-221	174 153
Total	548 731	-37 693	511 038	554 697	-38 136	516 561

Ventilation par échéance

(en milliers d'euros)	31/12/2021					
	Echues					Total
	Non échues	- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	
TOTAL Créances d'assurance et de réassurance	373 406	79 808	48 025	9 313	487	511 038

(en milliers d'euros)	31/12/2020					
	Echues					Total
	Non échues	- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	
TOTAL Créances d'assurance et de réassurance	363 147	106 217	29 453	16 980	766	516 561

Le risque de liquidité lié aux créances d'assurance est considéré comme marginal pour les raisons suivantes :

- L'activité d'assurance fonctionne avec un cycle de production inversé : les primes sont encaissées avant le paiement des sinistres.
- De plus, Coface facture principalement ses clients de façon mensuelle ou trimestrielle, ce qui lui permet d'enregistrer des créances avec une maturité courte, inférieure ou égale à 3 mois.

Note 8. Autres actifs

(en milliers d'euros)	31.12.21	31.12.20	Variation
Frais d'acquisition reportés	38 900	35 494	3 406
Créances clients sur autres activités	59 489	62 390	-2 901
Créances d'impôt exigible	75 682	49 853	25 829
Autres créances	175 609	181 332	-5 724
Total	349 679	329 069	20 610

La ligne « autres créances » se compose principalement :

- de créances dans les entités d'affacturage vis-à-vis des entités d'assurance-crédit pour 31 millions d'euros ;
- de prêts accordés à des entités Coface non consolidées pour 13 millions d'euros.

Note 9. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Disponibilités	345 061	378 134
Équivalents de trésorerie	17 381	22 835
Total	362 441	400 969

Au 31 décembre 2021, le total des disponibilités et des équivalents de trésorerie a diminué fortement du fait du retour à la normale de la plupart des marchés où Coface est investi. Cette baisse est expliquée par le redéploiement progressif des actifs liquides vers des investissements plus rémunérateurs, en conformité avec l'allocation stratégique d'investissement.

Les montants en trésorerie et équivalents de trésorerie sont tous disponibles ; aucun montant n'est mis sur des comptes de type séquestre.

Note 10. Composition du capital social

Actions ordinaires	Nombre d'actions	Nominal	Capital en euros
Valeur au 31 décembre 2020	152 031 949	2	304 063 898
Annulation d'actions	-1 852 157	2	-3 704 314
Valeur au 31 décembre 2021	150 179 792	2	300 359 584
Déduction des titres auto-détenus	-1 147 510	2	-2 295 020
Valeur au 31 décembre 2021 hors titres auto-détenus	149 032 282	2	298 064 564

Actionnaires	31/12/21		31/12/20	
	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
Natixis	15 078 051	10,12%	64 153 881	42,86%
Arch Capital Group Ltd	44 849 425	30,09%		
Public	89 104 806	59,79%	85 536 083	57,14%
Total hors titres auto-détenus	149 032 282	100%	149 689 964	100%

Le 10 février 2021, Natixis et Arch Capital Group Ltd. ont annoncé que la transaction portant sur la cession de 29,5% des titres de Coface SA avait obtenu toutes les autorisations nécessaires.

Au 31 décembre 2021, Arch Capital Group Ltd détient 30,09% des actions du Groupe Coface hors titres auto-détenus, et détient 29,86% des actions y compris titres auto-détenus.

Note 11. Paiements sur la base d'actions

Plans d'actions gratuites en cours

Le Groupe Coface attribue, depuis son introduction en bourse en 2014, des actions gratuites à certains bénéficiaires mandataires sociaux ou salariés de filiales de COFACE SA.

Plan	Date d'attribution	Nombre d'actions attribuées	Période d'acquisition	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Juste valeur de l'action à la date d'attribution	Charge nette de l'exercice (en milliers d'euros)
Long-term Incentive Plan 2018	12/02/18	289 132	3 ans	15/02/21	15/02/21	8,5	-1 892
Long-term Incentive Plan 2019	11/02/19	368 548	3 ans	14/02/22	14/02/22	7,9	729
Long-term Incentive Plan 2020	05/02/20	312 200	3 ans	06/02/23	06/02/23	11,4	941
Long-term Incentive Plan 2021	10/02/21	408 403	3 ans	12/02/24	12/02/24	8,6	838

Evolution du nombre d'actions gratuites

Plan	Nombre d'actions à acquérir au 31/12/20	Attribution d'actions gratuites en 2021	Nombre d'actions annulées en 2021	Nombre d'actions acquises en 2021	Nombre d'actions à acquérir au 31/12/21
Long-term Incentive Plan 2018	288 132		-288 132		0
Long-term Incentive Plan 2019	367 308		-7 440		359 868
Long-term Incentive Plan 2020	312 200		-2 550		309 650
Long-term Incentive Plan 2021		408 403	-5 000		403 403

L'enveloppe globale affectée au *Long term Incentive Plan 2021* s'élevait à 467 754 titres ; 455 103 titres ont été affectés nominativement à des bénéficiaires, dont 408 403 sous forme d'actions gratuites (dont 5 000 annulées à ce jour) et 46 700 sous forme d'unités de performance.

Les actions gratuites attribuées dans le cadre du plan LTIP 2018 n'ont pas été livrées aux bénéficiaires suite à la non-réalisation des conditions de performance attachées à ce plan.

Les unités de performance sont attribuées en lieu et place d'actions gratuites dès lors que la mise en place d'attributions sous forme d'actions gratuites apparaissait complexe ou non pertinente au regard du nombre de bénéficiaires. Ces unités sont indexées sur le cours de l'action et soumises aux mêmes conditions de présence et de performance que les actions gratuites mais sont valorisées et versées en cash à l'issue de la période d'acquisition.

Les actions gratuites attribuées dans le cadre des *Long Term Incentive Plan* sont définitivement acquises sous conditions de présence et de performance.

Valorisation des actions gratuites

En application de la norme IFRS 2 relative aux « Paiements fondés sur des actions », l'attribution d'actions gratuites aux salariés donne lieu à la comptabilisation d'une charge correspondant à la juste valeur des actions octroyées à la date d'attribution ajustée des dividendes non versés pendant la période d'acquisition des droits et des restrictions de transfert pendant la période de conservation, ainsi que de la probabilité de réalisation des conditions de performance.

Les plans ont été évalués selon les hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation correspondant à un taux sans risque sur la durée des plans ;
- taux de distribution du résultat fixé à 60%.

Sur la base de ces hypothèses, la charge nette comptabilisée au titre des plans s'élève à 616 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Note 12. Réserves de réévaluation

	Instruments de placements	Réserves - Gains et pertes non recyclables (IAS19R)	Impôt	Réserves de réévaluation - part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Réserves de réévaluation
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Montants au 1er janvier 2021	235 988	-33 000	-24 621	178 367	-116	178 251
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - transférée en résultat	-9 184		1 821	-7 363	0	-7 363
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - comptabilisée en capitaux	23 487		-5 873	17 614	1	17 615
Variation de réserve gains et pertes non recyclables		2 348	-726	1 622	0	1 622
Transactions avec les actionnaires	0		0	0	0	0
Montants au 31 décembre 2021	250 291	-30 652	-29 399	190 240	-115	190 125

(en milliers d'euros)	Instruments de placements	Réserves - Gains et pertes non recyclables (IAS19R)	Impôt	Réserves de réévaluation - part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Réserves de réévaluation
Montants au 1er janvier 2020	214 812	-34 700	-20 866	159 246	-117	159 129
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - transférée en résultat	958		-396	562	0	562
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - comptabilisée en capitaux	20 218		-2 957	17 261	1	17 262
Variation de réserve gains et pertes non recyclables		1 700	-402	1 298	0	1 298
Transactions avec les actionnaires	0		0	0	0	0
Montants au 31 décembre 2020	235 988	-33 000	-24 621	178 367	-116	178 251

Note 13. Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Provisions pour litiges	2 275	2 143
Provisions pour pensions et obligations similaires	61 473	63 619
Autres provisions pour risques et charges	22 000	30 546
Total	85 748	96 307

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	Variation en OCI	Effet de change	31/12/2021
Provision pour litiges personnel	1 815	0	336	0	-124	0	0	-4	2 023
Provision pour autres litiges	328	0	175	0	-16	-202	0	-33	252
Provisions pour litiges	2 143	0	512	0	-140	-202	0	-37	2 275
Provisions pour pensions et obligations similaires	63 619	136	4 069	-3 567	-392	0	-2 349	-45	61 473
Provision pour risque sur les filiales	16 642	0	478	0	-7 513	0	0	206	9 813
Provisions pour restructuration	11 039	0	3 847	-2 882	-2 302	0	0	19	9 721
Provisions pour plan d'attribution d'actions gratuites	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Provision pour impôts (hors impôt courant)	630	0	0	0	0	202	0	-125	707
Autres provisions pour risques	2 235	0	25	-377	-125	0	0	1	1 759
Autres provisions pour risques et charges	30 546	0	4 350	-3 259	-9 939	202	0	101	22 000
Total	96 307	136	8 934	-6 826	-10 471	0	-2 349	18	85 748

(en milliers d'euros)	31/12/19	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	Variation en OCI	Effet de change	31/12/20
Provision pour litiges personnel	2 554	0	207	0	-911	0	0	-35	1 815
Provision pour autres litiges	215	0	283	0	0	-92	0	-78	328
Provisions pour litiges	2 769	0	490	0	-911	-92	0	-113	2 143
Provisions pour pensions et obligations similaires	66 447	560	3 565	-4 514	-533	0	-1 700	-206	63 619
Provision pour risque sur les filiales	17 942	0	0	0	-1 202	0	0	-98	16 642
Provisions pour restructuration	10 532	0	6 070	-3 484	-2 094	0	0	15	11 039
Provisions pour plan d'attribution d'actions gratuites	0	0	-3 355	1 778	1 577	0	0	0	0
Provision pour impôts (hors impôt courant)	576	0	0	0	0	92	0	-38	630
Autres provisions pour risques	2 666	0	0	0	-431	0	0	0	2 235
Autres provisions pour risques et charges	31 716	0	2 715	-1 706	-2 150	92	0	-121	30 546
Total	100 932	560	6 770	-6 220	-3 594	0	-1 700	-440	96 307

Les provisions pour risques et charges comprennent principalement les provisions pour retraites et obligations similaires ainsi que des provisions pour restructuration. Les autres provisions pour risques et charges sont essentiellement composées des provisions pour risque sur les filiales (9,8M€) et les provisions pour restructuration (9,7M€).

La principale variation nette de l'exercice est liée à la reprise sur provisions pour risque sur filiales : Coface Finance Israël (-7,5 M€).

Les provisions liées au plan stratégique *Build to Lead* s'élèvent à 9,3 M€ au 31 décembre 2021. L'impact net sur la période correspond à une reprise de 1,1 M€.

Note 14. Avantages au personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier	65 775	68 684
Coût des services rendus	3 381	3 187
Coût financier	560	437
(Gains) / pertes actuarielles	-2 521	-2 228
Prestations payées	-3 859	-4 659
Entrée de périmètre	136	560
Autres	60	-207
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	63 532	65 774
Variation des actifs du régime		
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	2 157	2 237
Ecarts de réévaluation - Rendement des actifs du régime	193	65
Contribution de l'employé	6	0
Contribution de l'employeur	2 754	72
Prestations payées	-3 053	-218
Autres	0	0
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	2 057	2 156
Réconciliation		
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	63 532	65 774
Juste valeur des actifs du régime	2 057	2 156
(Passif) / Actif comptabilisé au bilan à la clôture	-61 473	-63 619
Compte de résultat		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	3 381	3 187
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	0	0
Coût financier	560	437
Produit financier	-23	-17
Ecarts de réévaluation sur autres avantages à long terme	-343	-575
Autres	-46	-207
(Produits) / Charges comptabilisés en résultat à la clôture	3 530	2 824
Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables		
Ecarts de réévaluation générés sur l'exercice	-2 349	-1 700
Ecarts de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	-2 349	-1 700

(en milliers d'euros)	31/12/2021					
	France	Allemagne	Autriche	Italie	Autres	TOTAL
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier	13 399	25 944	18 095	4 024	4 313	65 775
Acquisition / Fusion/Sortie de Périmètre	0	0	0	0	136	136
Coût des services rendus	699	1 711	175	194	602	3 381
Coût financier	63	273	196	28	0	560
(Gains) / pertes actuarielles	-842	-1 696	-183	42	158	-2 521
Prestations payées	-731	-2 426	-621	-78	-2	-3 859
Autres	0	0	0	0	60	60
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	12 588	23 805	17 660	4 210	5 268	63 532
Variation des actifs du régime						
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	0	1 202	955	0	0	2 157
Ecarts de réévaluation - Rendement des actifs du régime	0	82	111	0	0	193
Acquisition / Fusion/Sortie de Périmètre	0	-	0	0	0	0
Contribution de l'employé	0	6	0	0	0	6
Contribution de l'employeur	0	2 136	618	0	0	2 754
Prestations payées	0	-2 432	-621	0	0	-3 053
Autres	0	0	0	0	0	0
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0	994	1 063	0	0	2 057
Réconciliation						
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	12 588	23 805	17 660	4 210	5 268	63 532
Juste valeur des actifs du régime	0	994	1 063	0	0	2 057
(Passif) / Actif comptabilisé au bilan à la clôture	-12 588	-22 811	-16 597	-4 210	-5 268	-61 475
Compte de résultat						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	699	1 711	175	194	602	3 381
Coût des services passés	0	0	0	0	0	0
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	0	0	0	0	0	0
Coût financier	63	273	196	28	0	560
Produit financier	0	-12	-11	0	0	-23
Ecarts de réévaluation sur autres avantages à long terme	-42	-299	-6	4	0	-343
Autre	0	0	0	0	-46	-46
(Produits) / Charges comptabilisés en résultat à la clôture	720	1 673	354	226	557	3 530
Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables						
Ecarts de réévaluation générés sur l'exercice	-800	-1 467	-277	38	158	-2 349
Ecarts de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	-800	-1 467	-277	38	158	-2 349

(en milliers d'euros)	31/12/2020					
	France	Allemagne	Autriche	Italie	Autres	TOTAL
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier	14 424	27 227	19 235	3 890	3 908	68 684
Acquisition / Fusion/Sortie de Périmètre	0	0	0	0	560	560
Coût des services rendus	783	1 484	200	322	399	3 187
Coût financier	59	207	150	21	0	437
(Gains) / pertes actuarielles	-911	-410	-758	-131	-17	-2 228
Prestations payées	-956	-2 563	-732	-78	-330	-4 659
Autres	0	0	0	0	-207	-207
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	13 399	25 944	18 095	4 024	4 313	65 774
Variation des actifs du régime						
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	0	1 313	925	0	0	2 238
Ecarts de réévaluation - Rendement des actifs du régime	0	66	-1	0	0	65
Acquisition / Fusion/Sortie de Périmètre	0	0	0	0	0	0
Contribution de l'employé	0	0	0	0	0	0
Contribution de l'employeur	0	16	56	0	0	72
Prestations payées	0	-193	-25	0	0	-218
Autres	0	0	0	0	0	0
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0	1 202	955	0	0	2 157
Réconciliation						
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	13 399	25 944	18 095	4 024	4 313	65 774
Juste valeur des actifs du régime	0	1 202	955	0	0	2 157
(Passif) / Actif comptabilisé au bilan à la clôture	-13 399	-24 742	-17 140	-4 024	-4 313	-63 618
Compte de résultat						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	783	1 484	200	322	399	3 187
Coût des services passés	0	0	0	0	0	0
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	0	0	0	0	0	0
Coût financier	59	207	150	21	0	437
Produit financier	0	-9	-8	0	0	-17
Ecarts de réévaluation sur autres avantages à long terme	-86	-442	-23	-23	0	-575
Autre	0	0	0	0	-207	-207
(Produits) / Charges comptabilisés en résultat à la clôture	755	1 239	320	319	192	2 824
Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables						
Ecarts de réévaluation générés sur l'exercice	-825	-25	-726	-108	-17	-1 700
Ecarts de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	-825	-25	-726	-108	-17	-1 700

Hypothèses actuarielles :

Les taux d'actualisation des engagements de retraite du Groupe correspondent à la courbe Bloomberg Corporate AA pour les entités françaises et à un taux basé sur un panier de valeurs obligataires *corporate* internationales de notation AA pour les entités étrangères.

	31/12/21			
	France	Allemagne	Autriche	Italie
Taux d'inflation	1,75%	1,75%	1,75%	1,75%
Taux d'actualisation				
Compléments de retraite et autres régimes	1,10%	1,10%	1,10%	N/A
Indemnités de fin de carrière	1,10%	N/A	1,10%	1,10%
Médailles du travail	1,10%	1,10%	1,10%	1,10%
Autres avantages	1,10%	1,10%	N/A	1,10%
Taux de croissance des salaires (inflation incluse)	2,05%	2,25%	3,00%	1,75%
Taux d'évolution des coûts médicaux (inflation incluse)	2,50%	N/A	N/A	4,20%
Durée résiduelle de travail pour atteindre l'âge de la retraite				
Compléments de retraite et autres régimes	0,00	1,13	4,00	6,40
Indemnités de fin de carrière	13,95	N/A	8,72	10,10
Médailles du travail	13,95	14,60	18,94	6,50
Autres avantages	0,00	3,09	N/A	0,00
Duration (en années)				
Compléments de retraite et autres régimes	3,03	12,41	15,61	18,62
Indemnités de fin de carrière	13,64	0,00	8,21	9,07
Médailles du travail	7,38	9,68	10,38	10,16
Autres avantages	12,23	1,64	N/A	N/A

	31/12/2020			
	France	Allemagne	Autriche	Italie
Taux d'inflation	1,60%	1,60%	1,60%	1,60%
Taux d'actualisation				
Compléments de retraite et autres régimes	0,00%	1,10%	1,10%	N/A
Indemnités de fin de carrière	0,50%	N/A	1,10%	1,10%
Médailles du travail	0,00%	1,10%	1,10%	1,10%
Autres avantages	0,00%	1,10%	N/A	1,10%
Taux de croissance des salaires (inflation incluse)	1,90%	2,10%	3,00%	1,60%
Taux d'évolution des coûts médicaux (inflation incluse)	2,50%	N/A	N/A	4,20%
Durée résiduelle de travail pour atteindre l'âge de la retraite				
Compléments de retraite et autres régimes	0,00	1,16	4,20	7,40
Indemnités de fin de carrière	14,89	N/A	9,57	11,10
Médailles du travail	14,89	14,56	18,26	7,50
Autres avantages	0,00	3,34	N/A	0,00
Duration (en années)				
Compléments de retraite et autres régimes	3,72	13,17	17,28	20,20
Indemnités de fin de carrière	14,57	0,00	9,38	9,49
Médailles du travail	8,04	10,26	10,24	10,67
Autres avantages	13,88	1,68	N/A	N/A

Tests de sensibilité de la dette actuarielle :

	31/12/21			
	Régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies		Autres avantages à long terme	
	Compléments de retraite et autres régimes	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Autres avantages
variation de + 0,25% du taux d'actualisation	-3,32%	-2,64%	-2,33%	-0,41%
variation de -0,25% du taux d'actualisation	3,51%	2,75%	2,41%	0,41%
variation de + 0,25% du taux d'inflation	1,96%	2,09%	0,20%	0,41%
variation de -0,25% du taux d'inflation	-1,63%	-2,00%	-0,25%	-0,40%
variation de + 0,25% du taux d'évolution des coûts médicaux	3,82%	0,00%	0,00%	0,00%
variation de -0,25% du taux d'évolution des coûts médicaux	-3,23%	0,00%	0,00%	0,00%
variation de +0,25% du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation inclus)	2,83%	2,77%	0,48%	0,41%
variation de -0,25% du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation inclus)	-2,35%	-2,66%	-0,53%	-0,40%

Proforma

	31/12/2020			
	Régimes postérieurs à l'emploi à prestations		Autres avantages	
	Compléments de retraite et autres régimes	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Autres avantages
variation de + 0,25% du taux d'actualisation	-3,37%	-2,74%	-2,38%	-0,42%
variation de -0,25% du taux d'actualisation	3,57%	2,88%	2,47%	0,43%
variation de + 0,25% du taux d'inflation	2,03%	2,02%	0,34%	0,34%
variation de -0,25% du taux d'inflation	-1,69%	-1,72%	-0,43%	-0,33%
variation de + 0,25% du taux d'évolution des coûts médicaux	3,76%	0,00%	0,00%	0,00%
variation de -0,25% du taux d'évolution des coûts médicaux	-3,16%	0,00%	0,00%	0,00%
variation de +0,25% du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	2,89%	2,73%	0,62%	0,34%
variation de -0,25% du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	-2,39%	-2,35%	-0,68%	-0,33%

Données publiées

	31/12/2020			
	Régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies		Autres avantages à long terme	
	Compléments de retraite et autres régimes	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Autres avantages
variation de + 1% du taux d'actualisation	-12,41%	-11,11%	-9,00%	-1,68%
variation de -1% du taux d'actualisation	15,62%	13,26%	10,47%	1,73%
variation de + 1% du taux d'inflation	8,11%	9,57%	1,35%	1,34%
variation de -1% du taux d'inflation	-6,74%	-8,16%	-1,73%	-1,33%
variation de + 1% du taux d'évolution des coûts médicaux	15,05%	0,00%	0,00%	0,00%
variation de -1% du taux d'évolution des coûts médicaux	-12,65%	0,00%	0,00%	0,00%
variation de +1% du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	11,55%	11,63%	2,48%	1,34%
variation de -1% du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	-9,57%	-9,97%	-2,72%	-1,33%

A noter que la décision de l'IFRIC publiée en en mai 2021 portant sur IAS19 « attribution des avantages postérieurs à l'emploi sur les périodes de service » n'a pas d'impact sur les comptes consolidés de COFACE au 31/12/2021.

Note 15. Dettes de financement

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Exigibilité à moins d'un an		
- Intérêts	11 930	11 756
- Amortissement des frais	-596	-571
Total	11 335	11 185
Exigibilité entre un an et cinq ans		
- Amortissement des frais	-781	-1 376
- Nominal	380 000	380 000
Total	379 219	378 624
Exigibilité à plus de cinq ans		
- Amortissement des frais	-	-
- Nominal	-	-
Total	-	-
TOTAL	390 553	389 810

COFACE S.A. a émis, le 27 mars 2014, une dette subordonnée sous forme d'obligations pour un montant nominal de 380 millions d'euros (3 800 obligations d'une valeur nominale de 100 000 euros chacune). L'échéance est le 27 mars 2024 et le taux d'intérêt annuel s'élève à 4,125 %.

Le prix d'émission des obligations est de 99 493,80 euros, soit un montant net reçu par COFACE S.A. de 376,7 millions d'euros, net des commissions de placeurs et de coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette.

Ces titres sont garantis irrévocablement et inconditionnellement sur une base subordonnée par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, principale société opérationnelle du Groupe Coface.

Une caution solidaire a été émise par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur en date du 25 mars 2014, pour 380 millions d'euros, au profit des investisseurs des obligations subordonnées de COFACE S.A., courant jusqu'à la liquidation de tout engagement vis-à-vis des investisseurs.

La dette subordonnée s'élève à 390 555 milliers d'euros au 31 décembre 2021 ; elle se compose :

- du montant nominal des obligations de 380 000 milliers d'euros ;
- diminué des frais et de la prime d'émission restant à amortir de 1 377 milliers d'euros ;
- augmenté des intérêts non échus de 11 930 milliers d'euros.

Les intérêts de la dette hybride sont enregistrés dans l'agrégat « charge de financement » du compte de résultat ; ils s'élèvent à 16 420 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

Note 16. Passifs locatifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Passifs locatifs - Loc. immo.	71 433	78 354
Passifs locatifs - Loc. mob.	10 497	9 771
Passifs locatifs - Location	81 930	88 124

Note 17. Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/21	31/12/20
Provisions pour primes non acquises	287 499	255 380
Provisions de sinistres	1 351 095	1 372 822
Provisions pour ristournes de primes	220 465	175 890
Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	1 859 059	1 804 092
Provisions pour primes non acquises	-51 968	-44 891
Provisions de sinistres	-382 699	-485 476
Provisions pour ristournes de primes	-77 520	-73 086
Part des réassureurs dans les passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	-512 187	-603 453
Provisions techniques nettes	1 346 872	1 200 639

Les provisions de sinistres incluent des provisions destinées à couvrir les sinistres survenus mais non encore déclarés ainsi que les aléas d'estimation des provisions pour sinistres déclarés ; elles s'élèvent à 875 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Note 18. Ressources des activités du secteur bancaire

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Dettes envers des entreprises du secteur bancaire	822 962	535 447
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	376 788	357 384
Dettes financières représentées par des titres	1 498 775	1 425 652
Total	2 698 525	2 318 392

Les postes « Dettes envers les entreprises du secteur bancaire » et « Dettes financières représentées par les titres » représentent les sources de refinancement des entités d'affacturage du Groupe – Coface Finanz (Allemagne) et Coface Factoring Poland (Pologne).

Note 19. Impôts différés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/21	31.12.20
Impôts différés actif	-58 345	-49 250
Impôts différés passif	120 326	110 507
Solde net (actif) - passif	61 981	61 256
Décalages temporaires	-11 680	-11 753
Engagements de retraites et autres avantages accordés aux salariés	-9 022	-9 135
Déficits fiscaux	-11 514	-6 391
Annulation de la provision pour égalisation	94 197	88 535
Solde net (actif) - passif	61 981	61 256

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux applicable à la date à laquelle l'actif sera réalisé ou le passif sera réglé.

La loi de finance pour 2020 a modifié la trajectoire de baisse du taux d'impôt sur les sociétés de 33,33 % à 27,5 % pour les entreprises réalisant plus de 250 millions d'euros de chiffre d'affaires. Ce futur changement de taux a été pris en compte dans l'évaluation des impôts différés des entités françaises du Groupe Coface.

Chaque entité compense les actifs et passifs d'impôt différés lorsqu'elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible.

Variation du solde net d'impôt différé par région

Les impôts différés signés positivement sont des impôts différés passifs. A contrario, ceux signés négativement sont des impôts différés actifs.

(en milliers d'euros)	31/12/20	Variation par résultat	Variation réévaluation des placements AFS	Variation des impacts de change	Entrée de périmètre	Autres mouvements	31/12/21
Europe du Nord	57 473	2 661	23	189	0	480	60 826
Europe de l'Ouest	23 722	-1 858	2 922	16	0	308	25 110
Europe Centrale	77	-2 242	92	52	-169	75	-2 115
Méditerranée et Afrique	-18 496	-4 949	0	611	0	8	-22 826
Amérique du Nord	2 392	-433	1	230	0	7	2 197
Amérique Latine	-2 525	-489	1 316	754	-173	3 749	2 632
Asie Pacifique	-1 387	-2 079	-303	-74	0	0	-3 843
Total	61 256	-9 389	4 051	1 778	-342	4 627	61 981

(en milliers d'euros)	31/12/19	Variation par résultat	Variation réévaluation des placements AFS	Variation des impacts de change	Entrée de périmètre	Autres mouvements	31/12/20
Europe du Nord	49 127	4 302	83	-247	4 206	5	57 476
Europe de l'Ouest	29 088	-5 665	-238	31	0	506	23 722
Europe Centrale	-2 127	1 966	-67	-258	0	561	75
Méditerranée et Afrique	-24 380	5 531	0	354	0	0	-18 495
Amérique du Nord	2 402	-278	489	-221	0	0	2 392
Amérique Latine	-6 025	-990	2 851	1 637	0	0	-2 527
Asie Pacifique	-4 770	3 033	234	116	0	0	-1 387
Total	43 315	7 899	3 352	1 412	4 206	1 072	61 256

La colonne « autres mouvements » comprend principalement les impôts différés sur les variations des engagements de retraite comptabilisés en capitaux propres non recyclables mais aussi une correction d'impôts différés au Brésil.

Impôts différés actifs liés à des déficits fiscaux

La ventilation par région des impôts différés actifs liés à des déficits fiscaux est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/2020
Europe du Nord	4 735	2 589
Europe de l'Ouest	70	(169)
Europe centrale	157	86
Méditerranée et Afrique	1 308	944
Amérique du Nord	0	71
Amérique Latine	0	888
Asie Pacifique	5 243	1 981
Total	11 514	6 391

La constatation des impôts différés actifs sur déficits reportables fait l'objet d'une analyse de recouvrabilité au cas par cas en tenant compte des prévisions de résultats de chaque entité. Les impôts différés actifs sur déficits sont reconnus à hauteur des résultats fiscaux bénéficiaires de l'entité estimés pour la période de 2021 à 2025, soit un horizon de recouvrabilité de cinq ans.

Cette reconnaissance résulte d'un business plan fiscal préparé par chaque entité sur la base du business plan validé par la Direction.

Note 20. Dettes d'assurance et de réassurance

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Dépôt de garantie des assurés et divers	35	1 676
Dettes envers les assurés et les agents	57 079	83 159
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	57 114	84 835
Dettes envers les réassureurs et les cédants	226 848	326 103
Dépôts reçus des réassureurs	2 621	3 194
Dettes nées d'opérations de réassurance cédées	229 469	329 297
Total	286 583	414 133

Note 21. Autres passifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Dettes d'impôt exigible	80 712	70 621	10 091
Instruments dérivés et dettes rattachées	3 480	26	3 455
Personnel	71 706	51 227	20 479
Créditeurs divers	176 652	197 402	-20 750
Produits constatés d'avance	7 552	7 711	-159
Comptes de régularisation passif	34 829	5 879	28 950
Autres dettes	290 739	262 219	28 520
Total	374 931	332 865	42 066

Note 22. Chiffre d'affaires

Décomposition du chiffre d'affaires consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
<i>Primes affaires directes</i>	1 357 895	1 176 378
<i>Primes en acceptation</i>	104 529	97 389
Primes brutes émises	1 462 424	1 273 767
Ristournes de primes	-121 336	-78 111
Variation des provisions pour primes non acquises	-28 451	8 678
Primes brutes acquises	1 312 637	1 204 334
Accessoires de primes	140 691	143 985
Produits nets des activités bancaires	64 400	58 450
<i>Autres prestations et services liés</i>	156	102
<i>Information et autres services</i>	42 266	34 523
<i>Gestion de créances</i>	7 708	9 469
Produits des autres activités	50 130	44 094
Autres revenus	255 221	246 530
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	1 567 858	1 450 864

Chiffre d'affaires consolidé par région de facturation

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Europe du Nord	331 529	297 721
Europe de l'Ouest	316 684	291 848
Europe Centrale	156 263	143 081
Méditerranée et Afrique	429 399	394 890
Amérique du Nord	137 481	136 518
Amérique Latine	73 330	67 328
Asie Pacifique	123 171	119 478
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	1 567 858	1 450 864

Chiffre d'affaires consolidé par activité

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Primes brutes acquises - Crédit	1 242 767	1 132 876
Primes brutes acquises - Single risk	15 839	21 141
Primes brutes acquises - Assurance-crédit	1 258 606	1 154 017
Accessoires de primes	140 691	143 985
Autres prestations et services liés	156	102
Chiffre d'affaires de l'activité d'assurance-crédit	1 399 453	1 298 104
Primes brutes acquises - Caution	54 031	50 317
Commissions de financement	26 409	26 995
Commissions d'affacturage	39 712	32 758
Autres	-1 720	-1 302
Produit net des activités bancaires (affacturage)	64 400	58 450
Information et autres services	42 266	34 523
Gestion de créances	7 708	9 469
Chiffre d'affaires de l'activité d'information et autres services	49 974	43 992
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	1 567 858	1 450 864

Note 23. Charges des prestations des contrats

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Sinistres payés nets de recours	-286 097	-541 323
Frais de gestion des sinistres	-36 190	-31 839
Variation des provisions de sinistres	41 831	-50 490
Total	-280 456	-623 653

Charges des prestations des contrats par année de survenance

(en milliers d'euros)	31/12/21			31/12/20		
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Charges de sinistres de l'année en cours	-800 187	255 221	-544 966	-905 412	391 217	-514 195
Charges de sinistres sur les exercices antérieurs	519 731	-239 011	280 720	281 759	-94 493	187 266
Total	-280 456	16 210	-264 246	-623 653	296 724	-326 929

Les charges de prestations de contrat incluent les conclusions d'un arbitrage, survenu après la clôture des comptes, sur un dossier de la région Asie Pacifique.

Note 24. Frais généraux par destination

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Frais d'acquisition des contrats	-259 317	-238 453
Frais d'administration	-270 990	-261 807
Autres charges de l'activité assurance	-66 243	-60 971
Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque	-13 103	-12 833
Charges des activités de services	-89 674	-81 608
Charges d'exploitation	-699 327	-655 672
Gestion interne des placements	-4 010	-3 420
Frais de gestion de sinistres	-36 190	-31 839
TOTAL	-739 527	-690 931
<i>dont intéressement et participation des salariés</i>	<i>-9 898</i>	<i>-2 854</i>

Le total des frais généraux du Groupe Coface comprend les frais généraux d'assurance (par destination), les charges des activités de services, ainsi que les charges d'exploitation bancaire. Il s'élève à 739 527 milliers d'euros au 31 décembre 2021, contre 690 931 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

Les frais de gestion des sinistres sont inclus dans l'agrégat « Charges des prestations des contrats » ; la gestion interne des placements est présentée dans l'agrégat « Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement ».

Note 25. Charges d'exploitation bancaire

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Dotations aux provisions sur créances	2 954	-97
Reprises aux provisions sur créances	0	0
Pertes sur créances	-2 878	-3
Coût du risque	76	-100
Charges d'exploitation	-13 103	-12 833
Total des charges d'exploitation bancaire	-13 028	-12 933

Le poste « Coût du risque » enregistre la charge du risque sur les opérations de crédit effectuées par les sociétés d'affacturage : les dotations nettes de reprises de provisions, les créances passées en perte sur l'exercice et les récupérations sur les créances amorties.

Note 26. Résultat des cessions en réassurance

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Sinistres cédés	118 900	180 639
Variation des provisions sur sinistres nets de recours	-104 777	135 321
Commissions payées par les réassureurs	183 686	199 126
Produits des cessions en réassurance	197 810	515 087
Primes cédées	-519 061	-544 788
Variation des provisions de primes	6 963	-14 415
Charges des cessions en réassurance	-512 098	-559 203
Total	-314 288	-44 116

Note 27. Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Revenus des placements	38 669	29 763
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	-6 853	1 606
<i>dont variation de la juste valeur des dérivés de change des fonds Colombes et fonds Lausanne</i>	0	-317
Plus ou moins-values de cessions	-1 365	-467
<i>dont montant couvert par les dérivés de change des fonds Colombes et fonds Lausanne</i>	154	-293
Dotations et reprises des provisions pour dépréciation	3 982	-426
Pertes et profits de change	15 534	-2 225
<i>dont montant couvert par les dérivés de change des fonds Colombes et fonds Lausanne (1)</i>	-1 534	-1 129
Frais de gestion des placements	-7 789	-4 775
Total	42 177	23 477

1) le résultat de change des fonds Colombes et fonds Lausanne couvert par des dérivés s'élève à - 1 534 milliers d'euros ; ils se décomposent en - 6 795 milliers d'euros de résultat réalisé et - 5 261 milliers d'euros de résultat latent.

Ventilation des produits de placements par classe

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Actions	3 976	-2 894
Produits de taux	23 234	13 745
Immobilier de placement	13 974	7 216
Sous-total	41 184	18 067
Filiales non consolidées	6 239	3 861
Résultat de change et des dérivés	2 543	6 323
Frais financiers et charges des placements	-7 789	-4 775
Total	42 177	23 477

Bien que les instruments dérivés soient utilisés pour couvrir le risque de change global, le groupe COFACE n'applique pas comptablement la comptabilité de couverture.

Note 28. Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/20
Entrée de périmère Coface Poland Insurance	-58	
Charges nettes de restructuration liées au plan stratégique <i>Build to Lead</i>	-2 503	-4 885
Charges nettes de restructuration liées au plan stratégique <i>Fit to Win</i>		-323
Dotation prov. pour dépréciation - écart d'acquisition UGT Amérique latine		-845
Provisions pour restructuration	-233	-615
Autres charges opérationnelles	-2 384	-8 663
Total autres charges opérationnelles	-5 179	-15 331
Entrée de périmère Coface Romania Insurance	495	
Entrée de périmère Coface Finance Israël	457	
Entrée de périmère Coface Servicios Mexico	509	
Autres produits opérationnels	541	1 544
Total autres produits opérationnels	2 002	1 544
Total	-3 177	-13 787

Les autres produits et charges opérationnels représentent une charge de 3,2 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Les autres charges opérationnelles sont composées essentiellement :

- D'un abandon de créances de 651K
- De projet d'optimisation pour 525K
- Frais de mise en place de Tradeliner pour 142K

Note 29. Impôt sur le résultat

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31.12.2020
Impôts exigibles	-76 900	-36 805
Impôts différés	9 389	-7 899
Total	-67 511	-44 704

Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/21		31/12/20	
Résultat net (part du Groupe)	223 817		82 900	
Participations ne donnant pas le contrôle	-57		-4	
Impôt sur les résultats	-67 511		-44 704	
Ecarts d'acquisition négatifs	0		8 910	
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	0		0	
Résultat consolidé avant impôt, avant quote-part dans les résultats des entreprises associées et écarts d'acquisition négatifs	291 385		118 698	
Taux d'impôt		28,41%		32,02%
Impôt théorique	-82 782		-38 007	
Impôt sur les résultats	-67 511	23,17%	-44 704	37,66%
Différence	-15 271	-5,24%	6 697	5,64%
Incidence différentiel taux Groupe / taux local	22 715	7,80%	10 084	8,50%
Impôts spécifiques locaux	-5 875	-2,02%	-2 909	-2,45%
<i>dont CVAE France</i>	-1 325	-0,45%	-740	-0,62%
Déficits fiscaux n'ayant pas donné lieu à impôts différés actifs	-3 663	-1,26%	-8 258	-6,96%
Utilisation déficits fiscaux non activés antérieurement	5 243	1,80%	2 731	2,30%
Dividendes France non déductibles (1%)		0,00%		0,00%
Effet du report variable	-1 600	-0,55%	-6 221	-5,24%
Autres différences	-1 548	-0,53%	-2 124	-4,76%

Le taux d'impôt du Groupe a baissé de 15 points puisqu'il est de 23,17% sur l'exercice 2021 comparé à 37,66% sur l'exercice 2020.

La différence entre l'impôt théorique et la charge d'impôt réelle s'explique par l'effet positif des différences entre les taux d'impôt Groupe / local, compensé partiellement par l'effet négatif de la non activation des déficits fiscaux dans les entités ayant générées des pertes sur l'exercice ainsi que la prise en compte d'un report variable (principalement en France).

Note 30. Ventilation du résultat par secteur

Les primes, sinistres et commissions sont suivis par pays de facturation. Le pays de facturation est le pays de l'entité émettant la facturation pour les affaires directes et le pays de la cédante pour les affaires acceptées. La segmentation géographique par lieu de facturation ne coïncide pas nécessairement avec la localisation du débiteur.

Le résultat de réassurance, calculé et comptabilisé pour l'ensemble du Groupe au niveau de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur a été réalloué au niveau de chaque région.

L'impôt a été calculé en fonction de ce suivi.

Ventilation du résultat au 31 décembre 2021 par secteur

(en milliers d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe Centrale	Méditerranée - Afrique	Amérique du Nord	Amérique Latine	Asie - Pacifique	Réassurance Groupe	Cogeri	Coûts Holding	Inter-zone	TOTAL Groupe
CHIFFRE D'AFFAIRES	331 407	312 806	157 506	430 730	137 481	73 349	123 171	843 309	27 069		-868 970	1 567 858
dont primes acquises	233 732	277 352	125 132	361 421	125 571	70 248	119 180	843 309			-843 308	1 312 637
dont affacturage	52 111	793	11 496									64 400
dont accessoires de primes et services liés	45 564	34 661	20 878	69 309	11 910	3 101	3 991		27 069		-25 662	190 821
Charges des prestations des contrats (y c frais de gestion)	-42 506	-67 677	-23 580	-98 850	-18 060	-6 160	-10 169	-245 705		-4 592	236 843	-280 456
Coût du risque	62		14									76
Commissions	-23 604	-37 558	-12 100	-45 718	-14 912	-10 225	-22 634	-325 098			325 055	-166 794
Autres frais généraux internes	-120 070	-98 839	-55 396	-127 555	-48 683	-27 781	-40 307		-25 020	-25 441	36 559	-532 533
RÉSULTAT TECHNIQUE AVANT RÉASSURANCE *	145 289	108 732	66 444	158 607	55 826	29 183	50 061	272 506	2 049	-30 033	-270 514	588 150
Résultat net des cessions en réassurance	-94 049	-86 157	-10 832	-88 223	-13 269	-8 071	-10 754	-275 437			272 505	-314 288
Autres produits et charges opérationnels	-2 056	-1 763	452	-174	-142	531	-25					-3 177
Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement	1 520	28 539	2 863	6 916	2 649	4 160	2 490		426	-1 098	-6 288	42 177
Charges de financement	-1 656	-3 174	-879	-2 046	-897	-230	-283		-224	-16 420	4 332	-21 477
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL y compris charges de financement	49 048	46 177	58 048	75 080	44 167	25 573	41 489	-2 931	2 251	-47 551	35	291 386
Dépréciation écart d'acquisition												0
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	49 048	46 177	58 048	75 080	44 167	25 573	41 489	-2 931	2 251	-47 551	35	291 386
Impôts sur les résultats	-11 364	-10 699	-13 449	-17 395	-10 233	-5 925	-9 613	679	-522	11 017	-8	-67 511
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	37 684	35 478	44 599	57 685	33 934	19 648	31 876	-2 252	1 729	-36 534	27	223 874
Participations ne donnant pas le contrôle	-1	-1	-2	-51	-1		-1					-57
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	37 683	35 477	44 597	57 634	33 933	19 648	31 875	-2 252	1 729	-36 534	27	223 817

* Le résultat technique avant réassurance est un indicateur financier clé utilisé par le Groupe Coface afin d'analyser la performance de ses activités. Le résultat technique avant réassurance correspond à la somme du chiffre d'affaires, des charges de prestations des contrats, des charges d'exploitation bancaire, du coût du risque, des frais d'acquisition des contrats, des frais d'administration et des autres charges opérationnelles courantes et des charges des autres activités.

Ventilation du résultat au 31 décembre 2020 par secteur
P&L par région au 31/12/2020

(en milliers d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe Centrale	Méditerranée - Afrique	Amérique du Nord	Amérique Latine	Asie - Pacifique	Réassurance Groupe	Cogeri	Coûts Holding	Inter-zone	TOTAL Groupe
CHIFFRE D'AFFAIRES	299 691	286 216	144 556	397 272	136 519	67 328	119 478	720 282	29 152		-749 631	1 450 864
<i>dont primes acquises</i>	202 081	251 674	117 343	329 304	123 689	64 749	115 493	720 282			-720 282	1 204 334
<i>dont affacturage</i>	49 879	-939	9 510									58 450
<i>dont accessoires de primes et services liés</i>	47 731	35 481	17 703	67 968	12 830	2 579	3 985		29 152		-29 349	188 080
Charges des prestations des contrats (yc frais de gestion)	-74 768	-120 303	-54 100	-182 806	-78 764	-46 837	-56 383	-297 175		-3 927	291 410	-623 653
Coût du risque	-32		-68									-100
Commissions	-20 319	-35 200	-10 382	-42 887	-15 055	-8 453	-22 493	-273 334			273 278	-154 845
Autres frais généraux internes	-110 024	-94 376	-50 431	-118 882	-45 614	-25 192	-38 628		-29 191	-25 091	36 602	-500 827
RÉSULTAT TECHNIQUE AVANT RÉASSURANCE *	94 548	36 337	29 575	52 697	-2 914	-13 154	1 974	149 773	-39	-29 018	-148 341	171 439
Résultat net des cessions en réassurance	-22 158	-27 823	-9 748	2 990	-11 052	14 965	-13 895	-127 169			149 774	-44 116
Autres produits et charges opérationnels	-5 507	-6 486	-21	393	-1 300	-866						-13 787
Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement	7 020	-12 115	8 412	15 405	3 221	5 275	3 690		-467	-962	-2 576	26 903
Charges de financement	-197	-3 336	-275	-647	-1 077	-276	-634		-203	-16 222	1 127	-21 740
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL y compris charges de financement	73 706	-13 423	27 943	70 838	-13 122	5 944	-8 865	22 604	-709	-46 202	-16	118 698
Dépréciation écart d'acquisition		8 910										8 910
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	73 706	-4 513	27 943	70 838	-13 122	5 944	-8 865	22 604	-709	-46 202	-16	127 608
Impôts sur les résultats	-25 821	1 581	-9 789	-24 816	4 597	-2 082	3 106	-7 919	248	16 186	6	-44 704
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	47 885	-2 932	18 154	46 022	-8 525	3 862	-5 759	14 685	-461	-30 016	-10	82 904
Participations ne donnant pas le contrôle	-2		-1	-1								-4
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	47 883	-2 932	18 153	46 021	-8 525	3 862	-5 759	14 685	-461	-30 016	-10	82 900

* Le résultat technique avant réassurance est un indicateur financier clé utilisé par le Groupe Coface afin d'analyser la performance de ses activités. Le résultat technique avant réassurance correspond à la somme du chiffre d'affaires, des charges de prestations des contrats, des charges d'exploitation bancaire, du coût du risque, des frais d'acquisition des contrats, des frais d'administration et des autres charges opérationnelles courantes et des charges des autres activités.

Note 31. Résultat par action

	31/12/21		
	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en milliers d'euros)	Résultat par action (en euros)
Résultat de base par action	149 032 282	223 817	1,50
Instruments dilutifs	0		
Résultat dilué par action	149 032 282	223 817	1,50

	31/12/20		
	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en milliers d'euros)	Résultat par action (en euros)
Résultat de base par action	150 360 581	82 900	0,55
Instruments dilutifs	0		
Résultat dilué par action	150 360 581	82 900	0,55

Note 32. Effectifs

<i>(en équivalent temps plein)</i>	31/12/21	31/12/20
Europe du Nord	693	631
Europe de l'Ouest	1 012	937
Europe Centrale	675	655
Méditerranée et l'Afrique	669	634
Amérique du Nord	206	200
Amérique Latine	303	205
Asie Pacifique	109	134
Total	3 667	3 395

L'effectif des sociétés intégrées globalement est de 3 667 ETP (équivalent temps plein) au 31 décembre 2021 contre 3395 au 31 décembre 2020 ; l'effectif augmente de 272 ETP.

Note 33. Parties liées

Le 10 février 2021, Natixis et Arch Capital Group Ltd. ont annoncé que la transaction portant sur la cession de 29,5% des titres de Coface SA avait obtenu toutes les autorisations nécessaires.

Arch Capital Group Ltd. détient, au 31 Décembre 2021, 30,09% des actions du Groupe Coface hors titres auto-détenus, et détient 29,86% des actions y compris titres auto-détenus. Natixis n'est donc désormais plus une partie liée.

Répartition du capital au 31 décembre 2021

	Nombre d'actions	%
Arch Capital Group Ltd.	44 849 425	30,09%
Natixis	15 078 051	10,12%
Public	89 104 806	59,79%
Total	149 032 282	100,00%

Natixis détenait, au 31 décembre 2020, 42,86% des actions du Groupe Coface hors titres auto-détenus, et 42,2% des actions y compris titres auto-détenus

Répartition du capital au 31 décembre 2020

	Nombre d'actions	%
Natixis	64 153 881	42,86%
Public	85 536 083	57,14%
Total	149 689 964	100,00%

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe Coface et les parties liées

Au 31 décembre 2021, les principales opérations de Coface avec les parties liées concernent Arch Capital Group et ses filiales.

Les principales opérations sont :

- les contrats de réassurance entre Coface et Arch Reinsurance Group appartenant à Arch Capital Group Ltd.
- la couverture d'assurance-crédit de Coface dont peuvent bénéficier les entités sœurs de Coface,
- le recouvrement des créances d'assurance effectué par les entités sœurs pour le compte de Coface,
- des refacturations de frais généraux tels que des frais de fonctionnement, des frais de personnel, etc.

Ces opérations sont détaillées ci-dessous :

Compte de résultat (en milliers d'euros)	31/12/21 Arch Reinsurance Group
Total des produits des activités ordinaires	
Charges des prestations des contrats	
Charges des autres activités	
Frais d'acquisition	
Frais d'administration	
Autres produits et charges opérationnels courants	
Résultat de réassurance	-1 054
Résultat opérationnel	-1 054

Créances et dettes (en milliers d'euros)	31/12/21 Arch Reinsurance Group
Placements financiers	
Créances de réassurance	-7
Autres actifs	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	
Dettes de réassurance	-730
Autres passifs	

Au 31 décembre 2020, les principales opérations de Coface avec les parties liées concernent Natixis et ses filiales.

Les principales opérations étaient :

- le financement d'une partie de l'activité d'affacturage par Natixis SA,
- les placements financiers effectués auprès des Groupes BPCE et de Natixis,
- la couverture d'assurance-crédit de Coface dont peuvent bénéficier les entités sœurs de Coface,
- le recouvrement des créances d'assurance effectué par les entités sœurs pour le compte de Coface,
- des refacturations de frais généraux tels que des frais de fonctionnement, des frais de personnel, etc.

Ces opérations sont détaillées ci-dessous :

Compte de résultat (en milliers d'euros)	31/12/20		
	Natixis SA	Natixis Factor	Ellisphere
Total des produits des activités ordinaires	-908	0	0
Charges des prestations des contrats	0	0	0
Charges des autres activités	0	0	0
Frais d'acquisition	0	0	0
Frais d'administration	0	0	0
Autres produits et charges opérationnels courants	0	0	0
Résultat opérationnel	-908	0	0

Créances et dettes (en milliers d'euros)	31/12/20			
	Groupe BPCE	Natixis SA	Natixis Factor	Ellisphere
Placements financiers	49 077	0		
Autres actifs	0	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	831	0	0
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	0	0	0	0
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	0	32 935	0	0
Autres passifs	0	0	0	0

Note 34. Rémunération des principaux dirigeants

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Avantages du personnel à court terme (salaires, primes, avantages en nature et bonus annuels en brut)	4 472	4 844
Autres avantages à long terme	1 241	1 425
Indemnités de fin de contrat de travail/mandat	0	0
Paiement fondé sur les actions	0	804
TOTAL	5 713	7 073

Le comité de direction est constitué de 8 personnes au 31 décembre 2021 et du directeur Général.

Le poste « Autres avantages à long terme » correspond aux attributions d'actions gratuites (valorisées à la juste valeur).

Pour 2020, le poste « Paiement fondé sur les actions » correspond aux actions gratuites attribuées dans le cadre du LTIP 2017 (valorisées à la juste valeur).

Pour 2021, les conditions de performance du plan LTIP 2018 n'ayant pas été atteintes, le poste « Paiement fondé sur les actions » est nul.

Les jetons de présence distribués aux membres du conseil d'administration, des comités d'audit, des risques et des rémunérations au cours de l'année 2021 s'élèvent à 406 milliers d'euros

Note 35. Honoraires des commissaires aux comptes

(en milliers d'euros)	MAZARS				Deloitte				Total			
	31/12/21	%	31/12/20	%	31/12/21	%	31/12/20	%	31/12/21	%	31/12/20	%
Prestations d'audit												
COFACE SA	-654	34%	-320	29%	-620	26%	-323	17%	-1 274	29%	-575	17%
Filiales	-1 205	63%	-779	69%	-1 792	74%	-1 531	80%	-2 997	69%	-2 687	79%
Sous-total	-1 859	97%	-1 099	98%	-2 412	100%	-1 854	97%	-4 271	99%	-3 262	96%
Services autres que la certification des comptes												
COFACE SA	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	-64	2%
Filiales	-64	3%	-23	2%	0	0%	-49	3%	-64	1%	-84	2%
Sous-total	-64	3%	-23	2%	0	0%	-49	3%	-64	1%	-148	4%
TOTAL	-1 923	100%	-1 122	100%	-2 412	100%	-1 903	100%	-4 335	100%	-3 410	100%

Les honoraires relatifs aux services autres que la certification des comptes correspondent essentiellement (i) à des missions visant à émettre des rapports d'assurance sur de l'information de nature financière ou réglementaire, (ii) des services fiscaux en dehors de France, tels que des prestations de support au reporting fiscal, et (iii) d'autres prestations de Conseils autorisés

Note 36. Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	31/12/21		
	TOTAL	Liés au financement	Liés aux activités opérationnelles
Engagements donnés	1 144 652	1 133 000	11 651
Cautions et lettres de crédit	1 133 000	1 133 000	
Garantie sur immobilier	7 500		7 500
Engagements financiers sur participations	4 151		4 151
Engagements reçus	1 397 644	853 084	544 561
Cautions et lettres de crédit	141 291		141 291
Garanties	403 270		403 270
Lignes de crédit liées aux billets de trésorerie	700 000	700 000	
Lignes de crédit liées à l'affacturage	153 084	153 084	
Engagements financiers sur participations	0		0
Engagements de garantie	323 314		323 314
Titres nantis reçus des réassureurs	323 314		323 314
Opérations sur marchés financiers	211 543		211 543

Les cautions et lettres de crédit des engagements donnés correspondent principalement à :

- une caution solidaire au profit des investisseurs des obligations subordonnées de COFACE S.A. (à échéance 10 ans) pour 380 000 milliers d'euros ;
- Une garantie de Coface Europe pour 7000 milliers d'euros ;
- Une garantie de Cofinpar pour 7 000 milliers d'euros ;
- ainsi que 739 000 milliers d'euros correspondant aux cautions solidaires données aux banques finançant l'activité factoring.

Les nantissements concernent Coface Ré pour 287 713 milliers d'euros et Compagnie française pour le commerce extérieur pour 35 600 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	31/12/20		
	TOTAL	Liés au financement	Liés aux activités opérationnelles
Engagements donnés	1 029 839	1 018 188	11 651
Cautions et lettres de crédit	1 018 188	1 018 188	
Garantie sur immobilier	7 500		7 500
Engagements financiers sur participations	4 151		4 151
Engagements reçus	1 537 881	1 018 976	518 905
Cautions et lettres de crédit	117 702		117 702
Garanties	398 704		398 704
Lignes de crédit liées aux billets de trésorerie	700 000	700 000	
Lignes de crédit liées à l'affacturage	318 976	318 976	
Engagements financiers sur participations	2 500		2 500
Engagements de garantie	401 315		401 315
Titres nantis reçus des réassureurs	401 315		401 315
Opérations sur marchés financiers	163 766		163 766

Note 37. Contrats de locations

Les contrats de location sur exercices futurs sont principalement enregistrés au bilan depuis la mise en place de la norme IFRS 16 le 1^{er} Janvier 2019.

Note 38. Relations mère-filiales

La principale filiale opérationnelle du groupe Coface est la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (la Compagnie). Cette filiale, détenue à 100 % par la Société, est une société anonyme de droit français au capital social de 137 052 417,05 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 552 069 791.

Les principaux flux entre Coface SA, société mère cotée, et la Compagnie sont :

- Financement :
 - o Coface SA et la Compagnie se sont mutuellement accordées un prêt sur 10 ans ;
 - o en position nette, Coface SA finance la Compagnie ;
 - o la Compagnie s'est portée caution au titre de l'emprunt obligataire émis par Coface SA ;
 - o il existe une convention de trésorerie dans les deux sens entre COFACE SA et la Compagnie ;
 - o COFACE SA délègue à la Compagnie la gestion de son programme de billets de trésorerie et la gestion de sa trésorerie.
- Dividendes :
 - o La Compagnie verse des dividendes à Coface SA.
- Intégration fiscale :
 - o La Compagnie fait partie de l'intégration fiscale dont la tête est Coface SA.

Le tableau ci-dessous synthétise les soldes intermédiaires de gestion de la Compagnie ainsi que ses principaux flux financiers au 31 décembre 2021 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Compagnie française pour le commerce extérieur (y compris succursales)				Total
	Société cotée		Autres filiales	Eliminations	
Chiffres d'affaires	1 966	1 474 147	969 662	-877 917	1 567 858
Résultat opérationnel courant	13 190	127 529	198 387	-23 067	316 039
Résultat net	-5 825	68 101	161 541		223 817
Actif immobilisé (y compris écarts d'acquisition)	1 829 457	5 443 686	1 463 610	-5 181 562	3 555 191
Endettement financier hors groupe	390 553	0	0		390 553
Trésorerie au bilan	784	200 646	161 011		362 440
Flux de trésorerie lié à l'activité	28 236	167 929	130 849		327 014
Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la société cotée	0	74 794	8 980		83 774

Au 31 décembre 2020, Le tableau synthétisant les soldes intermédiaires de gestion de la Compagnie ainsi que ses principaux flux financiers était le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Compagnie française pour le commerce extérieur (y compris succursales)				Total
	Société cotée		Autres filiales	Eliminations	
Chiffres d'affaires	1 993	1 322 475	888 543	-762 147	1 450 864
Résultat opérationnel courant	10 346	80 458	104 390	-40 970	154 224
Résultat net	-13 689	4 956	91 634		82 901
Actif immobilisé (y compris écarts d'acquisition)	1 837 325	5 186 339	1 301 320	-4 998 422	3 326 562
Endettement financier hors groupe	389 808	0	1		389 809
Trésorerie au bilan	545	252 426	147 999		400 969
Flux de trésorerie lié à l'activité	26 380	81 726	86 251		194 358
Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la société cotée	0	0	0		0

Note 39. Evénements post-clôture

Le 6 janvier 2022, Natixis a annoncé la cession de sa participation résiduelle dans Coface SA. Cette cession représentait environ 10,04% du capital social de Coface SA, soit 15 078 095 actions. Elle a été effectuée par voie d'un ABB (construction accélérée d'un livre d'ordres) au prix moyen de 11,55€. A l'issue de cette opération, Natixis ne détenait plus aucune action de Coface SA.

Note 40. Gestion des risques

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES ET LEUR GESTION AU SEIN DU GROUPE

1.1. SYNTHÈSE DES RISQUES PRINCIPAUX

Le Groupe opère dans un environnement en forte évolution induisant de nombreux risques externes, qui s'ajoutent aux risques inhérents à l'exercice de ses métiers. Ce chapitre recense les facteurs de risques significatifs auxquels le Groupe estime être exposé et leur gestion.

Le tableau ci-dessous présente les principaux risques auxquels la Société est exposée et a été établi à partir de la cartographie des risques revue annuellement par le management de Coface et le conseil d'administration. Celle-ci repose sur une analyse des risques qualitative qui vise à évaluer, pour chaque facteur de risque, sa probabilité d'occurrence et son impact potentiel compte tenu du niveau de contrôle associé en place au sein du Groupe.

En 2021 comme en 2020, malgré le contexte pandémique encore d'actualité, le groupe Coface a su maintenir sa bonne maîtrise des risques, la gestion à distance et le recours au télétravail n'ayant pas entravé l'efficacité ni l'agilité du groupe.

CATEGORIES DE RISQUE	PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES	PROBABILITE D'OCCURRENCE	ÉCHELLE QUALITATIVE D'IMPACT	ÉVOLUTION ENTRE 2020 ET 2021
Risque de crédit	Risque lié à la gestion de l'exposition du Groupe dans son activité d'assurance	Forte	Élevé	→
	Risque d'insolvabilité des débiteurs	Forte	Élevé	→
	Risque lié aux provisions techniques	Forte	Élevé	→
Risques financiers	Risque de taux d'intérêt	Forte	Moyen	↑
	Risque sur actions	Modéré	Moyen	→
	Risque immobilier	Modéré	Moyen	→
	Risques de liquidité	Modéré	Moyen	↓
	Risque de change	Modéré	Moyen	→
Risques stratégiques	Risques liés aux conditions économiques de marché	Forte	Moyen	→
	Risques liés à l'évolution de la réglementation régissant les activités du Groupe	Modéré	Moyen	↓
	Risque de dérive du plan stratégique	Modéré	Moyen	↓
	Risque de réputation	Modéré	Moyen	→
Risques de réassurance	Risque de réassurance résiduel	Modéré	Moyen	→
Risques opérationnels et de non-conformité	Risques liés aux systèmes d'information et à la cybersécurité (DPEF)	Forte	Elevé	→
	Risque de modèle	Modéré	Moyen	→
	Risque de conformité	Forte	Élevé	→

Les investisseurs, avant de procéder à l'acquisition d'actions de la Société, sont invités à examiner l'ensemble des informations contenues dans le présent Document, y compris les risques décrits ci-dessous. Ces risques sont, à la date d'enregistrement du Document et en l'état actuel de la connaissance du Groupe, ceux dont la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, sa solvabilité, ses résultats ou ses perspectives et qui sont importants pour la prise de décision d'investissement. L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques présentée au présent chapitre n'est pas exhaustive et que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée, à la date d'enregistrement du présent Document, comme susceptible d'avoir un effet défavorable sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives, peuvent exister ou survenir.

1.2. DEFINITION ET MESURE DES RISQUES

1.2.1. Risque de crédit

a) Risque lié à la gestion de l'exposition du Groupe dans son activité d'assurance-crédit

L'exposition à certains pays présentant des taux de défaut élevés des entreprises ou une concentration dans des secteurs économiques fragiles pourrait avoir un impact significatif sur le ratio de sinistralité, les résultats opérationnels, la liquidité et la marge de solvabilité du Groupe.

Dans le cadre de ses activités d'assurance-crédit, le Groupe alloue ses expositions entre des clients opérant dans un large éventail de secteurs économiques et implantés dans différents pays à travers le monde. À cet égard, il gère ses expositions et détermine le montant maximal de risque qu'il est prêt à accepter pour chaque groupe de débiteurs en fonction du niveau de risque sous-jacent lié au secteur économique concerné et/ou de la localisation de ces groupes de débiteurs.

Jusqu'au 1er trimestre 2020, le Groupe a enregistré une croissance régulière de ses expositions, en ligne avec son plan stratégique « Fit to Win ». Toutefois, des mesures ciblées visant à réduire les expositions ont été prises en 2020 dans le monde entier, en raison du ralentissement généralisé, la plus forte réduction de l'exposition étant enregistrée en Amérique latine, suivie de l'Amérique du Nord et de l'Europe centrale et orientale.

Répartition de l'exposition globale du Groupe par ligne d'activité (en Milliards d'€)

Par ligne d'activité	2019	2020	2021	
	(en Mds€)	(en Mds€)	(en Mds€)	(%)
Assurance-Crédit	537,2	486,4	587,6	97%
Caution	13,7	12,9	13,5	2%
Assurance Single Risk	3,6	3,1	2,7	0%
Autres*			4,3	1%

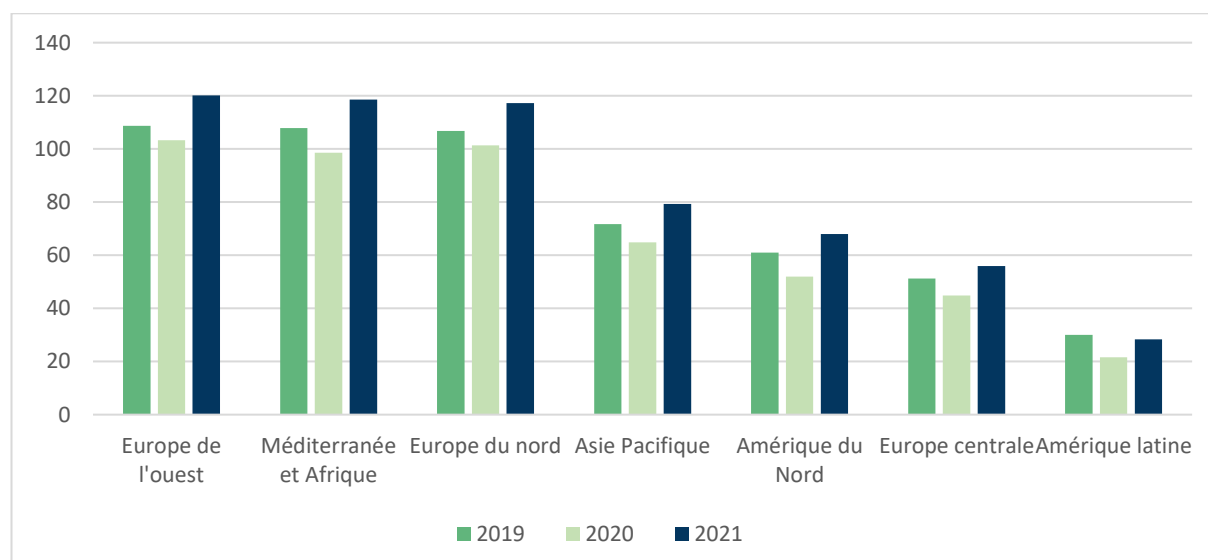
Total	554,5	502,4	608,1	100%
* En déc-21., l'exposition Latitudine (limite de crédit discrétionnaire supervisée) chez Coface Italie et l'activité de réassurance caution sont intégrés dans les outils de gestion des risques.				

Les données et les graphiques sur les expositions détaillées par la suite portent sur l'assurance-crédit qui représente 97% des encours totaux.

Les actions mises en œuvre tout au long de 2020 ont été exceptionnelles en termes d'échelle et de portée, entraînant des ajustements dans tous les secteurs, en particulier dans les secteurs du transport et des métaux, ce qui a entraîné une diminution globale du risque de crédit de 51 milliards d'euros (environ 10 %) sur l'année, passant de 537 milliards d'euros à 486 milliards d'euros.

Le graphique ci-dessous présente une analyse par région pour les périodes clôturées respectivement les 31 décembre 2019, 2020 et 2021, et montre le volume de réductions des expositions réalisées en 2020 dans le contexte de la pandémie. La réduction des expositions a été plus importante en Amérique du Nord, en Amérique latine (baisse de 28 %) et en Europe centrale du fait du ralentissement économique et en raison des incertitudes entourant la situation locale, tandis que les réductions d'expositions en Europe du Nord et de l'Ouest ont été limitées (baisse d'environ 5 %) en raison des plans de soutien massifs lancés par les gouvernements de ces régions.

Répartition des expositions assurance-crédit du Groupe par zones géographiques (en Md€)

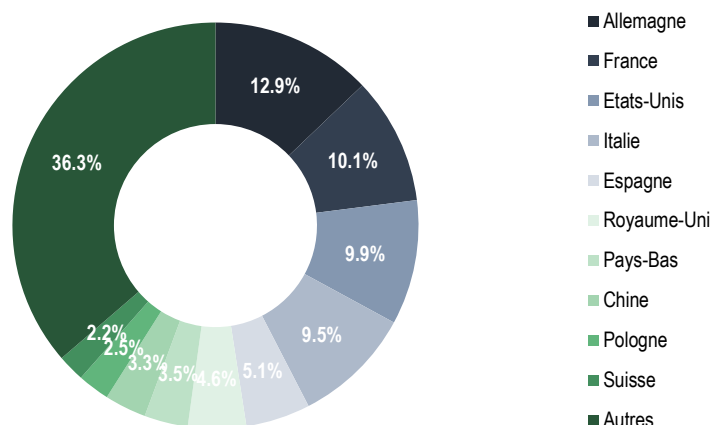


Le Groupe a fortement renforcé ses expositions au cours de l'année 2021, en ligne avec le recul de la pandémie de COVID-19. Au 31 décembre 2021, les expositions du Groupe en assurance-crédit s'élevaient à 588 milliards d'euros.

La répartition géographique du risque est suivie selon l'évaluation du risque pays du Groupe, qui fournit une estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays donné à l'aide d'une échelle de risque allant de A1 (meilleure note) à E (note la plus faible). La baisse globale des expositions en 2020 a entraîné une légère augmentation de la concentration des risques du Groupe dans les pays les mieux notés.

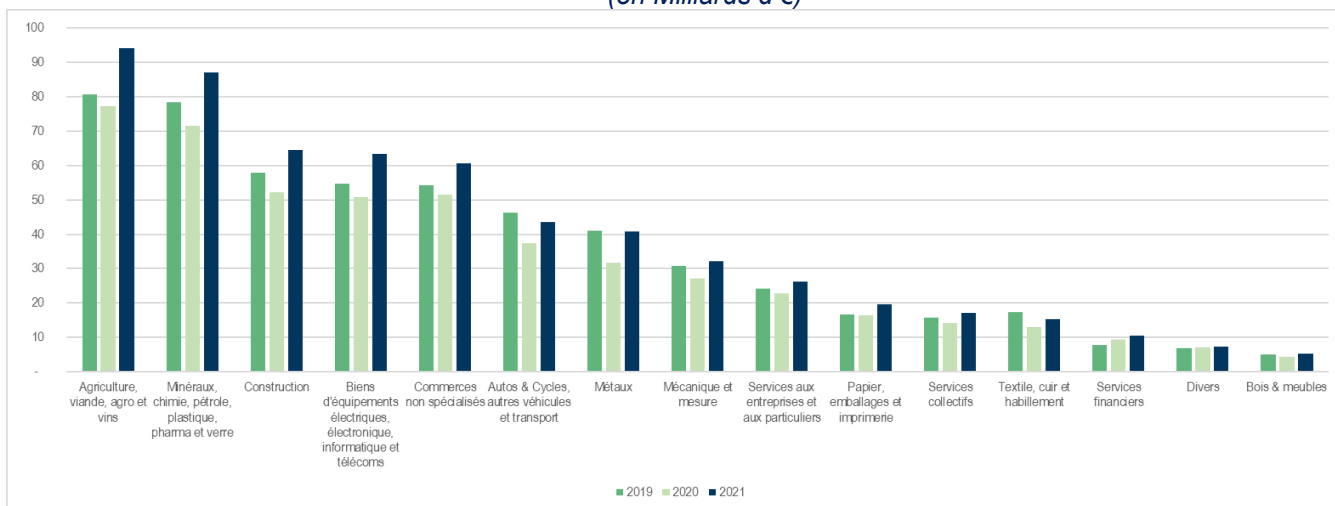
Au 31 décembre 2021, les dix premiers pays représentaient 63,7 % des expositions des activités d'assurance-crédit, contre 64,6% au 31 décembre 2020. L'Allemagne, qui concentre près de 12,9% des risques du Groupe, reste le principal pays sur lequel le Groupe est le plus exposé. Plus de 80% des débiteurs couverts par les polices d'assurance-crédit sont situés dans des pays de l'OCDE.

Répartition de l'exposition assurance-crédit du Groupe par pays au 31 décembre 2021



L'exposition du Groupe par secteur économique est bien équilibrée. La réduction de l'exposition au cours de la pandémie de COVID-19 a été plus importante dans certains secteurs : la part cumulée des secteurs des transports et des métaux dans l'exposition globale du Groupe a baissé de près de 2 % entre 2019 et 2020. En 2021, l'exposition du Groupe au secteur des métaux a légèrement augmenté, tandis que l'exposition au secteur des transports s'est stabilisée. L'exposition du Groupe au secteur agricole, qui est le plus gros secteur pour Coface, est restée stable à 16 % de l'exposition globale du Groupe.

Répartition de l'exposition assurance-crédit du Groupe par secteurs économiques au 31 décembre 2021 (en Milliards d'€)



En outre, au 31 décembre 2021, plus de 95 % de l'exposition totale du Groupe était constituée de risques à court terme. La durée de crédit maximum mentionnée dans les polices du Groupe n'excède que rarement 180 jours.

Toutefois, une évolution défavorable du cycle économique (au niveau mondial, sectoriel, géographique ou d'un pays) résultant (i) d'une crise financière ou sanitaire, telle que celle qui a été observée en Amérique latine en 2019 et à l'échelle mondiale en 2020 dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ; (ii) une défaillance des systèmes de gestion, des processus ou de la gouvernance du Groupe ; ou (iii) une mauvaise évaluation des risques associés à un secteur économique, une zone géographique ou un pays, pourraient entraîner des retards dans la réduction des expositions et/ou une surestimation des expositions à ce secteur économique, cette zone géographique ou ce pays. Dans ce cas, le niveau de risque de crédit s'en trouverait augmenté pour le Groupe et le Groupe pourrait donc connaître une augmentation significative des sinistres payés, ce qui aurait une incidence sur son ratio de sinistralité, ses résultats opérationnels, sa liquidité et sa marge de solvabilité.

b) Risque d'insolvabilité des débiteurs

Une surestimation de la qualité de nos débiteurs, une mauvaise gestion de la concentration des débiteurs ou un retard dans l'évaluation de certaines évolutions économiques défavorables pourraient conduire à accorder des limites inappropriées aux entreprises qui pourraient rencontrer

des difficultés financières et potentiellement faire défaut sur leurs obligations de paiement vis-à-vis de nos assurés, augmentant ainsi les sinistres soumis au Groupe.

L'octroi d'un montant maximum de risque pris sur les débiteurs repose sur une analyse de la santé financière de ceux-ci et une appréciation de leurs capacités à honorer leurs dettes auprès de nos assurés dans le cadre d'une situation économique donnée. Cette analyse est réalisée par les analystes de crédit et les souscripteurs de risques du groupe, qui évaluent et suivent en permanence la solvabilité des débiteurs, à partir des informations accessibles au public et/ou des données collectées directement auprès des débiteurs et/ou à l'aide d'un outil interne de notation de pointe et d'une base de données historique.

Le risque de défaut des débiteurs (ou des acheteurs des assurés) est analysé en fonction de la concentration des expositions sur un groupe de débiteurs. Le Groupe assure le risque d'impayés de plus de 2 millions de débiteurs à travers le monde. Au 31 décembre 2021, l'exposition moyenne du Groupe aux débiteurs individuels était relativement faible, avec un risque moyen par débiteur proche de 250 000 euros. Le tableau ci-dessous présente une répartition des assurés du Groupe au 31 décembre 2021, en fonction de l'encours de risque de crédit cumulé porté par le Groupe sur eux. L'analyse du nombre de débiteurs par tranche d'encours total débiteur montre un profil de faible concentration du risque. À titre d'exemple, les débiteurs sur lesquels le Groupe détient plus de 5 millions d'euros représentent moins de 50 % de l'exposition totale du Groupe.

Total d'exposition par tranche d'encours* (en M€)	31-déc-21
1 - 100 K€	41 192
101 - 200 K€	26 818
201 - 400 K€	35 688
401 - 800 K€	45 457
801 - 1 500 K€	47 377
1 500 K€ - 5M€	106 621
5 M€- 50 M€	197 070
50 M€- 200 M€	60 161
200 M€ et +	27 204
TOTAL	587 589
<i>*Les encours présentés sont bruts de réassurance (affaires directes et affaires acceptées) et correspondant aux montants maximums couverts accordés par le Groupe à ses assurés. Ils ne correspondent pas à l'utilisation effective qui en est faite par les assurés.</i>	

Le Groupe est principalement exposé à des débiteurs de petite et moyenne taille et, dans une certaine mesure, à des débiteurs plus importants pour des montants plus importants. Bien que les expositions du Groupe soient couvertes par un programme de réassurance, le défaut d'un certain nombre de petits et moyens débiteurs, chacun inférieur aux montants minimaux couverts par le programme de réassurance, peut être supporté directement par le Groupe. En outre, le défaut de certains débiteurs pour un montant important peut-être supérieur au plafond du programme de réassurance. En conséquence, une évolution défavorable de la situation économique d'un débiteur, des défauts internes des débiteurs, une défaillance dans les systèmes ou processus du Groupe entraînant une mauvaise évaluation du risque d'insolvabilité d'un débiteur ou d'un groupe de débiteurs peut entraîner une sous-estimation de ce risque de défaut d'un ou plusieurs débiteurs, augmentant ainsi les sinistres présentés au Groupe, ce qui peut avoir un impact significatif sur ses résultats opérationnels, sa liquidité et sa marge de solvabilité.

c) Risque lié aux provisions techniques

Le Groupe s'appuie sur des techniques et des calculs actuariels pour évaluer les réserves techniques qui pourraient ne pas correspondre à l'expérience réelle et qui pourraient avoir un effet défavorable sur la situation financière et la marge de solvabilité du Groupe.

Au 31 décembre 2021, le Groupe affichait un ratio de sinistralité très faible (avant réassurance)³ de 21,4 %, contre 51,8 % au 31 décembre 2020, principalement en raison des mesures prises par les gouvernements pour limiter l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'économie et pour soutenir les entreprises dont les activités ont souffert de cette pandémie.

³ Le ratio de sinistralité (avant réassurance) du Groupe correspond au rapport entre les charges de sinistres par rapport aux primes brutes acquises (c'est-à-dire, la somme des primes brutes acquises et des provisions pour primes non acquises), nette des remboursements de primes.

Les réserves techniques des polices d'assurance sont inscrites au passif du bilan. Ces réserves sont évaluées selon les règles IFRS. Ces réserves techniques sont une estimation du montant des sinistres que le Groupe est engagé à payer (et des frais de gestion relatifs à ces sinistres) :

- ◆ les sinistres survenus, qu'ils soient connus ou inconnus du Groupe, font l'objet de la réserve pour sinistres à payer (risque de réserve) ;
- ◆ le Groupe constitue également une réserve pour primes non acquises (ou risque de primes).

Afin de constituer des réserves techniques pour sinistres, le Groupe réalise des estimations et ces hypothèses s'appuient sur différentes techniques de modélisation, à l'aide d'outils internes et externes. Les résultats du modèle et les analyses connexes sont soumis à diverses hypothèses, jugements d'experts, erreurs de modèle et limites inhérentes à toute analyse statistique. Des différences peuvent être observées rétrospectivement entre les estimations du Groupe et le coût réel des sinistres réels (voir également « *Risques opérationnels et de conformité - Risque de modèle* » ci-dessous).

Les réserves techniques comptabilisées dans les comptes IFRS couvrent les écarts simulés dans le risque de réserve avec un niveau de marge suffisant.

Par ailleurs, la politique de risque interne du Groupe précise que le niveau des réserves (tous métiers et années jointes combinés) doit atteindre au minimum le quantile de 90 % de la distribution des réserves pour sinistres, autrement dit, le niveau des réserves donné doit couvrir 90 % des situations potentielles de sinistres ultimes.

Au 31 décembre 2021, les réserves comptables dépassaient le quantile de 90 %, protégeant le Groupe contre un écart de provisionnement de dix ans.

Toutefois, une mauvaise qualité des données, une détérioration de l'environnement économique non reflétée dans les projections ou l'utilisation de modèles inexacts ou incomplets peuvent conduire à des situations dans lesquelles l'expérience réelle s'écarte des estimations, ce qui peut avoir un effet défavorable sur la situation financière et la marge de solvabilité du Groupe.

1.2.2. Risques financiers

a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt se matérialise par la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers aux changements affectant la courbe des taux d'intérêt ou la volatilité des taux d'intérêt.

Le Groupe détient un portefeuille d'investissement composé principalement d'instruments financiers cotés et maintient une allocation principalement axée sur les produits de taux (taux presque exclusivement fixes), comme le montre le tableau ci-dessous. Le portefeuille d'actifs du Groupe lui permet de couvrir certains de ses besoins de liquidité.

Portefeuille de placement (juste valeur)*	Au 31 Décembre 2021		Au 31 Décembre 2020		Au 31 Décembre 2019	
	(en €M)	(en %)	(en €M)	(en %)	(en €M)	(en %)
Actions	233	7.6%	149	5.3%	175	6.1%
Obligations	2 115	69.0%	1 914	67.6%	2 119	74.4%
Prêts, dépôts et autres placements financiers**	507	16.5%	540	19.0%	319	11.2%
Immobilier de placement	213	6.9%	231	8.1%	236	8.3%
TOTAL	3,068	100.0%	2,834	100.0%	2 848	100.0%

* Hors filiales non consolidées
 **Y compris les parts en OPCVM monétaires

Au cours de la pandémie, le Groupe avait décidé d'augmenter ses investissements en instruments du marché monétaire afin de limiter la baisse de la valeur de son portefeuille et d'assurer le paiement de sinistres potentiels. En conséquence, les prêts, dépôts et autres placements financiers représentaient 19 % du portefeuille du Groupe à fin 2020, contre 11,2 % fin 2019. Au 31 décembre 2021, le Groupe a rééquilibré son portefeuille en ligne avec son allocation stratégique et son allocation d'avant la crise, les obligations représentant 69 % du portefeuille d'investissement total, contre 67,6 % fin 2020 et 74,4 % fin 2019. Les investissements en obligations permettent au Groupe de limiter la volatilité de la valeur de son portefeuille.

Au 31 décembre 2021, la juste valeur du portefeuille de placement du Groupe s'élevait à 3 068 millions d'euros (hors filiales non consolidées). Le Groupe a mis en place une politique d'investissement qui vise à respecter l'environnement légal et réglementaire et à générer des revenus réguliers avec un risque limité.

En raison de la réduction progressive de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'économie, le Groupe a légèrement augmenté son exposition à la dette souveraine émergente, à la dette à haut rendement et aux actions au 31 décembre 2021. Aussi, l'exposition en immobilier a diminué de 1,2 points entre fin 2020 et fin 2021, cette part fera l'objet d'une future réallocation en fonds d'equity infrastructure au cours de l'année 2022. Le portefeuille obligataire est principalement investi en obligations d'État (40,7 % à fin décembre 2021) et en obligations d'entreprises Investment Grade (55,2 % à fin décembre 2021)⁴. Ces investissements ont été réalisés dans le strict respect du cadre de risque défini, avec une attention particulière portée à la qualité de l'émetteur, à la sensibilité des émissions, à la dispersion des émetteurs et des zones géographiques dans les différents mandats alloués aux gérants dédiés du Groupe.

Répartition par notation des obligations dans le portefeuille obligataire (<i>juste valeur</i>)	Au 31 Décembre 2021	
	(en €M)	(en %)
AAA	236	11.2 %
AA – A	1146	54.2 %
BBB	618	29.2 %
BB – B	115	5.4 %
CCC et inférieur	0	0.0 %
TOTAL	2 115	100.0 %

Dans le cadre de ses placements obligataires, le Groupe est exposé à un risque de taux qui comprend à la fois (i) un risque de taux d'intérêt qui se matérialise par la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers aux variations de la courbe des taux d'intérêt ou de la volatilité des taux d'intérêt et (ii) un risque de spread qui se matérialise par la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers à l'évolution du niveau des marges de crédit par rapport aux taux d'intérêt auxquels les obligations souveraines sont émises.

La sensibilité maximale du portefeuille obligataire du Groupe à l'évolution des taux d'intérêt est plafonnée à 5⁵ dans la politique d'investissement interne du Groupe. La sensibilité du portefeuille obligataire du Groupe s'établissait à 4,0 au 31 décembre 2021. L'exposition du Groupe au risque de taux et, par conséquent, au risque de spread, reste donc limitée.

Néanmoins, les fluctuations des taux d'intérêt ont des conséquences directes sur la valeur de marché et le rendement des investissements du Groupe, car le niveau des plus ou moins-values latentes et le rendement des titres détenus dans son portefeuille dépendent du niveau des taux d'intérêt.

Les taux d'intérêt sont très sensibles à un certain nombre de facteurs externes, notamment les politiques monétaires et budgétaires, les environnements économiques et politiques nationaux et internationaux et l'aversion au risque des acteurs économiques.

Le risque lié à une baisse significative des taux d'intérêt est que soit le taux moyen du portefeuille baisse (le réinvestissement se fait à des taux plus bas dans ce contexte), soit la duration du portefeuille augmente (ce qui peut rendre le portefeuille plus sensible à la variation future des taux). Le risque lié à la hausse des taux d'intérêt est une baisse de la valeur de marché du portefeuille obligataire, ce qui peut conduire le Groupe à enregistrer des pertes latentes.

Le Groupe estime qu'une hausse des taux d'intérêt de 100 points de base aurait un impact de 84,8 millions d'euros sur la juste valeur de marché de son portefeuille (hors activités de couverture).

Toute variation significative de la valeur du portefeuille obligataire du Groupe en lien avec une variation des taux d'intérêt peut avoir un effet défavorable significatif sur la capacité du Groupe à gérer ce portefeuille dans des conditions favorables, ce qui peut avoir un impact sur les flux de trésorerie, la marge de solvabilité et la situation financière du Groupe.

b) Risque sur actions

Le risque sur actions se matérialise par la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers aux changements affectant le niveau ou la volatilité de la valeur de marché des instruments de capitaux propres.

⁴Selon l'échelle de l'agence de notation Standard & Poor's, sont considérées comme Investment Grade toutes les obligations notées au minimum BBB- et comme à haut rendement les obligations ayant une note inférieure ou égale à BB+.

⁵La sensibilité d'une obligation mesure la perte de valeur de l'obligation en cas de hausse des taux d'intérêt. Ainsi, la valeur d'une obligation avec une sensibilité de 4 diminuera de 4 % si les taux d'intérêt augmentent de 1 %.

Au 31 décembre 2021, les investissements en actions représentaient 7,6 % du portefeuille d'investissement du Groupe, contre 5,3 % à fin 2020. Cette exposition est concentrée dans la zone euro, en ligne avec le cœur de métier du Groupe. Ces investissements ont fait l'objet d'une couverture partielle sur l'indice Euro Stoxx 50⁶. Ces couvertures peuvent être ajustées au gré des investissements et du montant de plus ou moins-values latentes des actions détenues.

Les cours des actions sont susceptibles d'être affectés par des risques qui affectent le marché dans son ensemble (incertitude sur les conditions économiques générales, telles que l'évolution anticipée de la croissance, l'inflation, les fluctuations des taux d'intérêt, le risque souverain, etc.) et/ou par des risques affectant un seul actif ou un petit nombre d'actifs. Cela peut entraîner une baisse du prix des instruments de capitaux propres détenus par le Groupe et avoir un impact sur ses plus et moins-values réalisées ou latentes. Le tableau suivant évalue la sensibilité du portefeuille à une baisse du marché actions :

(en millions d'euros)	Valeur de marché au 31 Décembre 2021	Impact d'une baisse des marchés actions de 10%⁽¹⁾	Impact d'une baisse des marchés de 20%⁽¹⁾
Actions	233	(23.3)	(46.6)
<i>(1) Hors effet de couverture éventuelle.</i>			

Toute variation significative de la valeur des instruments de capitaux propres du Groupe, en lien avec une baisse des marchés actions, est donc susceptible d'avoir un effet défavorable sur la valeur du portefeuille du Groupe et par conséquent sur la capacité du Groupe à gérer ce portefeuille dans des conditions favorables, ce qui pourrait avoir un impact sur les flux de trésorerie, la marge de solvabilité et la situation financière du Groupe.

c) Risque immobilier

Le risque immobilier se matérialise par la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers aux changements affectant le niveau ou la volatilité de la valeur de marché des actifs immobiliers.

Le portefeuille d'actifs immobiliers actuel du Groupe est constitué de biens immobiliers utilisés dans le cadre de ses activités opérationnelles ainsi que d'investissements ayant des actifs immobiliers sous-jacents. Au 31 décembre 2021, le Groupe était exposé à l'immobilier à une juste valeur de marché de 286 millions d'euros, répartis en 73 millions d'euros de biens immobiliers dédiés aux activités opérationnelles et 213 millions d'euros de fonds d'investissement immobilier investis dans des actifs immobiliers liés à différents secteurs économiques en Europe. L'investissement dans des fonds d'investissement immobilier représente une part limitée du portefeuille d'actifs du Groupe (6,9 %), en raison de la faible liquidité de cette classe d'actifs.

Les revenus locatifs du portefeuille immobilier sont exposés à la variation des indices sur lesquels les loyers sont indexés (par exemple, l'indice du coût de construction en France) ainsi qu'aux risques liés au marché locatif (évolution de l'offre et de la demande, évolution des taux de vacance, impact sur les valeurs locatives de marché ou renouvellements des baux) et au défaut des locataires.

La valeur des actifs immobiliers est exposée au risque d'obsolescence des biens immobiliers en raison de l'évolution de la réglementation applicable, ce qui pourrait entraîner des pertes de valeur en cas de vente des actifs ou de dépenses supplémentaires pour restaurer la valeur des actifs.

Le tableau suivant évalue la sensibilité du portefeuille à la baisse du marché immobilier :

(en millions d'euros)	Valeur de marché au 31 Décembre 2021	Impact d'une baisse du marché immobilier de 10%	Impact d'une baisse du marché immobilier de 20%
Immobilier	213	(21.3)	(42.6)

Toute variation significative de la valeur du portefeuille immobilier du Groupe, en lien avec l'évolution des marchés immobiliers, est donc susceptible d'avoir un effet défavorable sur la valeur du portefeuille du Groupe et par conséquent sur la capacité du Groupe à gérer ce portefeuille dans des conditions favorables, ce qui pourrait avoir un impact sur les flux de trésorerie, la marge de solvabilité et la situation financière du Groupe.

⁶ La couverture de cette position est réalisée via l'utilisation d'instruments dérivés dont la variation de valeur est enregistrée directement en compte de résultat en normes IFRS le groupe n'ayant pas opté pour une comptabilité de couverture au sens IFRS pour cette opération et ce sous-jacent.

d) Risques de liquidité

Des conditions défavorables sur les marchés de capitaux pourraient avoir un impact significatif sur la capacité du Groupe à refinancer son activité d'affacturage.

Le Groupe dispose à la fois d'une activité d'assurance-crédit commerciale, qui représente le cœur de son modèle d'affaires, mais a également développé une activité d'affacturage en Allemagne et en Pologne.

Au travers de cette activité, le Groupe achète et finance les créances commerciales de ses clients, générant ainsi un besoin de liquidité important, dans la mesure où le Groupe ne dispose pas de source de financement interne. À titre d'exemple, la liquidité prélevée pour le refinancement de cette activité atteignait plus de 2,3 milliards d'euros au 31 décembre 2021. Afin de financer son activité d'affacturage de manière durable, le Groupe s'appuie sur un programme de refinancement bien diversifié et résilient, composé d'un programme de titrisation de créances commerciales d'un montant maximum de 1 100 millions d'euros, d'un programme de billets de trésorerie d'un montant maximum de 700 millions d'euros (contre 650 millions d'euros au 31 décembre 2020) et de plusieurs lignes de crédit et facilités de découvert d'un montant maximum de 1 064 millions d'euros. Le programme de refinancement du Groupe est surdimensionné et garanti sur une maturité beaucoup plus longue que les créances commerciales à court terme sous-jacentes qu'il finance, et avec des facilités de back-up pour des sources de financement de marché telles que les programmes de billets de trésorerie et de titrisation.

Toute dégradation substantielle des notations du Groupe ou de la notation de toute entité du Groupe ou le non-respect des obligations prévues dans les contrats de financement pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la capacité du Groupe à financer son activité d'affacturage du fait de la perte de financement disponible au titre des facilités de crédit existantes ou des difficultés de renouvellement de ces lignes de crédit. En outre, tout événement de marché entraînant l'indisponibilité du marché de la dette ou du marché des billets de trésorerie, comme cela se produit parfois en période de crise financière, pourrait compromettre la capacité du Groupe à se refinancer de manière adéquate et entraîner une baisse de l'activité et, en conséquence, une perte de revenus.

Les tensions de liquidité liées au paiement des sinistres à ses assurés peuvent entraîner une perte de valeur du portefeuille du Groupe. En effet, des cessions importantes nécessaires dans un délai de quelques jours et réalisées en urgence sur certains actifs moins liquides ou comportant des coûts d'exécution élevés pourraient impacter la valeur du portefeuille dans des scénarios de marché soudains ou non favorables.

Le portefeuille d'investissement du Groupe doit être suffisamment liquide à tout moment pour répondre aux besoins de trésorerie importants. Pour cette raison, il se compose principalement de produits de taux (qui représentent l'essentiel de l'allocation globale d'actifs du Groupe) à taux fixe et à durée courte, en ligne avec les passifs du Groupe. Par ailleurs, le Groupe alloue une part significative de ses actifs dans des instruments monétaires très liquides qui représentent 16,5 % du portefeuille d'investissement à fin décembre 2021 (prêts, dépôts et autres placements financiers), correspondant à 507 millions d'euros au 31 décembre 2021. Dans les conditions de marché actuelles et sur la base de l'évaluation du Groupe, ce montant total pourrait être disponible en moins de 15 jours.

Le tableau ci-dessous présente la répartition de la durée du portefeuille obligataire du Groupe :

	Au 31 Décembre 2021	
	(en €M)	(en %)
< 1 an	312	14.7 %
1 an < > 3 ans	571	27.0 %
3 ans < > 5 ans	489	23.1 %
5 ans < > 10 ans	629	29.7 %
> 10 ans	116	5.5 %
TOTAL	2,115	100.0 %

Au 31 décembre 2021, 41,7 % du portefeuille obligataire présentait une durée inférieure à 3 ans.

Cette durée courte du portefeuille obligataire permet au Groupe de disposer de façon régulière de disponibilités pouvant être affectées à des besoins d'exploitation si nécessaire ou de disposer de facultés régulières de réinvestissements sur des titres de marché.

En tant qu'assureur, le Groupe doit payer régulièrement des sinistres et a mis en place une gestion de la liquidité de son portefeuille de placement ainsi que des règles claires de suivi du risque de défaut d'un réassureur. Toutefois, dans certaines circonstances où le Groupe aurait à supporter simultanément de

nombreux sinistres significatifs et/ou dans l'hypothèse où certains de ses réassureurs manqueraient à leurs obligations, le Groupe pourrait faire face à des problèmes de liquidité et être contraint de procéder à des cessions d'actifs plus importantes que prévu, créant ainsi potentiellement une perte de valeur de ce portefeuille qui pourrait impacter sa marge de solvabilité et/ou son résultat net.

e) *Risque de change*

Compte tenu de sa présence mondiale, le Groupe est exposé à des fluctuations des taux de change susceptibles d'affecter sa rentabilité, sa situation financière, sa liquidité et sa marge de solvabilité

Le risque de change est le risque de perte résultant d'évolutions défavorables de la volatilité des taux de change. Il pourrait avoir un impact sur les résultats opérationnels du Groupe (par exemple, chiffre d'affaires des filiales ou passifs libellés dans des devises spécifiques) et sur la valeur des actifs du Groupe (par exemple, par le biais d'investissements directs dans des actifs libellés en devises diverses).

Au 31 décembre 2021, 36,2 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe était libellé en devises hors zone euro (principalement les devises des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, de Singapour, de Hong Kong) soumettant ainsi le Groupe à un risque de change.

La plupart des instruments d'investissement du Groupe sont libellés en euros : au 31 décembre 2021, plus de 71 % de ses investissements étaient libellés en euros et l'exposition au risque de change (principalement en dollars américains, en dollars singapouriens, en livres sterling et en dollars de Hong Kong) était donc limitée.

Toutefois, les types de risque de change suivants ont été identifiés par le Groupe :

- ◆ *Opération* : les fluctuations des taux de change peuvent avoir des conséquences sur les résultats opérationnels du Groupe en raison de la conversion des opérations en devises étrangères, du règlement des soldes libellés en devises étrangères et de l'absence de congruence parfaite entre les actifs et les passifs monétaires en devises. Afin de réduire l'impact de la congruence imparfaite, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir ses positions contre les fluctuations de change sur les devises sensibles, notamment en période de volatilité accrue des marchés de capitaux. Néanmoins, il n'est jamais possible de faire concorder parfaitement les actifs et passifs monétaires, et un impact potentiel sur les profits et les pertes peut être constaté en raison des fluctuations des taux de change et du fait d'un enregistrement comptable de ces opérations éventuelles en dehors d'une comptabilité de couverture au sens IFRS.
- ◆ *Conversion* : le Groupe publie ses comptes consolidés en euros, mais une partie de ses produits et charges, ainsi que ses actifs et passifs, sont libellés en devises autres que l'euro. En conséquence, les fluctuations des taux de change utilisés pour convertir ces devises en euros peuvent avoir un impact significatif sur le chiffre d'affaires publié d'une année sur l'autre.

Toute variation significative des taux de change relatifs aux devises dans lesquelles le Groupe opère ou gère ses actifs est donc susceptible d'avoir un effet défavorable sur ses flux de trésorerie, sa marge de solvabilité et sa situation financière ainsi que sur la valeur de son portefeuille.

1.2.3. Risques stratégiques

a) *Risques liés aux conditions économiques de marché*

Un ralentissement économique en raison d'une crise financière, d'une instabilité politique ou d'une pandémie dans certains pays pourrait accroître les taux d'insolvabilité des entreprises privées, ce qui pourrait entraîner des pertes de crédit plus élevées pour le Groupe, une perte de valeur de ses investissements ou d'autres difficultés.

Le plan stratégique du Groupe présenté pour la période 2020-2023 repose sur (i) un scénario économique central développé par ses équipes de recherche et (ii) des hypothèses issues de ce scénario.

Le plan, ainsi que les résultats et la solvabilité du Groupe, pourraient être significativement affectés par les environnements économiques et financiers en Europe et dans d'autres pays du monde. La menace d'une dépression économique mondiale pour des raisons de santé, cycliques et/ou commerciales (par exemple, tensions persistantes entre les États-Unis et la Chine) demeure et une dégradation macroéconomique durable pourrait affecter les activités et les résultats du Groupe.

En 2020, la pandémie de COVID-19 et les mesures gouvernementales mises en place pour faire face à la pandémie ont provoqué d'importantes perturbations de l'économie, entraînant une récession mondiale grave, bien que courte, et un effondrement des marchés financiers. De nombreux gouvernements ont pris des mesures importantes pour protéger les entreprises et les ménages de cette crise. Par ailleurs, dès la fin du premier semestre 2020, des signes de rebond sont apparus en Chine. Ils se sont élargis sur le reste de l'année et se sont accélérés au premier semestre de cette année, avant de se stabiliser au troisième trimestre. Les différentes conséquences de la crise demeurent néanmoins, et le retrait progressif des politiques de soutien des gouvernements risque de nuire à certaines entreprises et à certains États. Heureusement, les acteurs

économiques ont constitué des réserves financières et se sont habitués à vivre avec des restrictions de mobilité, lesquelles pourraient encore être rétablies, quoique de manière plus affinée.

La pandémie de COVID-19 et les mesures gouvernementales connexes ont accru la probabilité et l'ampleur des risques liés au marché posés par les facteurs susmentionnés. La propagation de cette pandémie, qui a conduit les autorités gouvernementales du monde entier à imposer des mesures de quarantaine et de confinement, des restrictions des entreprises, des restrictions de voyage et d'autres mesures de distanciation sociale, a provoqué des perturbations importantes du commerce mondial et des chaînes d'approvisionnement plus globalement, ce qui a sensiblement réduit l'activité économique. Toutefois, de nombreux gouvernements, en particulier dans les économies avancées, mais également dans les pays émergents, ont adopté des politiques budgétaires et monétaires fortes visant à protéger les entreprises et les ménages nationaux. Les ménages ont été protégés du chômage et les passifs des entreprises ont été allégés. À l'exception de quelques secteurs comme le tourisme ou l'aviation, un rebond a eu lieu suite au ralentissement de la pandémie de COVID-19 et certains secteurs comme l'électronique ou la pharmacie pourraient même profiter de la situation pour améliorer leurs résultats. En outre, la crise a laissé des séquelles, telles que des perturbations dans les transports maritimes et aériens qui affectent les chaînes d'approvisionnement, des pénuries de main-d'œuvre (une partie de la population active n'ayant pas retrouvé son précédent emploi) qui entraînent une hausse des salaires dans certains pays et secteurs, ainsi que des retards d'investissement qui pèsent sur les capacités de production. De plus, les gouvernements ont commencé à retirer leur soutien. Toutefois, les économies avancées qui sont confrontées à la perspective d'une plus grande sélectivité des marchés financiers maintiennent leurs politiques monétaires. Bien que la pandémie ne soit pas terminée et que le risque de rétablissement des mesures de confinement ne soit pas écarté, ces mesures semblent plus affinées que les premières mesures et les économies ont appris à s'en accommoder, ce qui devrait limiter leur effet perturbateur. À ce stade, les économies émergentes et à faible revenu semblent plus exposées que les économies avancées, en raison de leur besoin de réduire les mesures de soutien, de leur faible taux de vaccination global et de leur exposition aux marchés. À un stade ultérieur, avec la normalisation progressive de leurs politiques monétaires, les économies avancées pourraient être affectées par un changement des marchés financiers, car leurs acteurs ont pu, pour certains d'entre eux notamment ceux déjà fragiles avant la crise, être encouragés à contracter des emprunts assortis de taux d'intérêt bas. Jusqu'à présent, le Groupe a connu un faible niveau de sinistres, mais, depuis qu'il a souscrit des régimes de soutien publics, ces plans de soutien publics ont réduit ses bénéfices de 160 millions d'euros en 2021, après un impact négatif de 6 millions d'euros en 2020.

La mesure dans laquelle les conséquences économiques de la crise du COVID-19 continueront d'affecter les résultats opérationnels et la situation financière du Groupe dépendra de plusieurs facteurs, dont l'ampleur et le rythme du retrait du soutien public des économies avancées en faveur des secteurs encore touchés (notamment le transport aérien, l'aéronautique, etc.) (pour une répartition de l'exposition du Groupe par secteurs économiques, voir le facteur de risque 1.1.1 « *Risque lié à la gestion de l'exposition du Groupe dans son activité d'assurance* »), le rythme de normalisation de la politique monétaire par leurs banques centrales, la durée des perturbations des chaînes d'approvisionnement, l'ampleur de la hausse des prix des intrants dans les processus de production être encouragé ainsi que le calendrier et l'efficacité des programmes de vaccination liés au COVID.

De même, l'environnement actuel de taux bas atteint des niveaux inconnus et, en cas de hausse des taux d'intérêt, le niveau actuel d'endettement mondial deviendrait source d'instabilité financière. La politique monétaire actuelle semble avoir atteint un point où tout nouvel assouplissement n'aurait probablement que peu d'impact économique significatif. Ces tendances pourraient se traduire par une période de forte volatilité sur les marchés financiers, avec notamment des vagues d'insolvabilités d'entreprises et des défauts souverains potentiels dans les pays vulnérables, une baisse de la valeur des principales classes d'actifs (obligations, actions, immobilier), voire des crises de liquidité dans certains cas susceptibles d'avoir un impact significatif sur la valeur du portefeuille d'actifs du Groupe.

b) Risques liés à l'évolution de la réglementation régissant les activités du Groupe

L'incapacité du Groupe à se conformer aux évolutions réglementaires, aux nouvelles normes comptables ou aux réformes fiscales pourrait avoir un impact négatif sur son activité ou sa situation financière.

Une part très significative de l'activité du Groupe est soumise à l'obtention d'agrément et de licences délivrés par des autorités publiques en charge de la surveillance et du contrôle des activités d'assurance-crédit et d'affacturage. Dans le cadre de sa stratégie de croissance soutenue et rentable, le Groupe poursuit le développement de nouvelles activités dans certains pays et devra obtenir tous les agréments, licences et autorisations nécessaires à l'exercice de ces activités (par exemple, le Groupe a lancé en 2019 une nouvelle offre d'assurance-crédit en Grèce par l'intermédiaire d'une succursale locale qui a dû obtenir les autorisations locales et européennes nécessaires concernant ses activités).

Toute difficulté importante rencontrée dans l'obtention de ces autorisations pourrait retarder ou remettre en cause son implantation en direct dans ces nouveaux pays. De même, le non-renouvellement, la suspension ou la perte de ces autorisations sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

En outre, la multiplicité des différents régimes réglementaires, des normes de fonds propres et des exigences de reporting résultant des travaux sur de nouvelles normes de fonds propres, ainsi que d'éventuelles modifications des exigences de solvabilité et d'adéquation des fonds propres applicables, telles que le cadre réglementaire établi par la directive Solvabilité II ou la future directive sur le redressement et la résolution, pourrait accroître le risque de non-conformité, la complexité opérationnelle et les coûts réglementaires.

Des mesures de contrôle et des exigences de fonds propres plus élevées, visant à renforcer davantage la protection des assurés et/ou la stabilité financière, pourraient affecter le calcul de la marge de solvabilité locale et avoir un impact défavorable significatif sur le Groupe, en augmentant le besoin de financement externe et, à ce titre, en augmentant les coûts de financement du Groupe. Les autorités de surveillance de l'assurance ont de larges pouvoirs administratifs sur de nombreux aspects du secteur de l'assurance et le Groupe n'est pas en mesure de prédire le calendrier ou la forme des futures initiatives réglementaires.

En outre, des changements de normes comptables (notamment l'entrée en vigueur d'IFRS 17) pourraient avoir un impact significatif sur le Groupe, en affectant le traitement comptable de certains actifs, passifs et flux de trésorerie et donc modifier les comptes consolidés d'un exercice à l'autre. Ces changements de normes comptables peuvent modifier la perception que les investisseurs ont des résultats et des états financiers du Groupe sans lien avec l'évolution des activités du Groupe.

L'évolution de la législation et de la réglementation fiscale, ou de leur interprétation, peut avoir un impact négatif sur la performance du Groupe, y compris les résultats financiers et le modèle d'affaires. En particulier, des évolutions législatives ou réglementaires peuvent réduire l'appétit au risque des tiers et impacter certaines activités du Groupe.

c) Risque de dérive du plan stratégique

Les défaillances dans la gestion ou la mise en œuvre du plan stratégique pourraient avoir un impact négatif sur les résultats ou la compétitivité du Groupe.

Sous l'impulsion et le pilotage de la direction générale, le plan stratégique pour la période 2020-2023 a été élaboré en s'appuyant sur les régions et les directions fonctionnelles du Groupe, afin de s'assurer de sa pertinence et d'une adhésion optimale des équipes opérationnelles.

Le plan stratégique comprend les objectifs suivants pour le Groupe :

- ◆ un ratio combiné à 80 % ;
- ◆ un rendement des fonds propres moyens à 9,5 % ;
- ◆ un ratio de capital de solvabilité requis entre 155 % et 175 % ;
- ◆ un taux de distribution égal ou supérieur à 80 %.

Une organisation dédiée a été mise en place pour en suivre l'exécution et ainsi minimiser les risques de dérive. Cette organisation est dirigée par la direction des opérations du Groupe, avec l'appui de la direction financière. En plus des facteurs de risque liés aux conditions de marché, les risques associés à la réalisation des objectifs stratégiques du Groupe pourraient résulter de l'apparition d'autres facteurs de risque susceptibles d'avoir un impact sur le Groupe tels que la stratégie ou le développement des autres acteurs de l'Assurance-Crédit, de facteurs endogènes comme un lancement de produit qui pourrait ne pas rencontrer son marché ou générer des risques excessifs, de retards dans certains projets d'investissement, d'adaptation ou de transformation, ou bien encore dans des lacunes dans le pilotage du plan stratégique.

En cas de non-réalisation du plan comme prévu, le Groupe pourrait être amené à modifier un ou plusieurs de ses indicateurs stratégiques fournis au marché, ce qui pourrait avoir un impact sur sa capacité à verser des dividendes à ses actionnaires et sur la perception de ses activités par les marchés de capitaux et les investisseurs en général, entraînant ainsi une pression sur la valeur de marché de ses instruments financiers et produisant un impact négatif sur ses résultats ou sa compétitivité.

d) Risque de réputation

Des événements défavorables affectant la réputation du Groupe peuvent compromettre la capacité du Groupe à souscrire un risque, à vendre des services/ou à obtenir des conditions de réassurance compétitives.

Le risque de réputation est le risque qu'un événement, interne ou externe, influe négativement sur la perception des parties prenantes et la confiance du Groupe. Ce risque peut également survenir s'il existe un risque entre les attentes des parties prenantes et les résultats du Groupe.

Les erreurs dans la gestion de son portefeuille d'investissement ou dans la gestion de ses expositions à certaines zones géographiques, secteurs économiques ou débiteurs, notamment dans un contexte d'incertitude économique (voir le facteur de risque 1.1.1 « *Risque lié à la gestion de l'exposition du Groupe*

dans son activité d'assurance ») de défaillances informatiques graves affectant par exemple les clients ou partenaires ou de fuites de données (cf. facteur de risque 1.5.1 « *Risques liés aux systèmes d'information et la cybersécurité* »), ou l'absence de gestion adéquate de sa politique environnementale, sociale et de gouvernance pourrait générer un risque de réputation pour le Groupe et affecter sa capacité à souscrire un risque et/ou à obtenir des conditions de réassurance compétitives. L'altération de la réputation du Groupe peut également affecter sa capacité à financer ses activités, et plus particulièrement son activité d'affacturage, ou augmenter son coût de financement. En raison de ces facteurs, la détérioration de la réputation du Groupe peut alors affecter sa marge de solvabilité, ses flux de trésorerie et son résultat opérationnel.

1.2.4. Risque de réassurance

a) Risque de réassurance résiduel

Dans certaines circonstances défavorables, les traités de réassurance pourraient ne pas être reconduits intégralement ou prolongés en cohérence avec le développement des activités du Groupe, ce qui peut avoir un impact défavorable sur la marge de solvabilité et le résultat opérationnel du Groupe.

Le principal risque de réassurance est le manque de couverture disponible sur le marché, qui freinerait l'appétit pour le risque du Groupe vis-à-vis de futurs événements de crédit extrêmes non couverts.

Le risque peut être aggravé en raison de l'évolution du cycle économique, d'une faible performance financière du Groupe, ou d'une moindre attractivité des branches Crédit et Caution par rapport à d'autres branches de risques qui pourraient être perçues comme plus rémunératrices par le marché de la réassurance.

Le Groupe a structuré son programme de réassurance de la manière suivante :

- ◆ Deux traités proportionnels couvrant 23 % de son exposition. Les dates de renouvellement de ces quotes-parts de deux ans sont distantes de 12 mois, de telle sorte que la moitié de la couverture est accordée pour l'année suivante indépendamment du résultat du renouvellement en cours. La couverture proportionnelle vise à protéger le Groupe contre une augmentation significative de la fréquence des sinistres.
- ◆ Après les quotes-parts, l'exposition conservée est couverte par deux traités en excédent de sinistres visant à couvrir le Groupe contre le défaut d'une exposition importante ou l'accumulation de pertes liées aux petites et moyennes expositions. Ces couvertures visent à protéger le Groupe contre un risque exceptionnel, mais avec un impact financier défavorable très élevé.
- ◆ À terme, la rétention du Groupe est également couverte par un traité de réassurance en excédent de perte de deux ans couvrant le Groupe contre une combinaison d'événements exceptionnels.

Si un ou plusieurs traités de réassurance ne peuvent être renouvelés ou sont renouvelés pour un montant notionnel inférieur, le Groupe prendra plus de risques que prévu, ce qui peut augmenter la part finale des pertes qu'il devrait financer et pourra avoir des conséquences négatives sur sa solvabilité et ses résultats opérationnels. En cas de pertes graves, les sociétés de réassurance peuvent augmenter les primes, ce qui risque également d'avoir un impact direct sur les résultats opérationnels du Groupe.

Le Groupe a fait face à une situation de pénurie de capacités fin 2008 et n'a pu placer son programme proportionnel que partiellement et le coût global du programme de réassurance a été nettement supérieur à celui de l'année précédente. Si un événement similaire survient à l'avenir avec la structure de réassurance actuelle, le Groupe pourrait avoir un impact négatif sur sa marge de solvabilité.

1.2.5. Risques opérationnels et de non-conformité

a) Risques liés aux systèmes d'information et à la cybersécurité

Comme toute autre société, le Groupe est exposé à des cyberattaques ou à d'autres failles de sécurité de ses systèmes informatiques ou de ses infrastructures, ou à celles de ses prestataires tiers qui pourraient perturber ses activités, entraîner des pertes financières importantes, nuire à sa réputation et exposer le Groupe à d'éventuelles sanctions de la part des régulateurs.

Dans un contexte de dépendance accrue aux infrastructures technologiques et numériques, aux logiciels et aux modèles, les risques associés aux systèmes d'information et à la cybersécurité sont importants pour le Groupe. Les risques liés aux systèmes d'information peuvent intervenir dans les phases projets, de conception ou dans les activités de production dont la cause peut être des erreurs techniques ou humaines, de la négligence, un manque de maîtrise ou de compétences. Les risques liés à la cybersécurité sont principalement consécutifs à des actes malveillants (par exemple, cyberattaque) internes ou externes. Ces actes ainsi que les risques liés au système d'information pourraient conduire à une perte de confidentialité, d'intégrité ou de disponibilité des systèmes d'information du Groupe, qu'ils soient internes ou externalisés.

Le Groupe est exposé à des cyberattaques ou à des défaillances majeures des systèmes d'information affectant ses systèmes ou ceux de ses prestataires tiers susceptibles de perturber ses activités et qui peuvent être très diverses dans leur sophistication et leur exécution. Les principaux objectifs des infrastructures de

systèmes d'information sont l'assurance-crédit, l'affacturage, les cautions et les systèmes de finance et les données. Les répercussions immédiates comprennent :

- ◆ *Fuite de données* : les données pourraient être volées ou rendues publiques en contradiction avec les obligations réglementaires ou contractuelles du Groupe.
- ◆ *Altération des données* : l'application de données de base pourrait être supprimée ou corrompue, entraînant une interruption d'activité, une perte d'activité et une perturbation prolongée en raison de la complexité du retour à une situation normale.
- ◆ *Rançongiciels* : les composants clés des infrastructures (comme Active Directory⁷) pourraient être attaqués, entraînant une diffusion mondiale des informations internes du Groupe. Le Groupe pourrait faire l'objet de demandes de rançon et son activité pourrait être suspendue pendant plusieurs semaines.
- ◆ *Panne de système* : les systèmes et applications pourraient être ralentis ou interrompus, entraînant une perte de productivité et des coûts de réparation.
- ◆ *DDoS (Distributed Denial of Service, déni de service distribué)* : le Groupe peut être la cible d'attaques DDoS, résultant de tentatives malveillantes de perturber le trafic normal de ses centres ou portails Internet en surchargeant les systèmes ou leurs infrastructures environnantes par une inondation du trafic Internet. En conséquence, les datacenters ou les portails Internet du Groupe pourraient être indisponibles en cas d'une attaque DDoS réussie.

L'un quelconque des éléments ci-dessus pourrait causer des dommages significatifs aux systèmes ou aux données du Groupe et pourrait donc entraîner des pertes financières pour le Groupe, nuire à sa réputation et conduire à des réclamations de clients. Ce type de cyberattaques peut également donner lieu à une violation de la responsabilité légale du Groupe vis-à-vis de ses dirigeants et pourrait également donner lieu à des sanctions réglementaires en fonction du niveau de sensibilité des données ou de l'emplacement du système qui est attaqué avec succès.

b) Risque de modèle

Le Groupe s'appuie sur un certain nombre de modèles pour exercer ses activités. Dans certaines circonstances, certains modèles peuvent ne plus se comporter comme prévu, générant ainsi une évaluation inappropriée de son niveau de perte.

Pour exercer ses activités, le Groupe s'appuie sur un certain nombre de modèles tels que des modèles macro-économiques ou stochastique, des modèles de prédiction de défaut des débiteurs, des modèles de projection de risques financiers pour calculer les primes, ou bien encore un modèle interne partiel pour calculer son exigence en capital réglementaire.

Ces modèles reposent sur des estimations et des hypothèses qui peuvent s'avérer erronées. Certaines données peuvent être incomplètes ou imparfaites, et les systèmes et procédures d'exécution peuvent présenter des limites ou des faiblesses, qui pourraient entraîner des erreurs dans la tarification des primes d'assurance par rapport au risque encouru pour un débiteur donné, dans l'évaluation par le Groupe de la qualité de son exposition dans certaines zones géographiques ou certains secteurs économiques, dans la constitution de provisions techniques ou dans la gestion par le Groupe de son portefeuille d'actifs. En conséquence, dans le cas où les modèles ne se comporteraient plus comme prévu initialement, cela pourrait avoir un impact sur le ratio de sinistralité, les prévisions financières, la marge de solvabilité, ses flux de trésorerie, ses résultats et sa réputation.

c) Risque de conformité

Le Groupe est exposé à la violation des sanctions économiques et à la violation des lois et réglementations en matière de lutte contre la corruption, de lutte contre le blanchiment d'argent, de lutte contre le financement du terrorisme ou de fraudes externes qui pourraient exposer le Groupe à des amendes réglementaires, à des pertes financières et à une atteinte à la réputation.

En tant que groupe international, réglementé notamment par l'*Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)*, le Groupe doit respecter les lois, réglementations, normes professionnelles et déontologiques françaises, nationales et internationales relatives notamment aux sanctions économiques, à la lutte contre le blanchiment d'argent, au financement du terrorisme, à la lutte contre la corruption et autres réglementations locales en matière de conformité et de criminalité financière applicables à ses activités. Le Groupe et ses filiales et succursales doivent respecter la réglementation en matière de sanctions économiques provenant de sources différentes telles que les Nations Unies, l'Union européenne et ses membres et l'Office of Foreign Assets Control (**OFAC**) du Département du Trésor américain, avec différents impacts matériels et territoriaux.

⁷ L'objectif principal d'Active Directory est de fournir des services d'identification et d'authentification centralisés à un réseau d'ordinateurs utilisant les systèmes Windows, macOS et même Linux.

En ce qui concerne plus particulièrement les lois et réglementations en matière de lutte contre la corruption, le Groupe doit respecter les dispositions de la loi Sapin II en France, du Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) et d'autres lois telles que le UK Bribery Act.

En raison de ses activités mondiales dans plus de 100 pays, le Groupe est exposé à la violation des sanctions économiques et à la violation des lois et réglementations en matière de lutte contre la corruption, de lutte contre le blanchiment d'argent, de lutte contre le financement du terrorisme dans les pays où il opère. Toute violation de ces lois et réglementations pourrait exposer le Groupe à des amendes réglementaires, à des pertes financières et à des atteintes à sa réputation qui pourraient avoir un impact direct et significatif sur son activité.

Par ailleurs, le Groupe est exposé à des fraudes externes qui peuvent prendre diverses formes, y compris des cyberattaques et des fraudes habituellement commises par des débiteurs des assurés. Un acte de fraude, s'il réussit à contourner les mesures de contrôle ou de protection en place, pourrait générer une perte directe pour le Groupe.

1.3. GOUVERNANCE DES RISQUES

Dans le cadre de l'activité du Groupe, la prise de risque traduit la recherche d'opportunités et la volonté de développer l'entreprise dans un environnement intrinsèquement soumis à aléas. L'objectif essentiel de la fonction de gestion des risques est d'identifier les risques auxquels le Groupe est soumis et de mettre en place un système de contrôle interne efficace pour créer de la valeur.

Dans ce contexte, le Groupe s'est doté d'une organisation de gestion des risques visant à assurer i) le bon fonctionnement de l'ensemble de ses processus internes, ii) la conformité aux lois et règlements dans l'ensemble des pays où il est présent, et iii) le contrôle du respect par toutes les entités opérationnelles des règles Groupe édictées, en vue de gérer les risques liés aux opérations et d'en optimiser son efficacité.

Le Groupe définit le système de contrôle interne comme un ensemble de dispositifs destinés à assurer la maîtrise de son développement, de sa rentabilité, de ses risques et du fonctionnement de l'entreprise. Ces dispositifs ont pour objectif d'assurer i) que les risques de toute nature sont identifiés, évalués et maîtrisés, ii) que les opérations et les comportements s'inscrivent dans le respect des décisions prises par les organes sociaux et sont conformes aux lois, règlements, valeurs et règles internes au Groupe ; s'agissant plus particulièrement de l'information financière et de gestion, elles ont pour objet d'assurer que celle-ci reflète avec sincérité la situation et l'activité du Groupe, et iii) que ces opérations sont conduites dans un souci d'efficacité et d'utilisation efficiente des ressources.

Enfin, ce système permet aux dirigeants de disposer des informations et outils nécessaires à la bonne analyse et à la gestion de ces risques, de s'assurer de l'exactitude et la pertinence des états financiers du Groupe ainsi que des informations communiquées aux marchés financiers.

1.3.1. Système de contrôle interne

La gouvernance des risques s'appuie sur le système de contrôle interne conformément aux dispositions de la directive Solvabilité II et de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumis au contrôle de l'ACPR.

Celui-ci est articulé selon trois lignes de maîtrise des risques comme présenté ci-dessous :

/ LIGNE DE MAITRISE



Première ligne : l'évaluation des risques et la gestion des incidents

Les fonctions opérationnelles sont en charge de la bonne évaluation des risques générés par leurs activités ainsi que par leurs contrôles de niveau 1 qui leur permettent de s'assurer de la bonne exécution de leurs

opérations. Pour ce faire, elles s'appuient sur une gouvernance qui leur est propre et qui repose le plus souvent sur des systèmes de délégation de prise de risque et des comités opérationnels où les risques sont instruits et décidés dans le respect des règles de fonctionnement du groupe. Ensuite, leurs travaux d'évaluation et de maîtrise des risques sont dictés par les fonctions de contrôles dans un cadre annuel, notamment à travers l'exécution de plans de contrôles de niveau 1.

Deuxième ligne : le contrôle indépendant par la fonction gestion des risques et la fonction conformité

Les fonctions gestion des risques et conformité contribuent à diffuser une bonne culture de la gestion des risques au sein de l'entreprise et ont pour rôle de s'assurer que les risques identifiés par les fonctions opérationnelles sont effectivement gérés, au travers de l'élaboration d'une cartographie des risques notamment et de plans de contrôles de niveau 2.

Ces deux fonctions travaillent en étroite collaboration avec l'appui d'un réseau dense de responsables risques et/ou conformité qui regroupe plus d'une centaine de collaborateurs répartis dans de nombreux pays du groupe. Pour ce faire, elles disposent d'un outil centralisé, déployé au sein de toutes les entités, et qui permet de gérer et lancer des plans de contrôles de niveau 1 et 2, d'enregistrer les incidents opérationnels ou de non-conformité, de mettre à jour la cartographie des risques ainsi que les plans de continuité des activités et de suivre les plans d'actions visant à remédier aux faiblesses constatées.

Troisième ligne : la fonction d'audit

L'audit interne effectuée fournit une évaluation indépendante de l'efficacité du dispositif de gestion des risques et de manière plus générale, de l'ensemble des activités et processus du Groupe selon un plan d'audit pluriannuel.

Le rôle des fonctions clés

La réglementation Solvabilité II confère au directeur général et, le cas échéant, au directeur général délégué, la qualité de dirigeants effectifs d'un Groupe. Elle autorise la nomination par le conseil d'administration d'un ou plusieurs autres dirigeants effectifs. Concernant COFACE SA, les dirigeants effectifs sont Xavier Durand, directeur général, et Phalla Gervais, directeur des finances et des risques.

Chaque fonction clé est sous l'autorité du directeur général ou d'un dirigeant effectif et opère sous la responsabilité ultime du conseil d'administration. Elle a un accès direct à ce dernier afin de rapporter tout problème majeur relevant de son domaine de responsabilité. Ce droit est consacré dans le règlement intérieur du conseil d'administration.

Les responsables des fonctions clés ont les qualifications, connaissances et expériences professionnelles propres à leur permettre une gestion saine et prudente ; leur réputation et leur intégrité sont de bon niveau.

Les fonctions clés sont exemptes d'influences pouvant compromettre leur capacité à s'acquitter de façon objective, loyale et indépendante des tâches qui leur incombent.

Depuis 2017, le rattachement hiérarchique des responsables régionaux des fonctions audit, risques et conformité aux responsables en charge de ces fonctions au niveau Groupe est désormais effectif. De même, sous réserve de conformité aux réglementations locales, il existe le même lien hiérarchique par fonction entre les responsables pays et régionaux.

Fonction gestion des risques

Sous la responsabilité du directeur des risques, la fonction gestion des risques, incluant la fonction de contrôle interne, a vocation à couvrir l'ensemble des risques du Groupe et rend compte au CGRCC (Coface Group Risk and Compliance Committee).

Ses missions consistent et à apprécier la pertinence et l'efficacité du système de contrôle interne. S'agissant de Solvabilité II, elle coopère étroitement avec la fonction actuarielle et est responsable de la production des *reportings* et de la veille prudentielle. La fonction de gestion des risques dispose d'un accès direct aux conseils d'administration dans le cadre de l'exercice de ses missions.

Elle s'assure que des politiques de risques sont définies conformément à la réglementation et en surveille l'application ; celles-ci sont revues annuellement par la direction générale, puis sont approuvées par le conseil d'administration. Ces politiques sont ensuite communiquées à l'ensemble des entités du Groupe, contribuant ainsi à forger une culture commune du risque.

La fonction gestion des risques, incluant la fonction contrôle interne :

- met en œuvre et assure le suivi du système de gestion des risques ;
- assure le suivi du profil de risque général du Groupe, identifie et évalue les risques émergents ;
- rend compte des expositions aux risques et conseille le conseil d'administration sur les questions de gestion des risques ;
- définit et suit l'appétence⁸ du Groupe à l'égard de ces risques : l'appétence au risque prend en compte cinq dimensions à travers 14 indicateurs ;
- assure la validation du modèle interne partiel et d'autres modèles opérationnels ;
- actualise la cartographie des risques auxquels Coface est exposé, en coopération étroite avec les fonctions opérationnelles ;

⁸ L'appétence au risque représente les niveaux de risques que le Groupe souhaite et peut accepter, dans le but d'atteindre ses objectifs stratégiques et de réaliser son business plan.

- contribue à l'amélioration et formalisation des activités de contrôles niveau 1 mise en œuvre par les opérationnels ;
- effectue des contrôles de niveau 2 sur les risques opérationnels, à l'exception des risques de non-conformité ;
- s'assure que les plans de continuité sont testés régulièrement dans toutes les entités ;
- collecte les incidents et pertes des différentes entités.

La direction des risques Groupe anime un réseau de sept responsables régionaux des risques au niveau de chaque région. Ces derniers sont eux-mêmes en charge d'animer un réseau de correspondants dans les pays de leur périmètre géographique. Ces correspondants sont notamment chargés de réaliser en local les contrôles de niveau 2 définis en central, de vérifier le respect des règles Groupe et de surveiller l'avancement des plans d'actions décidés.

Fonction conformité

La fonction conformité est en charge du développement des bonnes pratiques et de la prévention des risques de non-conformité au sein de l'ensemble des sociétés du groupe Coface.

Le périmètre de la fonction conformité comprend notamment :

- la prévention des crimes financiers :
 - prévention du blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme,
 - respect des mesures d'embargos, de gel des avoirs et autres sanctions financières internationales,
 - prévention de la fraude Prévention de la corruption active/passive et le trafic d'influence (loi Sapin 2) ;
- la protection des clients et des tiers :
 - déontologie commerciale,
 - relations avec les fournisseurs ;
- la protection et la confidentialité des données ;
- l'éthique professionnelle (gestion des conflits d'intérêts) ;
- la prévention des accords ou ententes entre concurrents ;
- le respect des lois et de la réglementation liés aux activités d'assurance.

Fonction audit interne

La direction de l'audit interne du Groupe est placée sous la responsabilité du directeur de l'audit Groupe, qui est par ailleurs responsable de la fonction clé audit interne. Il assiste aux comités de direction générale du Groupe, sans pouvoir décisionnaire. Il reporte hiérarchiquement au directeur général du Groupe.

La fonction audit interne est structurée sur la base d'un rattachement hiérarchique au directeur de l'audit Groupe.

Une politique d'audit interne précise le cadre de la fonction. Cette fonction a pour objectifs essentiels d'évaluer, selon le périmètre de chaque mission, l'ensemble ou une sélection des points suivants, et de rendre compte de :

- la qualité de la situation financière ;
- le niveau des risques effectivement encourus ;
- la qualité de l'organisation et de la gestion;
- la cohérence, de l'adéquation et du bon fonctionnement des dispositifs d'évaluation et de maîtrise des risques, ainsi que leur conformité aux exigences réglementaires ;
- la fiabilité et de l'intégrité des informations comptables et des informations de gestion, y compris celles liées aux problématiques Solvabilité II ;
- le respect des lois, des règlements et des règles du Groupe (conformité). L'audit s'assure de la qualité et de l'adéquation des procédures mises en place pour assurer le respect des lois, règlements, et normes professionnelles applicables aux activités auditées, tant en France qu'à l'étranger, ainsi que des politiques, décisions des organes sociaux et règles internes du Groupe ;
- la qualité, de l'efficacité et du bon fonctionnement du dispositif de contrôle permanent mis en place et des autres éléments du système de gouvernance ;
- la qualité et du niveau de sécurité offerts par les systèmes d'information ; et
- la mise en œuvre effective des recommandations des missions d'audit antérieures, qu'il s'agisse de celles issues des travaux de la filière audit du Groupe ainsi que des contrôles externes d'autorités de tutelle.

Les missions sont définies dans un plan d'audit approuvé par le conseil d'administration et permettant de couvrir l'ensemble du périmètre du Groupe sur un nombre limité d'exercices. Elles donnent lieu à l'émission d'un rapport et à la formulation de recommandations dont la mise en œuvre est suivie par l'audit.

L'indépendance de la fonction audit est inhérente à sa mission. Elle ne doit subir aucune ingérence dans la définition de son champ d'intervention, dans la réalisation de ses travaux ou dans la communication des résultats de ceux-ci.

Le directeur de l'audit Groupe a toute latitude pour saisir le président du comité d'audit et il a librement accès au comité d'audit. En cas de besoin, et après avoir consulté le directeur général et/ou le président du comité d'audit, le directeur de l'audit Groupe peut informer l'ACPR de tout manquement qu'il pourrait être amené à constater.

La direction de l'audit Groupe n'exerce aucune activité opérationnelle. Elle ne définit, ni ne gère les dispositifs qu'elle contrôle. Les auditeurs internes n'assument aucune responsabilité au titre d'une autre fonction. Enfin, la direction de l'audit Groupe a accès à toute l'information requise pour la réalisation de ses missions.

Fonction actuarielle

La fonction actuarielle est assurée par le directeur de l'actuariat, qui est rattaché au directeur financier depuis le 1^{er} juillet 2016. Sa mission est de conseiller la direction générale et de soutenir son action pour assurer la solvabilité et la rentabilité du Groupe sur le long terme et veiller au respect des exigences fixées par la directive Solvabilité II notamment sur le provisionnement. La fonction actuarielle dispose d'un accès direct aux conseils d'administration dans le cadre de l'exercice de ses missions.

La fonction actuarielle est l'interlocuteur de nombreuses directions Groupe (financière, information, commerciale, marketing ou contentieux), de toutes les entités du Groupe sur les sujets actuariels, et informe en particulier le conseil d'administration du caractère adéquat du calcul des provisions techniques.

Conformément aux exigences de la directive européenne Solvabilité II, la fonction actuarielle prend en charge les missions suivantes :

- coordonne le calcul des provisions techniques ;
- garantit le caractère approprié des méthodologies, des modèles sous-jacents et des hypothèses utilisés pour le calcul des provisions techniques ;
- apprécie la suffisance et la qualité des données utilisées dans le calcul des provisions techniques ;
- compare les meilleures estimations aux observations empiriques ;
- informe l'organe d'administration, de gestion ou de contrôle de la fiabilité et du caractère adéquat du calcul des provisions techniques ;
- supervise le calcul des provisions techniques dans les cas visés à l'article 82 (approximations liées à des problématiques de qualité des données dans l'estimation des provisions techniques) ;
- émet un avis sur la politique globale de souscription ;
- émet un avis sur l'adéquation des dispositions prises en matière de réassurance ;
- contribue à la mise en œuvre effective du système de gestion des risques visé à l'article 44, soit, en particulier, veille au respect des politiques de provisionnement et de souscription et à la correcte mise en œuvre de la réassurance.

1.3.2. Système de contrôle comptable

Le système de contrôle comptable donne une part de la responsabilité des contrôles aux *Chief Financial Officers* (CFO) de chaque région.

Les CFO locaux sont responsables, pour leur périmètre :

- a) du système comptable local (respect de la réglementation locale et des règles Groupe) ;
- b) des comptes IFRS tels que remontés dans l'outil Groupe de consolidation (respect de la réglementation IFRS et des règles Groupe) ;
- c) des risques financiers, notamment du respect du principe de congruence entre les actifs et les passifs afin de limiter les risques financiers sur leur bilan.

Le CFO Groupe est responsable, au niveau Groupe, de :

- a) la qualité de l'information financière ;
- b) la définition et le suivi de la politique d'investissement ;
- c) la gestion des risques financiers et la mise en œuvre des règles de maîtrise des autres risques, avec le support de la direction des risques, et
- d) le pilotage de la solvabilité, notamment relatif à Solvabilité II.

Le pôle comptabilité et fiscalité du Groupe met à disposition des régions un outil de contrôle et de reporting permettant de surveiller la bonne réalisation des réconciliations entre les applicatifs de gestion et l'outil comptable.

Depuis la clôture du Q1 2018, les contrôles trimestriels de niveau 1 sont formalisés au sein de l'outil ENABLON :

- liste des contrôles à réaliser chaque trimestre ainsi que des instructions sur les détails et documents justificatifs demandés ;
- résultats des contrôles réalisés par les entités ;
- preuve(s) du contrôle.

Cet outil permet ainsi d'améliorer le suivi et la formalisation des contrôles de niveau 1 effectués dans chaque pays sur les processus comptables. Une évaluation des contrôles est faite chaque trimestre.

Ce processus permet d'avoir une piste d'audit complète, une homogénéisation et une fiabilisation de la qualité des données produites au sein du Groupe et de la Compagnie.

Traitement de l'information comptable et financière

Le pôle comptabilité et fiscalité Groupe, rattaché à la direction financière, est garant de la qualité de l'information financière et est en charge du contrôle de l'information comptable et fiscale du Groupe. Il est également en charge de la production des comptes consolidés et de la production des comptes sociaux et

des déclarations fiscales des entités françaises (la société COFACE SA, maison mère, Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, Cofinpar, Fimipar et Cogéri).

Ses missions détaillées se déclinent en :

- tenue des comptabilités générales et auxiliaires des entités situées en France ;
- comptabilisation des opérations, contrôle et justification des opérations ;
- réalisation des arrêtés des comptes trimestriels ;
- production des comptes consolidés ;
- la production des rapports de présentation des comptes : production des états financiers, production des rapports internes, production des déclarations fiscales ;
- relations avec les commissaires aux comptes ;
- l'élaboration des normes Groupe, veille réglementaire et projets stratégiques ;
- définition des règles et rédaction des règles comptables Groupe ;
- rédaction et suivi des procédures comptables ;
- veille quant à l'évolution de la réglementation comptable et fiscale ;
- accompagnement, formation et support technique des filiales et succursales ;
- analyses et études d'impact des modifications de périmètre sur les comptes consolidés ;
- le système de contrôle comptable : suivi de la correcte application des normes et des procédures dans le Groupe ;
- la fiscalité Groupe.

L'articulation avec les différentes entités du Groupe s'appuie sur les principes de la matrice fonctionnelle Groupe avec une délégation aux entités des différents pays de certaines responsabilités sur leur périmètre. À ce titre, les entités consolidées ont la responsabilité de la production, selon leurs normes locales et selon les normes IFRS :

- a) de l'information comptable ;
- b) de l'information fiscale ;
- c) de l'information réglementaire ;
- d) de l'information sociale.

Elles supervisent également la production des liasses de consolidation en fonction des normes et des procédures du Groupe.

Outil commun à la comptabilité générale, la consolidation et au contrôle de gestion

Le *reporting* mensuel du contrôle de gestion, les liasses trimestrielles en normes françaises et en IFRS sont saisies dans le même outil. Des états de rapprochements automatiques permettent ainsi d'améliorer la qualité de l'information reçue.

De plus, depuis juin 2018, la procédure d'établissement des comptes sociaux en normes françaises a été simplifiée avec une suppression de la double saisie des liasses en normes françaises et en normes IFRS par l'ensemble des succursales. Les comptes sociaux sont dorénavant établis à partir des liasses IFRS.

Des contrôles complémentaires sont effectués lors des opérations d'inventaires trimestrielles, notamment à partir des analyses de comptes et de rapprochements avec les données de gestion. Des contrôles de cohérence sont réalisés avec les données issues du *reporting* du contrôle de gestion.

Dans le cadre des opérations de consolidation, des contrôles globaux sont réalisés : la revue analytique du bilan et compte de résultats, le bouclage des capitaux propres de la Compagnie, la vérification de cohérence sur les postes et les entités les plus significatives, le bouclage de situation nette sur l'ensemble des succursales, la vérification des opérations intragroupe et de leur correcte réconciliation, la vérification spécifique sur les résultats de réassurance, la vérification spécifique sur la ventilation des charges par destination, la revue analytique permettant un contrôle de cohérence global.

Obligations de publication de l'information financière et comptable

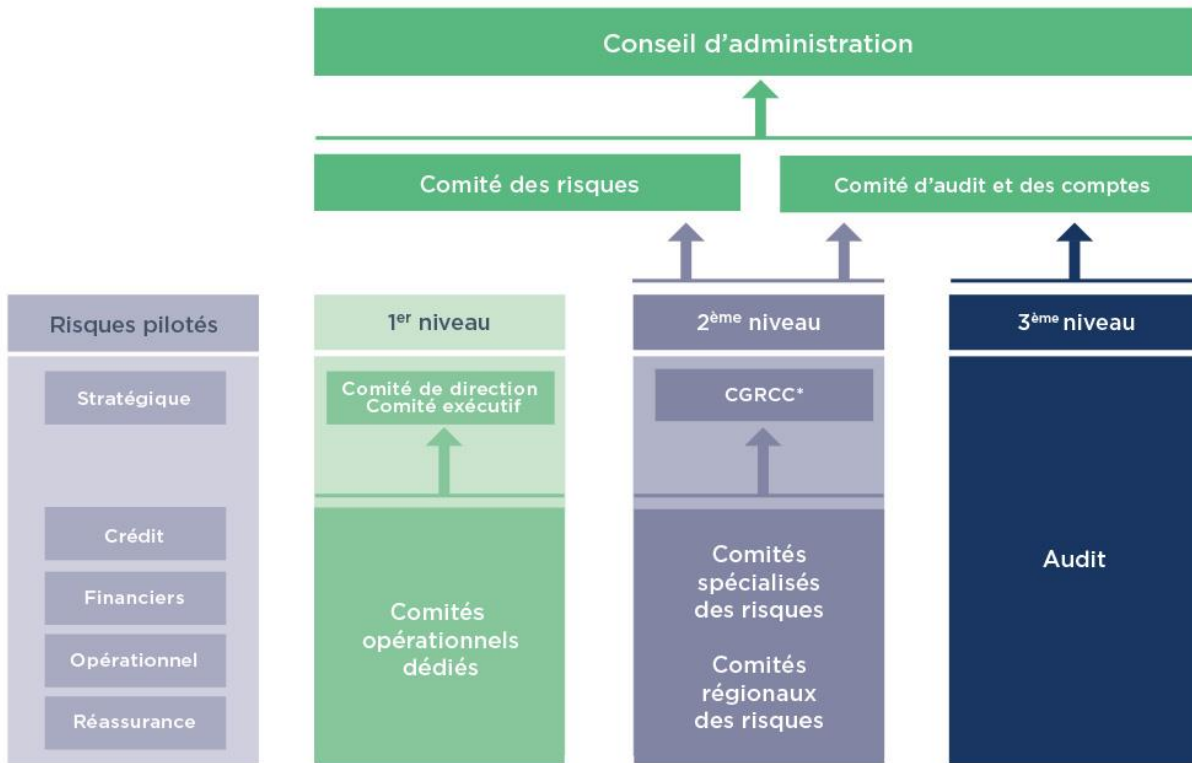
La direction de la communication financière, rattachée à la direction financière Groupe, produit, avec l'appui des autres directions, l'information financière diffusée aux marchés financiers, analystes et investisseurs. Les directions concernées aident notamment ce service, par leurs contributions et leurs revues, à maîtriser les risques d'erreur matérielle ou de diffusion d'une information erronée.

1.3.3. Gouvernance du système de contrôle interne

Structure de gouvernance

Le Groupe a mis en œuvre un système de gestion et de contrôle des risques qui s'articule autour d'une gouvernance claire supportée par une organisation dédiée reposant sur les fonctions-clés citées ci-dessus. Celle-ci est illustrée par le schéma ci-après qui précise l'articulation entre d'une part, les trois lignes de maîtrise des risques telles que décrites plus haut et d'autre part les comités dépendant du conseil d'administration et de la direction générale de Coface.

/ STRUCTURE DE LA GOUVERNANCE



* Coface Group Risk and Compliance Committee (CGRCC)

On trouvera au paragraphe 2.1.3 le détail des missions et des activités du conseil d'administration et de ses comités spécialisés.

S'agissant de la gouvernance sous l'autorité de la direction générale, celle-ci s'appuie sur le Coface Group Risk and Compliance Committee (CGRCC) qui lui-même s'appuie sur des comités des risques spécialisés au siège pour traiter des grandes catégories de risque (risques de crédit, financiers, stratégiques, opérationnels et de réassurance). Par ailleurs, un comité régional des risques existe pour chacune des sept régions où Coface opère et où le groupe est représenté par le directeur des risques et le directeur de la conformité.

Sous la présidence du directeur général, le CGRCC réunit au moins tous les trimestres les membres du comité de direction Groupe, instance de pilotage stratégique et opérationnel du Groupe, le directeur des risques Groupe, le directeur de la conformité Groupe, le directeur de l'audit Groupe et le directeur de l'actuariat ainsi que, le cas échéant, les représentants des directions opérationnelles ou fonctionnelles concernées qui sont également représentées en fonction des sujets.

On trouvera ci-dessous un résumé des principales missions et actions du comité durant l'année 2021 :

PRINCIPALES MISSIONS DU CGRCC

- Revue des principales politiques ou procédures de gestion des risques
- Revue des hypothèses et des résultats de l'ORSA en vue de leur approbation par le Conseil d'Administration
- Proposition et surveillance des limites d'appétence aux risques
- Surveillance de l'exposition aux risques du Groupe, dans toutes ses dimensions
- Revue des principales conclusions tirées des sous-comités
- Prise de connaissance des travaux réalisés par la fonction conformité
- Validation régulière des résultats du modèle interne partiel ainsi que de ses performances

PRINCIPAUX SUJETS EXAMINÉS EN 2021

- Validation des politiques de risques et des rapports réglementaires Solvabilité II (SFCR, RSR, ORSA)
- Revue et adaptation des scénarios ORSA prise en compte de risques émergents
- Examen des indicateurs d'appétence aux risques et de leur pertinence
- Validation de la cartographie des risques
- Suivi des conséquences de la situation sanitaire sur nos principaux risques et notamment leurs impacts sur les niveaux de solvabilité au travers de tests de résistance en intégrant un scénario « Covid long ».
- Suivi de la couverture assurantielle du groupe
- Présentation des résultats des contrôles permanents relatifs aux risques opérationnels et de non-conformité

Le CGRCC rend compte de ses missions au comité d'audit et comptes ou au comité des risques selon les cas.

- Présentation des éléments relatifs à la qualité des données au sein de l'entreprise
- Chaque comité a fait le point sur les « use-tests » relatifs au modèle interne partiel de Coface, notamment à travers la revue des indicateurs d'appétence aux risques
- Suivi du risque Cyber : exposition et stratégie
- Validation des politiques de conformité et des rapports réglementaires (QLB, Rapport de contrôle interne dédié à la LCB-FT) ;
- Suivi des audits réalisés et de la clôture des recommandations d'audit identifiées ;
- Validation de la cartographie du risque de Fraude ;
- Présentation du plan de contrôles permanents de premier et de second niveaux relatifs au risque de non-conformité, des résultats de contrôles et plans d'action associés ;
- Suivi des actions du département Conformité en matière de LCB-FT, de lutte contre la corruption, de prévention de la Fraude, de protection des données personnelles et examen des principales conclusions tirées du Comité Fraude et du Comité de protection des données personnelles ;
- Suivi des taux de complétude des formations liées à la conformité
- Surveillance des indicateurs clé de performance en matière de conformité et des incidents de conformité ainsi que des plans de remédiation déployés ;
- Présentation des décisions de sanctions prononcées par la Commission de sanctions de l'ACPR et des griefs associés.

En 2021, compte tenu de la poursuite de la crise Covid, une attention particulière a été portée par le management de Coface et le conseil d'administration sur l'adéquation et la pertinence des indicateurs d'appétence aux risques compte tenu du contexte. Le CGRCC et le comité des risques du conseil ont ainsi eu la mission de revoir l'ensemble des indicateurs et de nombreux échanges ont eu lieu durant l'année. Ainsi, le niveau de tolérance d'exposition sur des pays mal notés a été réduit début 2020 et un meilleur indicateur de pilotage du couple rendement/risque du portefeuille d'investissement a été mis en place. Le modèle interne partiel de Coface a par ailleurs été pleinement utilisé pour réexaminer notre risque de concentration sur nos débiteurs ou groupe de débiteurs, ce qui a conduit le conseil d'administration à adopter des changements en la matière. Enfin, un renforcement de nos indicateurs de résilience opérationnelle a été réalisé.

Gouvernance spécifique liée à la crise Covid

Sur 2021, le groupe a continué à gérer la crise Covid en grande partie comme l'an passé en ayant recours au télétravail qui a permis de maintenir l'activité sans problèmes majeurs.

1.4. PERSPECTIVES

Le groupe n'anticipe pas un retour à une situation totalement normale en 2022 et continuera de s'appuyer sur ses équipes pour monitorer la situation économique qui se dégrade notamment dans les pays émergents, ainsi que la situation géopolitique, dont l'évolution pourrait perturber la bonne marche des affaires.

Dans ce cadre, il poursuivra une gestion attentive et prudente de ses risques débiteurs et actionnera, si nécessaire, les plans d'actions destinés à cantonner ce risque, comme il l'a fait en 2020. La structuration du programme de réassurance sur plusieurs années offre par ailleurs une bonne visibilité pour maîtriser le risque débiteur. S'agissant des risques financiers et sur son portefeuille d'investissement, le groupe n'entend pas faire évoluer significativement sa structure de refinancement qui a prouvé sa résilience ni ses grands équilibres en matière de placement où il continuera d'agir en personne prudente. Il continuera à investir dans le renforcement de ses programmes de maîtrise des risques, notamment cyber et de non-conformité ainsi que les risques ESG (Environnement Social et Gouvernance) afin de faire face aux changements qui s'opèrent dans ces domaines.